



SYNDICAT MIXTE
Montagne - Vignoble & Ried

Rapport de présentation

- Diagnostic -

Document modifié suite aux avis des PPA - Avril 2009



Sommaire

Préambule	3	5.10 Les services eaux et assainissement	50
Synthèse du bilan du schéma directeur	4	6 Des déplacements toujours plus importants	53
1 Le territoire	7	6.1 Des déplacements domicile/travail en cabotage et vers Colmar	53
1.1 La composition administrative	7	6.2 Les grandes infrastructures routières	57
1.2 Le milieu géographique	7	6.3 La desserte en transports en commun en demi-teinte	63
1.3 Le SCOT dans le contexte régional	9	6.4 Les modes doux	67
1.4 L'organisation du territoire et l'armature urbaine	10	7 Un socle économique fort	69
2 Les évolutions socio-démographiques	11	7.1 Une population active en constante progression	69
2.1 La croissance démographique se confirme	11	7.2 Malgré une tertiarisation croissante, les activités restent spécialisées	71
2.2 Les perspectives démographiques	13	7.3 Un secteur favorable à l'emploi	83
2.3 Les projections de logements	17	7.4 Les sites à vocation économique	89
3 L'utilisation du sol	19	Synthèse et enjeux	91
3.1 L'occupation actuelle du territoire	19	Conclusion	95
3.2 L'évaluation de la consommation d'espace	19	Annexes	97
3.3 Le potentiel d'urbanisation actuel	23	- Glossaire	99
3.4 La morphologie urbaine et les risques face à l'urbanisation grandissante	24	- Note de la Direction Départementale de l'Équipement sur la diffusion des logements sociaux	101
4 Les singularités du parc de logements et ses occupants	26	- Zoom sur les principales zones d'activités	103
4.1 Le parc de résidences	26		
4.2 Le profil des occupants	34		
5 Un bon niveau de service	39		
5.1 Les équipements médicaux	39		
5.2 Les structures d'accueil pour personnes âgées	39		
5.3 Un fort développement de l'accueil de la petite enfance	43		
5.4 Les équipements scolaires	43		
5.5 L'accueil des personnes handicapées	45		
5.6 Les équipements sportifs et de loisirs	46		
5.7 Les équipements culturels	46		
5.8 Les services de proximité	48		
5.9 Les nouvelles technologies	48		

Préambule

Créé par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000, et modifié par la loi «Urbanisme et Habitat» de juillet 2003, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est un document d'urbanisme, orientant l'évolution d'un territoire, dans la perspective d'un développement durable.

Le SCOT comprend trois documents :

- un **rapport de présentation**, qui explique et présente les enjeux du territoire. Il est composé d'un Diagnostic général, de l'Etat Initial de l'Environnement et d'une Evaluation Environnementale,
- le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** qui présente le projet partagé par les collectivités pour l'aménagement et la protection de l'environnement de leur territoire,
- le **Document d'Orientations Générales (DOG)** qui précise les orientations d'aménagement permettant de mettre en oeuvre le projet défini dans le PADD.

Etablir le diagnostic du territoire Montagne Vignoble et Ried, c'est porter un regard objectif sur les forces et les faiblesses de l'existant, mais également cerner les principaux enjeux du territoire.

Identifier ces enjeux nécessite de saisir les dynamiques pouvant influencer son devenir, dans des domaines aussi divers que sont la démographie, l'habitat, les services et équipements, l'aménagement de l'espace, le développement économique du territoire ainsi que les transports.

Il convient de ce fait de préciser l'environnement dans lequel s'inscrit ce territoire : des conditions économiques, sociales, réglementaires, techniques s'imposent à lui du fait de l'ouverture croissante des territoires aux échanges d'information, de biens et de services et aux déplacements des personnes.

Le présent diagnostic est donc le fruit d'une prise en compte simultanée des dynamiques internes et externes.

La reconnaissance collective et partagée de ces enjeux constituera le socle du futur Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui définira les choix stratégiques du Schéma de Cohérence Territoriale.

Synthèse du bilan du schéma directeur

1- Le Schéma Directeur Montagne Vignoble et Ried de 1998 et son application

Le Schéma de Cohérence Territoriale tel qu'il a été défini par la loi de décembre 2000, est destiné à remplacer, sur l'ensemble du territoire auquel s'est ajoutée une commune (Aubure), le Schéma Directeur Montagne Vignoble et Ried approuvé le 18 juin 1998 et sa révision partielle de 2002.

Le présent diagnostic n'aborde pas les aspects historiques largement évoqués dans le diagnostic du schéma directeur de 1998, qui fait référence à ce titre.

Le rappel des principales orientations du Schéma Directeur de 1998 permet de dresser un bilan de son application.

2- Les principales orientations du Schéma Directeur de 1998 et sa révision partielle de 2002

Le Projet d'Avenir pour la Montagne, le Vignoble et le Ried tel qu'il a été élaboré dans le cadre du Schéma Directeur de 1998 correspondait à la traduction du scénario « **Cadre de vie et tourisme durable** » et reposait sur sept objectifs qui devaient sous-tendre l'ensemble des actions publiques et privées sur le territoire concerné, afin d'exploiter au mieux ses potentialités et de répondre de façon optimale à la satisfaction des besoins prévisibles et au bien-être de sa population actuelle et future.

Ces objectifs peuvent être regroupés comme suit :

- **Préserver et mettre en valeur les paysages et un cadre de vie de qualité pour un tourisme durable** : la qualité du cadre de vie tend à devenir un des éléments déterminants lors du choix du lieu de résidence ou de l'implantation d'une activité économique. Objectif majeur : la préservation de la qualité du cadre de vie et des paysages, tout en privilégiant un tourisme durable. Il s'agit avant tout de veiller à une occupation raisonnée, mesurée et qualitative de l'espace naturel, tout en perpétuant les éléments traditionnels forts et l'image de ces espaces. Le Schéma Directeur prévoyait la création de pôles de loisirs et de pôles touristiques.

- **Orienter et développer l'emploi et les activités économiques** : l'offre territoriale devient une condition de la cohésion sociale et son optimisation implique que tous puissent accéder aux équipements et services nécessaires de la vie quotidienne. Favoriser le développement touristique dans le but de pérenniser la viticulture, en tirant parti des synergies qui se sont établies entre les deux activités.

- **Organiser les transports** : le maintien de la vocation touristique de la Route des Vins et la qualité des accès aux diverses composantes du territoire constituent des enjeux fondamentaux autour desquels s'articulent les options du Schéma Directeur en matière d'infrastructures et d'axes de communication. Le Schéma Directeur prévoyait la réalisation de voiries structurantes, le renforcement des réseaux Nord-Sud et Ouest-Est. En matière de transports en commun, il envisageait la recherche de l'intermodalité et le renforcement du ferroviaire.

- **Maîtriser l'évolution urbaine et gérer l'espace dans des équilibres écologiques et de l'environnement** : les disponibilités réduites et la grande sensibilité paysagère des espaces d'extension urbaine nécessitent une optimisation de l'utilisation des sols ainsi qu'une parfaite organisation du territoire afin de pouvoir répondre aux besoins de la population en évitant le gaspillage ou la consommation inutile ou non souhaitée de l'espace.

(Extrait du Bilan et actualisation des données pour la révision du Schéma directeur et l'élaboration du SCOT Montagne Vignoble et Ried - ADAUHR - 2007).

Le Schéma directeur a protégé de façon stricte les espaces naturels significatifs. Il a préconisé la protection et la mise en valeur d'espaces naturels de proximité et la maîtrise de l'urbanisation. Il a également affirmé la protection des terres agricoles. Il faut néanmoins noter que les documents d'urbanisme communaux n'ont pas tous été mis en conformité avec les objectifs énoncés.

3- L'évolution constatée au regard des hypothèses initiales

Les hypothèses de développement du schéma directeur reposait sur une croissance nettement moindre que celle qui était prévue dans le SDAU.

Les données statistiques exploitées montrent que la croissance démographique a été plus importante et plus rapide que prévu.

Le schéma directeur envisageait une augmentation de la population sur la base d'un scénario au fil de l'eau soit une stagnation de la population à son niveau de 2000. Or en 2008, on relève une croissance de plus de 10 %.

Nota : tous les chiffres extraits du Schéma directeur de 1998 ne comprennent pas la commune d'Aubure

Découpage territorial	Population en 1990	Population en 1999	Estimation pour 2015	Population en 2006
Canton de Lapoutroie	8 680	9 696	-	10 061
Canton de Kaysersberg	15 736	12 467	-	12 356
Canton de Ribeauvillé	12 184	12 275	-	13 258
Commune d'Aubure	372	400	-	407
SCOT	32 909	34 838	32 988	36 082

Une enveloppe foncière suffisante pour couvrir les besoins en logements ?

Les besoins en logements calculés se situent entre **1033** (hypothèse basse avec réhabilitation) et **2393** (hypothèse haute sans aucune réhabilitation).

Les surfaces prévues pour répondre à ces besoins sont de **229 ha**. Faire face aux besoins nécessite une densification de certains espaces urbains par voie de restructuration, de réhabilitation ou de construction d'immeubles collectifs.

En matière d'emplois et activités économiques, les hypothèses du Schéma directeur étaient de **+ 2350** emplois secondaires en consommant **94 ha** pour des zones d'activités ce qui se résume à **25 emplois par Ha** chiffre qui correspond à la situation de 1998.

Au regard des chiffres annoncés dans l'étude «*30 ans d'urbanisation en Alsace*» de la Région Alsace et DRE Alsace de 2007, il est constaté une densité **23 habitants-emplois** par hectare (Données Recensement Général de la Population de 1999 et BDOCS 2000)

Les infrastructures de transports

Le maillage proposé avait pour objectif de privilégier l'usage touristique et local sur les voies secondaires, et maintenir les flux de transit sur les axes principaux.

L'évolution de la circulation s'est adaptée aux voies disponibles mais se pose toujours la question de la RN 83 qui atteint un seuil de saturation certain.

En ce qui concerne les transports en commun, les pistes de réflexion n'ont pas abouti à une meilleure offre que celle proposée en 1998.

L'évolution de l'offre transport collectif est mitigée. L'offre TER en semaine a été supprimée en gare de Ribeauvillé. Elle a été remplacée par des cars TER. Les lignes cars du CG 68 présentent des dessertes plus adaptées sans toutefois être plus nombreuses.

Carte administrative



Réalisation : AURM - C.H- 2007



1- Présentation du territoire

1-1 La composition administrative

Deux communautés de communes :

- Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé (16 communes)
- Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg (10 communes)

Une commune isolée :

Niedermorschwihr

Ce territoire se trouve dans le périmètre du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges à l'exception de quatre communes : Beblenheim, Guémar, Illhaeusern et Ostheim. Il s'inscrit également dans le Grand Pays de Colmar.

Quatre cantons couvrent le territoire - Lapoutroie, Kaysersberg (à l'exception d'Ingersheim), Ribeauvillé et celui de Sainte-Marie-aux-Mines concernant la commune d'Aubure.

Autre particularité, le site de Trois-Epis qui est à cheval sur trois communes (Ammerschwih, Niedermorschwihr et Turckheim) dont la dernière ne fait pas partie du périmètre d'étude.

Soit au total, **27 communes** rassemblant sur 350 km² dont 195 km² d'espaces naturels, près de 34 900 habitants (RGF 1999).

1-2 Le milieu géographique

Le territoire Montagne Vignoble et Ried offre trois entités bien marquées et conditionnées par les éléments de relief :

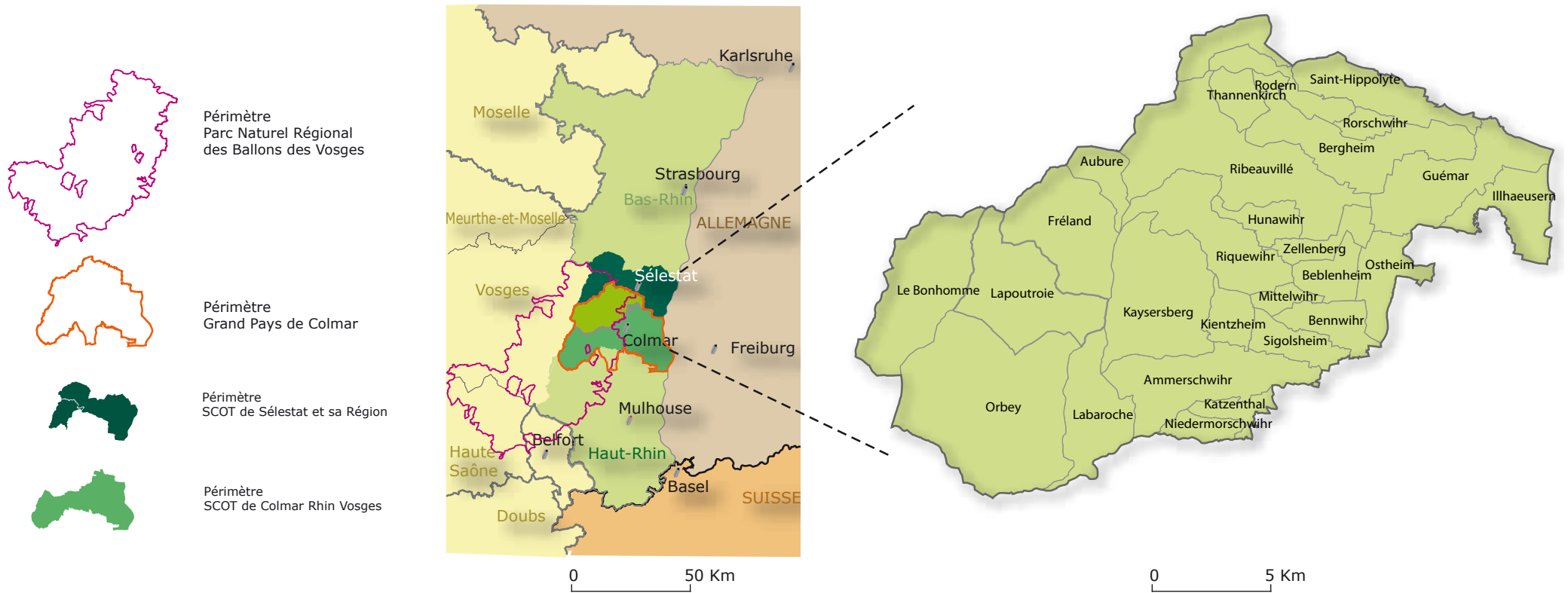
- la montagne vosgienne où dominent les forêts, les chaumes, traversée, notamment par la vallée de la Weiss, voie d'accès reliant les Vosges à la Plaine rhénane.
- le piémont dominé par les vignobles à l'habitat groupé et aux villages serrés
- la plaine du Ried où se ramifient les deux cours d'eau, l'Ill et la Fecht du Nord au Sud où s'insèrent les voies routières et ferroviaires Nord Sud.

Le contraste altimétrique est très marqué entre le point le plus haut - 1300 m d'altitude au Gazon du Faing et le point le plus bas - 175 m à Illhaeusern.



Sources : Image © 2008 DigitalGlobe, © 2008 Cnes/Spot image, Image © 2008 GeoContent
Réalisation : AURM - C.B- 2008

Le contexte régional



L'Alsace et le département du Haut-Rhin

Le SCOT Montagne Vignoble et Ried

1-3 Le SCOT dans le contexte régional

Le territoire alsacien et le Haut-Rhin en particulier, est traditionnellement organisé autour d'un réseau urbain formé d'un grand nombre de petites villes, centres de petits pays densément peuplés et aux activités très variées.

Les grandes villes y sont apparues relativement récemment et n'ont pas atténué sensiblement le rôle que jouent les petites localités urbaines.

Situé au coeur de la Région Alsace, le SCOT Montagne Vignoble et Ried se trouve à équidistance des deux plus grandes villes d'Alsace - Strasbourg et Mulhouse - mais est à proximité de l'agglomération de Colmar, principal pôle d'influence en termes d'emplois, de services de ce territoire.

Le Projet d'Aménagement Départemental du Conseil Général du Haut-Rhin¹ de 1993 élaboré pour servir de guide à un développement harmonieux et équilibré du territoire départemental, a défini l'organisation de base du réseau urbain haut-rhinois et énoncé des principes d'aménagement pour diverses zones d'affectation prioritaires, renforcé par le Schéma Régional d'Aménagement Départemental («2005, le projet pour l'Alsace» - Conseil Régional d'Alsace- 1993).

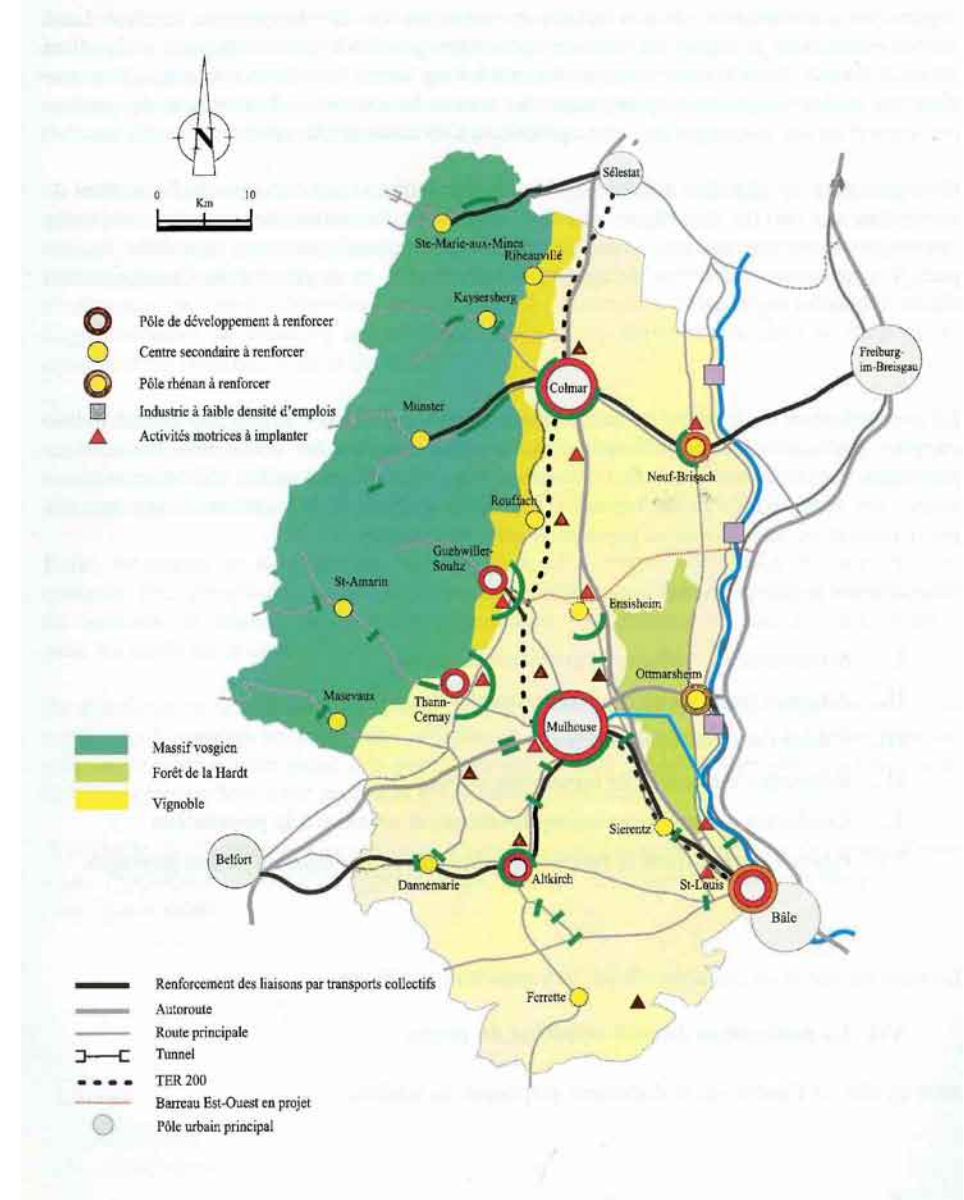
- La ville de Colmar a un rôle de soutien à la mutation qualitative des activités économiques et d'accueillir les grands équipements tertiaires intéressant l'ensemble du Haut-Rhin,
- Les villes de Ribeauvillé et Kaysersberg ont une vocation de centre locaux de services et d'emplois - relais de l'agglomération colmarienne,
- les communes de plaine et Ried sont à vocation plus agricole,
- le vignoble doit être préservé de l'urbanisation abusive en raison de ses qualités propres et l'aspiration à la maison individuelle,
- Les vallées sont des espaces relativement autonomes du point de vue de l'emploi, s'inscrivant dans l'ensemble du réseau urbain.

Il est à souligner également l'influence de Sélestat et dans une moindre mesure Saint-Dié pour les communes à proximité de ces villes.

L'organisation du territoire à l'échelle régionale devra faire l'objet d'une réflexion interscot tant les relations entre ces territoires sont interdépendantes.

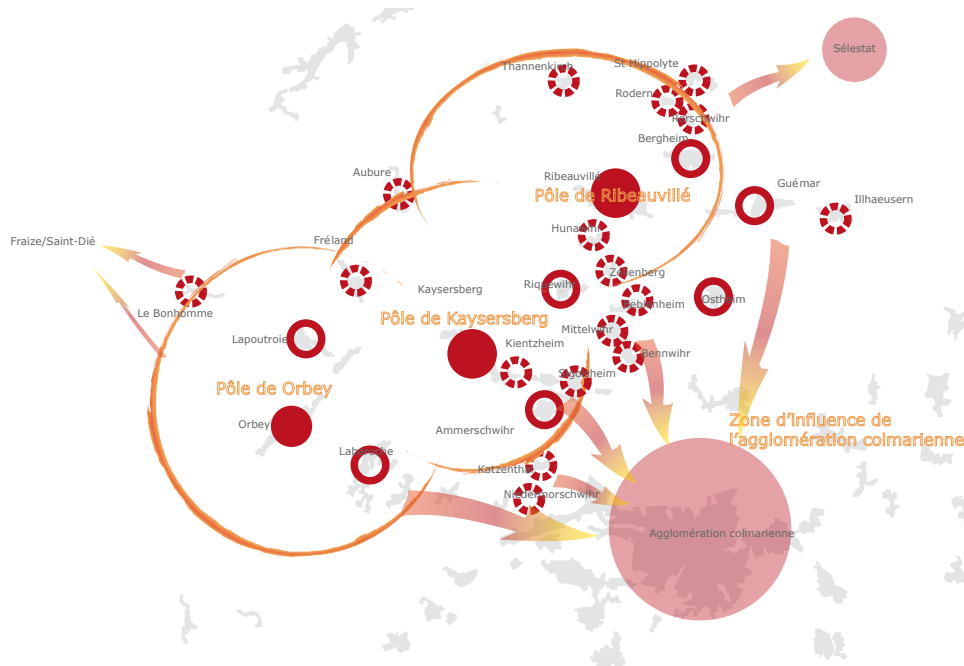
¹ - Projet d'Aménagement Départemental (Conseil Général du Haut-Rhin 1993) traduit les réflexions issues des Etats Généraux d'Aménagement de l'Espace et des Paysages Haut-Rhinois.




Projet d'aménagement départemental du Conseil Général



Source : A.D.A.U.H.R / Conseil Général 68

Réalisation : A.D.A.U.H.R en 2000 (extrait du schéma directeur Rhin Vignoble Grand Ballon)



-  Pôle urbain du territoire et son aire d'influence
-  Commune intermédiaire
-  Commune peu influente



1-4 L'organisation du territoire et l'armature urbaine

L'organisation interne du territoire du SCOT est marquée par l'absence d'une grande agglomération. La **zone d'influence de l'agglomération colmarienne est manifeste** en termes d'emplois, de services ou en encore de grandes surfaces commerciales.

Toutefois, le territoire regroupe plusieurs pôles ou centres urbains (Kaysersberg, Ribeauvillé et Orbey) qui offrent des services essentiels et exercent ainsi une fonction de centralité renforcée par leur dynamique démographique et économique. Ces communes forment un maillage structurant pour l'organisation et le fonctionnement du territoire. Diversifiés, se complétant les uns les autres, ils exercent une fonction de repère spatial et identitaire collectif. Ils se caractérisent notamment par leur densité et leur mixité d'emplois, de logements et de services, ce qui favorise les pratiques de proximité, les déplacements à pied, en vélo ou par les transports en commun. Ils forment ainsi des lieux de développement privilégiés du territoire pour l'accueil de certaines fonctions.

Des communes intermédiaires participent à l'équilibre du territoire et entretiennent des relations tant avec l'agglomération colmarienne (Ostheim, Guémar, ...) qu'avec les pôles urbains du territoire (les communes du Canton de Lapoutroie vers le pôle d'Orbey ou Kaysersberg).

Les autres communes ont peu d'influence dans le fonctionnement urbain du territoire en gardant un degré d'autonomie suffisant notamment en matière de service.

Cependant, l'ensemble du territoire a une grande influence sur l'attractivité touristique de l'ensemble du département par ses atouts géographiques (montagne vignoble et ried), patrimoniaux et sportifs.

Questionnement

Quelle place tient le territoire à l'échelle locale, départementale, régionale, notamment par rapport à Colmar ?

- Faut-il renforcer les pôles urbains du territoire ?

Communes	Population en 1999	Population en 2006
AMMERSCHWIHR	1892	1875
AUBURE	400	407
BEBLENHEIM	943	954
BENNIWIHR	1124	1274
BERGHEIM	1830	1837
FRELAND	1292	1385
GUEMAR	1314	1351
HUNAWIHR	511	591
ILLHAEUSERN	646	711
KATZENTHAL	497	538
KAYSERSBERG	2676	2715
KIENTZHEIM	827	794
LABAROCHE	1985	2175
LAPOUTROIE	2104	2057
LE BONHOMME	767	836
MITTELWIHR	823	785
NIEDERMORSCHWIHR	585	577
ORBAY	3548	3608
OSTHEIM	1371	1540
RIBEAUVILLE	4929	4973
RIQUEWIHR	1212	1273
RODERN	313	325
RORSCHWIHR	366	386
SAINT-HIPPOLYTE	1060	1050
SIGOLSHEIM	986	1177
THANNENKIRCH	446	494
ZELLENBERG	391	394
Total	34838	36082

Source: INSEE, Recensement Général de Population, Recensement Rénové de Population (Population communale)

2- Les évolutions socio-démographiques

2-1 La croissance démographique se confirme

Les données mobilisées sont issues du recensement général de la population (1999) et du recensement rénové de la population (de 2004 jusqu'à aujourd'hui) de l'INSEE, dont les chiffres officiels sont datés de 2006 et disponibles depuis décembre 2008.

Pour les 27 communes du territoire, la population atteint **36 082 habitants**.

La croissance démographique, amorcée dans les années 1990, s'est poursuivie dans la plupart des communes du SCOT Montagne Vignoble et Ried. L'évolution depuis 1999 est de **3,6 %**.

La répartition de ces variations est plus ou moins homogène. En effet, six communes (Hunawihir, Ostheim, Bennwihir, Thannenkirch, Sigolsheim et Illhaeusern) enregistrent des taux de croissance supérieurs à 10 %, ce qui témoigne de leur plus forte capacité d'accueil.

En revanche, Saint-Hippolyte, Niedermorschwihir, Mittelwihir, Lapoutroie, Kientzheim et Ammerschwihir ont au contraire perdu de la population depuis 1999 dont près de 5 % pour la commune de Mittelwihir.

Les communes les plus peuplées restent Ribeauvillé, Orbey et Kaysersberg.

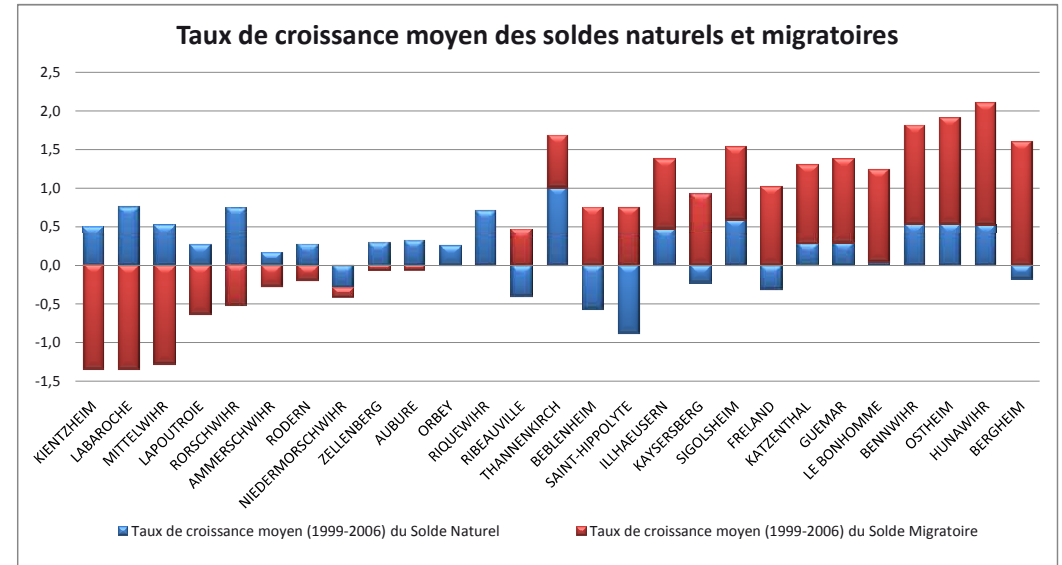
*La population établie à partir des données recueillies lors de l'enquête de recensement de 2004, de 2005 ou de 2006 correspond à la population dont la résidence habituelle se situe dans la commune. Elle est comparable à la population **sans doubles comptes de 1999**. Toutefois, de légères différences de définitions existent. Par exemple, les élèves ou étudiants majeurs vivant en internat, lycée agricole, école militaire ne sont plus comptés dans le logement de leurs parents mais dans la communauté dans laquelle ils résident.*

La relative attractivité du territoire confirmée par des variations positives du solde naturel et du solde migratoire

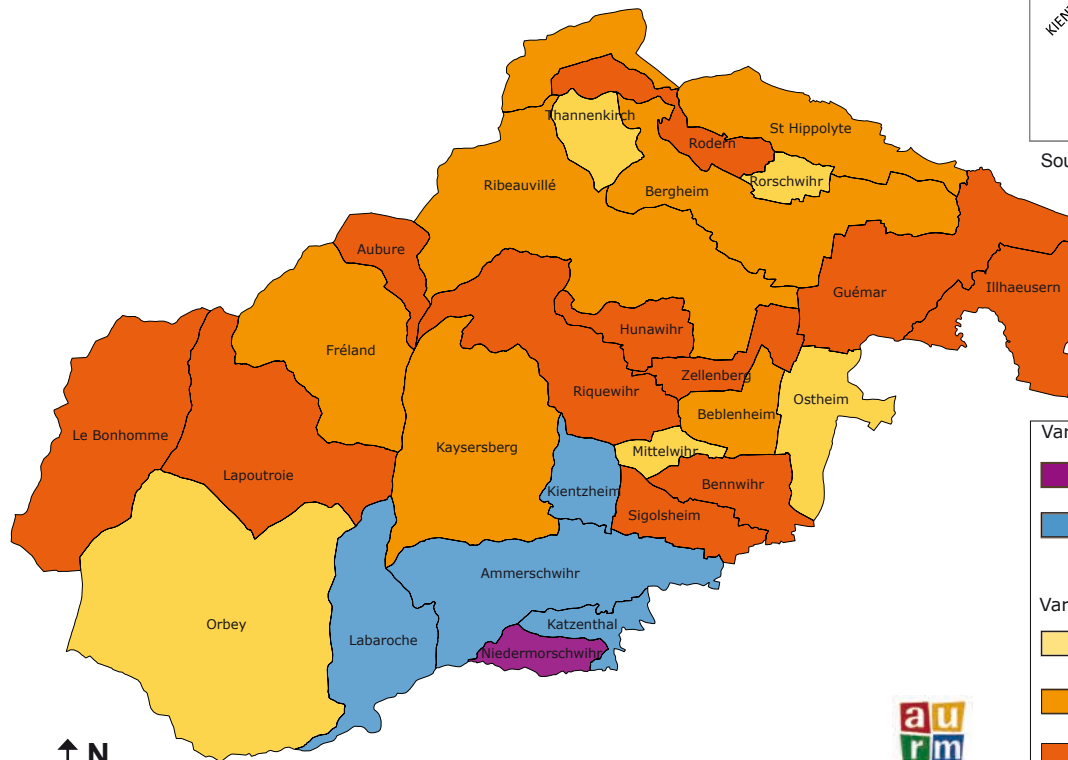
Selon les chiffres de population donnés et les estimations pour les communes non recensées, l'évolution des taux de croissance des soldes naturel et migratoire confondus montre l'attractivité d'une grande majorité de communes dont les variations globales sont positives.

Seule, la commune de Niedermorschwihr a les soldes naturel et migratoire négatifs.

Quatre autres communes se distinguent par un solde migratoire négatif plus important que le solde naturel positif.



Sources) : INSEE, estimation AURM



Variations négatives

- Type 1 : Les soldes naturels et migratoires négatifs
- Type 2 : Les soldes naturels positifs n'ont pas compensé les soldes migratoires négatifs

Variations positives

- Type 4 : Les soldes naturels positifs ont compensé les soldes migratoires négatifs
- Type 5 : Les soldes migratoires positifs ont compensé les soldes naturels négatifs
- Type 6 : Les soldes naturels et migratoires positifs



Sources) : INSEE, estimation AURM
Réalisation : AURM - C.B. 2007

2-2 Les perspectives démographiques

Le modèle de projection «OMPHALE», élaboré par l'INSEE et utilisé pour établir la projection de population, nécessite un seuil minimum de 50 000 habitants. Le périmètre du SCOT Montagne Vignoble et Ried ne comprend pas assez d'habitants pour réaliser une projection à sa stricte échelle.

La projection porte sur un périmètre comprenant, les communes du scot ainsi que celles du canton de Wintzenheim (Eguisheim, Herrlisheim-près-Colmar, Husseren-les-Châteaux, Obermorschwihr, Turckheim, Voegtlinshofen, Walbach, Wettolsheim, Wintzenheim et Zimmerbach) et les 2 Communes bas-rhinoises : Kintzheim et Orschwiller. Ces communes ont été retenues en raison de certaines caractéristiques communes à celles du SCOT, à savoir notamment:

- il s'agit de communes du vignoble ou d'entrée de vallée
- elles sont comprises dans la zone d'influence de Colmar

Projections de population

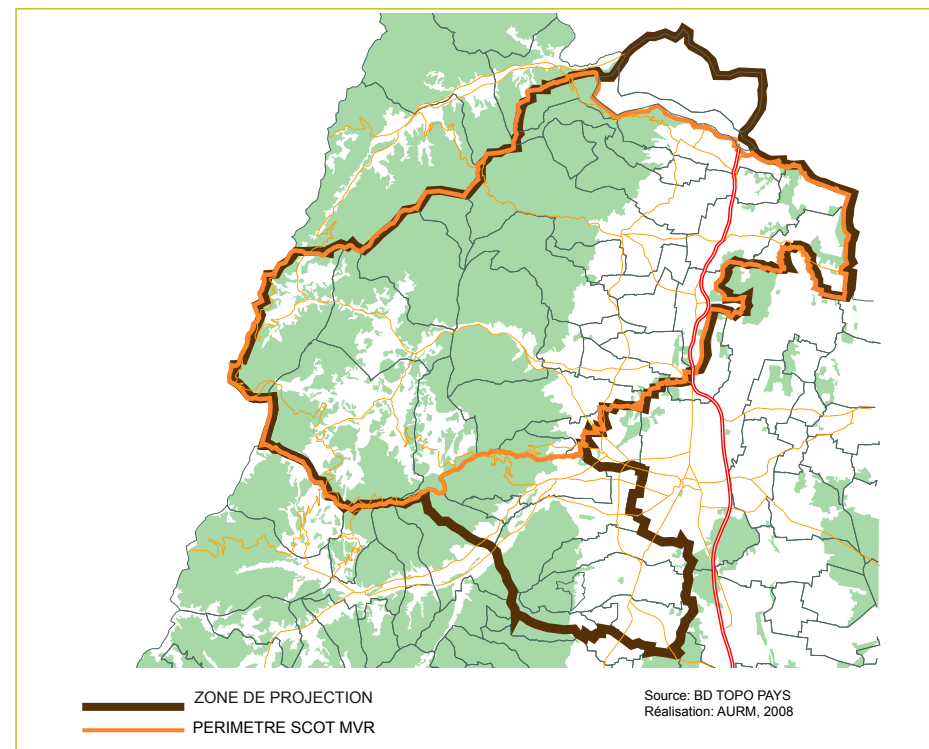
ZONE DE PROJECTION	année 1999	année 2005	année 2015	année 2030
Population	55487	57073	58186	58431
Nombre de naissances	640	547	514	495
Nombre de décès	531	526	621	684
Solde naturel	109	21	-107	-189
Solde migratoire	191	175	158	179
Croissance démographique	300	196	51	-10

Les Communes du SCOT MVR représentent 63% de la population de la zone de projection

REGION ALSACE	année 1999	année 2005	année 2015	année 2030
Population	1732723	1804173	1902638	2012574
Nombre de naissances	22313	21119	21244	20786
Nombre de décès	14080	14256	16538	18620
Solde naturel	8233	6863	4706	2166
Solde migratoire	4258	4176	3941	3766
Croissance démographique	12491	11039	8647	5932

Source: Etude INSEE, 2008

Périmètre des projections démographiques



Le solde migratoire faible voire négatif de Colmar tend à alimenter la croissance démographique du périmètre du SCOT MVR

En analysant les projections démographiques de Colmar, on observe que la croissance démographique serait liée quasi uniquement à l'accroissement naturel. Celui-ci, selon le scénario considéré, comblerait même un solde migratoire négatif en 2015.

Ce rapprochement entre les évolutions des deux périmètres, laisse croire à un système de vases communicants : en effet, la population colmarienne aurait tendance à quitter la ville pour s'installer en périphérie, dans la zone Ribeauvillé/Munster. Qualité du cadre de vie, éloignement des nuisances propres à la ville (...) pourraient expliquer ces phénomènes migratoires et ni la hausse des coûts de l'énergie, ni l'augmentation des prix de l'immobilier, ne semblent influencer durablement sur cette tendance.

Evolution de la population entre 1999 et 2015 pour le scénario 1

Classement des zones par ordre décroissant du taux annuel moyen 1999 - 2015

En analysant les projections démographiques de Colmar, on observe que la croissance démographique serait liée quasi uniquement à l'accroissement naturel. Celui-ci, selon le scénario considéré, comblerait même un solde migratoire négatif en 2015.

Ce rapprochement entre les évolutions des deux périmètres, laisse croire à un système de vases communicants : en effet, la population colmarienne aurait tendance à quitter la ville pour s'installer en périphérie, dans la zone Ribeauvillé/Munster. Qualité du cadre de vie, éloignement des nuisances propres à la ville (...) pourraient expliquer ces phénomènes migratoires et ni la hausse des coûts de l'énergie, ni l'augmentation des prix de l'immobilier, ne semblent influencer durablement sur cette tendance.

Zone d'étude	1999	2015	Taux d'évolution moyen 1999 - 2015	dont dû au mouvement naturel	dont dû au mouvement migratoire
Haute-Bruche - Molsheim	55 474	64 963	1,0	0,2	0,8
Brumath - Truchtersheim	61 686	71 670	0,9	0,3	0,63
Barr - Villé Obernai	62 962	72 793	0,9	0,3	0,6
Altkirch	61 841	69 211	0,7	0,3	0,4
Haguenau - Bischwiler	90 883	100 632	0,6	0,3	0,4
Guebwiller - Neuf-Brisach	86 463	95 418	0,6	0,3	0,3
Saverne - Wasselonne	54 902	60 325	0,6	0,2	0,4
Erstein - Benfeld - Sélestat - Marckolsheim	87 590	96 233	0,6	0,3	0,3
CUS	452 609	492 701	0,5	0,7	- 0,1

Source: INSEE, recensement de la population 1999, projections OMPHALE

Une croissance démographique menacée par un solde naturel négatif à l'horizon 2015

Entre 1999 et 2015, la population du périmètre de projection dans lequel se situent les communes du SCOT, devrait augmenter de 2%. Cette augmentation, de 3 points plus faible que celle estimée à l'échelle alsacienne, serait essentiellement due à un solde migratoire positif. Déjà sur la période 1990-1999, la croissance démographique dans le périmètre du SCOT MVR tient au solde migratoire positif.

Un retournement de situation pourrait s'observer après 2015 : le solde naturel deviendrait négatif, les décès étant supérieurs aux naissances. Les migrations ne parviendraient pas à combler ce déficit, ce qui aurait pour conséquence d'avoir une démographie négative.

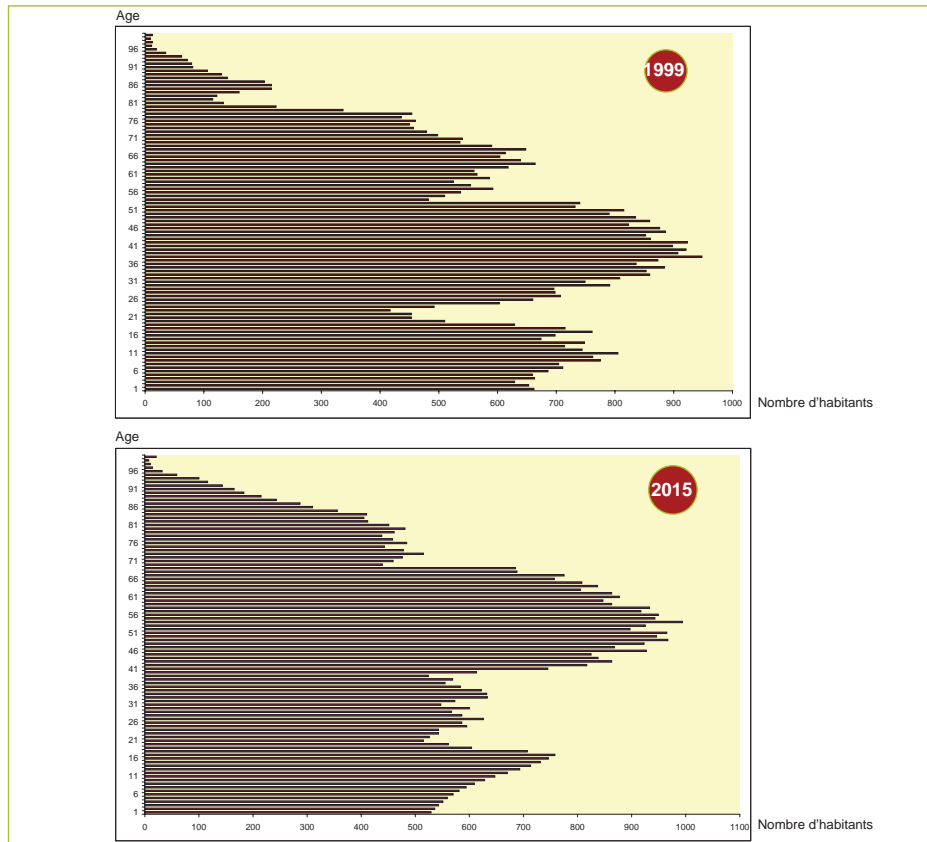
Une population âgée de plus en plus nombreuse

Les générations nombreuses du baby-boom, nées après la deuxième guerre mondiale, jouent sur la répartition par âge de la population et sur l'âge moyen de la population totale. Les graphiques ci-contre indiquent que la part des 40-59 ans a connu une forte augmentation entre 1999 et 2006, au détriment des 20-39 ans qui voient leur part diminuer dans la population totale du SCOT.

Le vieillissement se traduit par une transformation de la pyramide des âges par le haut et par le bas, comme le montrent les deux graphiques ci-dessous. La base de la pyramide se rétrécit de plus en plus, alors que le centre se gonfle. Enfin, la pointe de la pyramide s'élargit du fait de l'augmentation du nombre de personnes très âgées, et en particulier des centenaires.

En 2015, pour les 20-39, le creux s'amplifie ce qui s'explique par le départ des jeunes pour suivre des études en dehors du territoire et/ou le départ de jeunes actifs trouvant un emploi ailleurs.

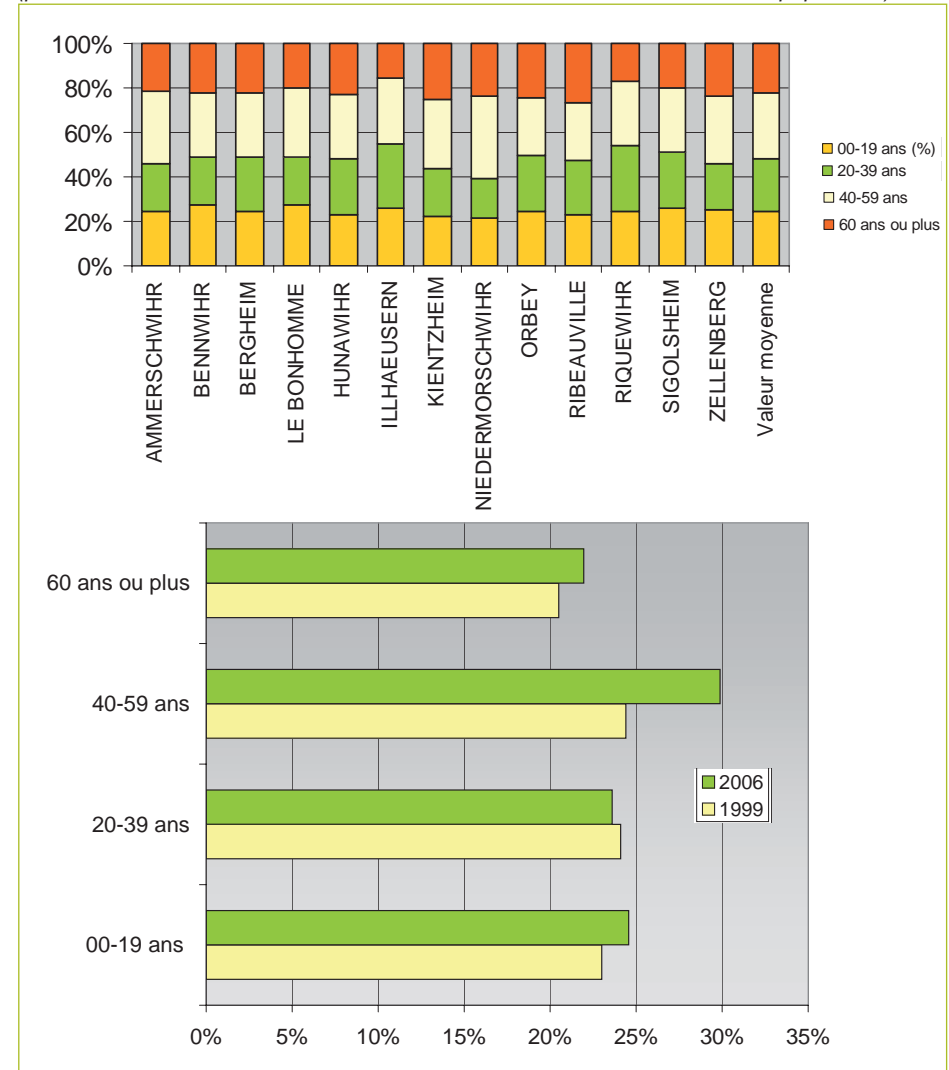
Evolution de la pyramide des âges dans la zone de projection



Source: INSEE, traitement: AURM

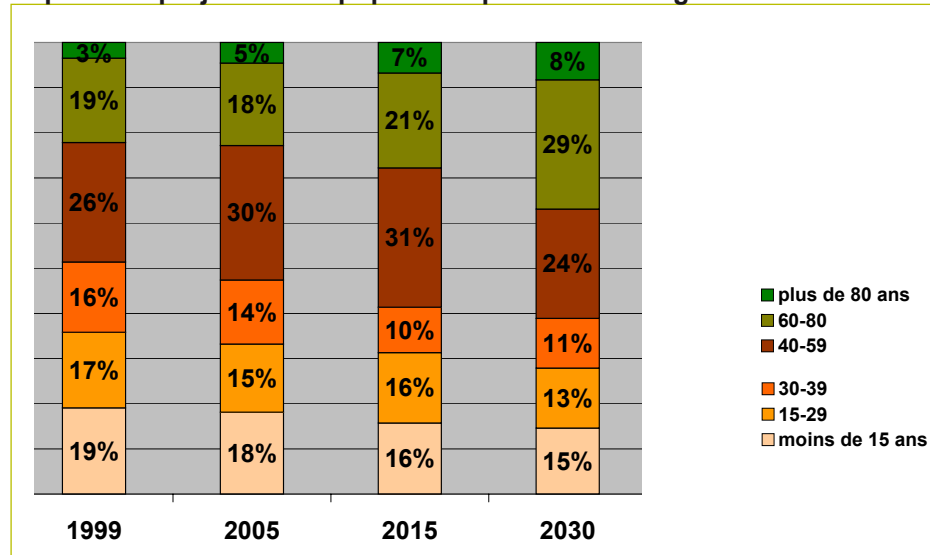
Répartition de la population par tranche d'âge en 2006

(pour les communes recensées dans le cadre du recensement rénové de la population)



Source: INSEE, estimations AURM

Répartition projetée de la population par tranche d'âge



Source: Projection INSEE

Sur la zone de projection, le vieillissement de la population est particulièrement manifeste. Selon les prévisions de l'INSEE, la part des 60-80 ans augmenterait de près de 10 points entre 1999 et 2030 passant de 19 à 29%. La réduction de la démographie se confirme ici par la part des moins de 15 ans dans la population totale : 19% en 1999 à 15% en 2030.

Des prévisions démographiques... aux projections des ménages

En 1999, la taille des ménages sur le territoire de projection atteignait 2.57 personnes/ménage. En 2005, le chiffre tombe à 2.48 personnes/ménage.

Pour déterminer le nombre de ménages à l'horizon 2015, il faut au préalable déterminer la taille moyenne d'un ménage à cette date. L'hypothèse, calculée statistiquement, retenue montre que la taille des ménages en 2015 atteindra 2.44 personnes/résidence principale.

Un ménage = une résidence principale. Aussi, en 2015 le nombre de résidences principales dans le périmètre de la zone de projection atteindrait 23847.

Population projetée par tranche d'âge sur le périmètre de l'étude INSEE

La projection porte sur un périmètre comprenant, les communes du scot ainsi que celles du canton de Wintzenheim (Eguisheim, Herrlisheim-près-Colmar, Husseren-les-Châteaux, Obermorschwihr, Turckheim, Voegtlinshofen, Walbach, Wettolsheim, Wintzenheim et Zimmerbach) et les 2 Communes bas-rhinoises : Kintzheim et Orschwiller.

Tranche d'âge	Population			
	année 1999	année 2005	année 2015	année 2030
moins 1 à 4	3266	3142	2718	2654
5 à 9	3638	3483	2982	2873
10 à 15	3685	3715	3454	3003
15 à 19	3313	3540	3376	2783
20 à 24	2418	2609	2722	2275
25 à 29	3552	2463	2965	2710
30 à 34	4153	3686	3007	3062
35 à 39	4485	4405	2844	3360
40 à 44	4419	4657	4088	3563
45 à 49	4183	4530	4631	3394
50 à 54	3279	4274	4724	3015
55 à 59	2794	3531	4509	4172
60 à 64	3046	2658	4190	4616
65 à 69	2991	2830	3344	4543
70 à 74	2424	2800	2371	4097
75 à 79	1910	2141	2322	3472
80 à 84	745	1661	2034	2461
85 à 89	794	477	1238	1363
90 à 94	329	375	583	763
95 à 99	63	96	84	252
total	55487	57073	58186	58431

Source: Projection INSEE

2-3 Les projections logements

A partir des projections du nombre de ménages, des projections de logements sont réalisées.

Ces projections ont été élaborées à la même échelle que les projections démographiques, soit les communes du SCOT Montagne Vignoble et Ried + communes du canton de Wintzenheim + Kintzheim (Bas Rhin) + Orschwiller (Bas-Rhin). Dans le modèle, un ménage représente une résidence principale. A partir de ce postulat, un nombre de logements est estimé à horizon 2015.

Pour ce faire un taux de logements vacants est conservé ainsi qu'un taux de résidences secondaires, équivalents à ceux de 1999, soit respectivement 6.2% et 8,4%. L'estimation des besoins liés au renouvellement du parc s'appuie également sur les tendances passées (soit 30 logements/an)

SCENARIO DE PROJECTIONS

	Scénario de projection 1		
	1999	2015 hypothèses	
Nb de ménages/ Nb RP	21513	25298	85,4
Nb de log vacants	1479	1837	6,2
Evolution log vacants 1990-1999	-76		
part logements vacants dans le parc en 1999 (en %)	6,2%		
Nb de RS	2105	2105	
Evolution RS 1990-1999	212		
part RS dans parc log en 1999 (en %)	8,4	2488	8,4
Nb logements	25097	29623	
Evolution parc de logements		4526	
Nb log construits entre 1990 et 1999	2881		
Besoin renouvellement entre 90 et 99 (nb logements)	271		
besoin en renouvellement annuel entre 1990 et 1999	30	482	30 log/an
Besoin en logements neufs (période 1999-2015)		5008	
Besoin annuel en logements neufs entre 1999 et 2015		313	

Source données: INSEE

Besoin en renouvellement = (nb logts 90 + nb lgts constr entre 90 et 99) - nb lgts en 99

RP - Résidence principale
RS - Résidence secondaire

ANNEE	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2000-2006
projection scénario I ⁽¹⁾	280	280	280	280	280	280	280	1960
projection scénario U ⁽²⁾	327	327	327	327	327	327	327	2289
Logements commencés zone projection munster ribeauvillé	412	356	282	289	255	556	305	2455
Logements commencés SCOT MVR	263	224	168	196	192	209	200	1452
Part SCOT MVR dans zone projection Ribeauvillé/Munster	64%	63%	60%	68%	75%	38%	66%	59%

ANNEE	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2000-2006
scénario projection	313	313	313	313	313	313	313	2191
Logements commencés SCOT MVR	263	224	168	196	192	209	200	1452

(source: données sitadel à la commune - disponible sur www.equipement.gouv.fr)

- (1) Scénario I : prolongation des tendances migratoires 82-99
(2) Scénario U : prolongation des tendances migratoires 90-99

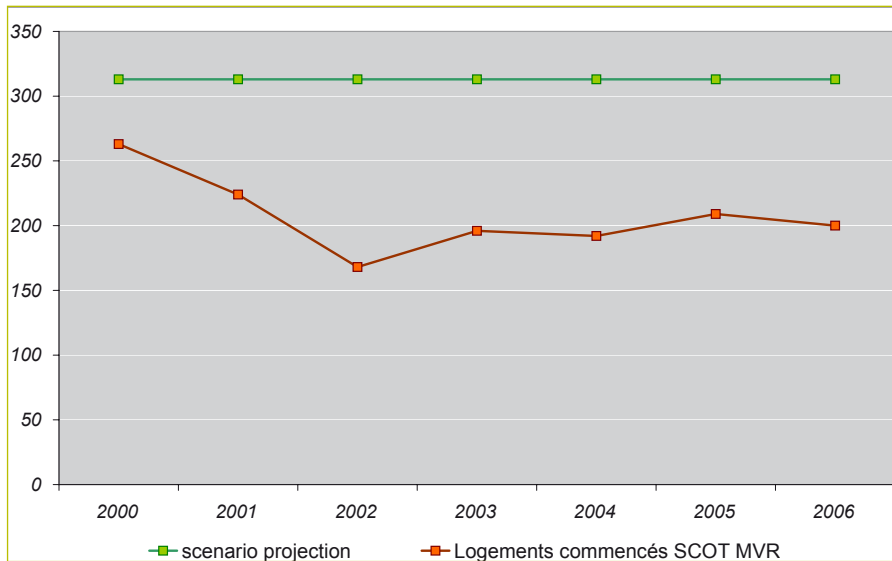
Les projections ne sont en réalité que des estimations réalisées à partir de modèles statistiques. Les biais sont nombreux puisque les aléas locaux et le contexte territorial (attractivité, dynamisme économique ...) ne sont pas pris en compte. Le complément local d'informations est indispensable pour éclairer les projections ainsi réalisées.

Le SCOT compte environ 35 000 habitants. L'INSEE préconise un seuil minimum de 50 000 habitants pour réaliser des projections. En effet, plus le territoire est petit, plus les biais risquent d'être élevés. Il est ainsi trop hasardeux de tirer des conclusions ou fixer des objectifs pour le périmètre étudié. La projection réalisée est ainsi limitée sur la zone étendue.

Les hypothèses concernant le taux de logements vacants, de résidences secondaires ainsi que les besoins en renouvellement devront être retravaillées dans les autres étapes du SCOT (PADD et DOG) en fonction des volontés politiques qui s'exprimeront au cours de l'élaboration du document. En effet, le modèle ci-dessus est un scénario théorique tendanciel qui devra être affiné par les velléités locales d'infléchir ou non les tendances.

Où en est-on de la construction de logements neufs dans le périmètre du SCOT par rapport aux besoins estimés ?

Comparaison entre ce qui est construit (ligne rouge) et le besoin estimé (ligne verte)
 NB : Les données du scénario projection prennent en compte l'ensemble du périmètre d'étude et alors que la ligne rouge est uniquement sur le périmètre SCOT MVR



Source: Fichier SITADEL, DRE

Questionnement

Selon les projections de l'INSEE, le nombre d'habitants du périmètre SCOT MVR va continuer de croître d'ici la prochaine décennie, essentiellement du fait des migrations résidentielles. Au delà, la tendance a des risques de s'inverser.

1. Comment organiser la croissance démographique ?
 - Faut-il favoriser l'augmentation de la population dans toutes les communes ?
 - Faut-il développer des pôles /des centralités vers lesquels orienter la croissance ?

2. A-t-on les moyens d'accueillir plus de population ?
 - Dispose-t-on de suffisamment de foncier ?
 - Ne risque-t-on pas une saturation des équipements ?
 - Le rythme de construction de logements neufs est-il suffisant ?
 - Quels leviers faut-il actionner pour répondre à cette croissance ?

3. Peut-on répondre aux besoins des populations, notamment ceux liés au vieillissement ?
 - Dispose-t-on de produits logements adéquats ?
 - Faut-il promouvoir et développer les services de proximité ?
 - L'offre en transport en commun est elle adéquate ?

3- L'utilisation du sol

3-1 L'occupation actuelle du territoire

D'une superficie de 35 078 hectares, le territoire du SCOT Montagne Vignoble et Ried offre un espace plutôt dédié aux activités agricoles, viticoles ainsi qu'aux espaces dits naturels (forêts, boisements, chaumes et prairies).

L'espace urbain se concentre dans des noyaux villageois plutôt denses et occupe un peu plus de 3 % de la superficie du territoire. Les activités économiques occupent à peine 1 % de la surface totale du territoire ce qui représente un faible taux d'urbanisation.

Grandes catégories d'occupation du sol	Surface en ha en 2000	% de la surface totale
Espaces urbanisés - habitat	1 143	3,3
Grandes emprises (activités économiques)	190	0,6
Espaces naturels	19 444	55,5
Espaces cultivés	14 241	40,6

Source : BDOCS 2000

3-2 Evaluation de la consommation d'espace

La consommation d'espace a été évaluée par une méthode cartographique qui, sur la base de cartes et photos aériennes, analyse l'enveloppe urbaine et son évolution. Cette méthode permet d'approcher la consommation d'espace mais non d'en donner une image stricte et rigoureuse de par les différentes interprétations des données que l'on peut faire.

Les indications proposées n'ont donc que pour ambition de déterminer la consommation d'espace en grande masse et d'évaluer en longue période la situation du territoire du SCOT par rapport au département.

Les données utilisées concernant l'évolution de la tache urbaine 1962, 1984 ; 2000 sont :

- Pour 1962 : la Région Alsace a fait réaliser par le SERTIT (Service Régional de Traitement d'image et de Télédétection) un plan d'information historique représentant l'extension des taches urbaines en 1962 sur la Région Alsace à partir de l'analyse et de l'interprétation d'images satellites Corona

- Pour 1984 à 1995 : le partenariat PRATIS a permis de réaliser une cartographie en 9 classes de l'occupation du sol en Alsace à partir de l'analyse d'images Landsat (1984) et Spot (1992 et 1995)

- Pour 2000 : BDOCS (banque de données d'occupation du sol) résulte du croisement de plusieurs sources : données satellitaires, photos aériennes, cartes IGN, plans de villes, vérification terrain), une mise à jour est en cours pour l'année 2008 et sera disponible en 2009.

Surface urbanisée : regroupement des classes «bâti continu», «bâti discontinu», «grandes emprises» et «végétation en milieu urbain».

	SCOT MVR (en ha)	HAUT-RHIN (en ha)
1984	1057,66	23829
1992	1105,16	24962
1995	1292,36	26306
2000	1489,59	31108

Source : BDOCS 2000

Entre 1984 et 2000, **431,93** ha ont été consommés correspondant à une moyenne annuelle de 27 hectares.

D'après ces chiffres, près de 200 ha ont été consommés entre 1992 et 1995 qui s'explique par la création de nouvelles zones d'habitat, mais surtout de zones d'activités plus importantes (voir carte).

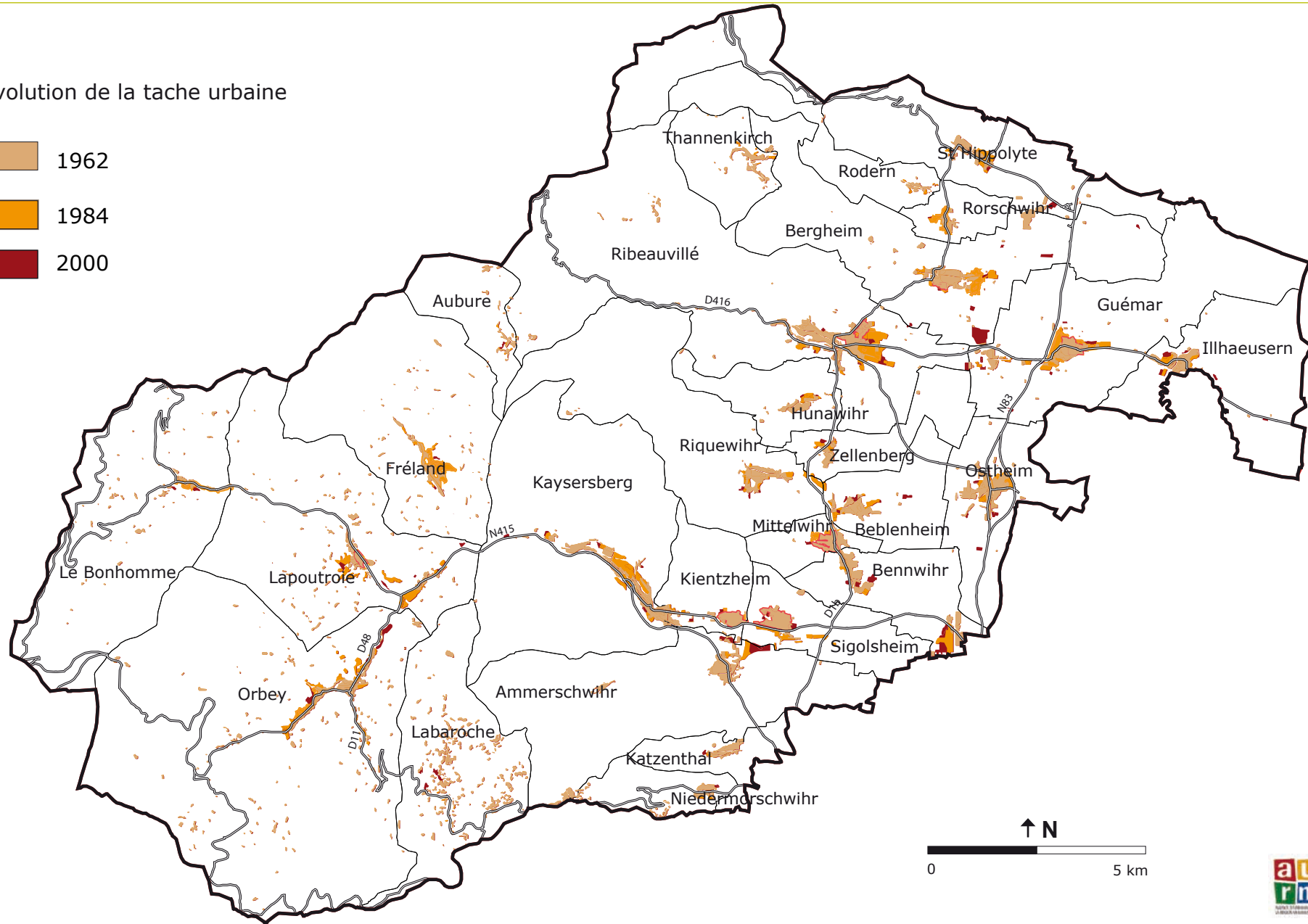
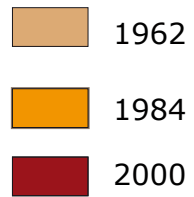
Evolution	SCOT MVR (%)	HAUT-RHIN (%)
1984-1992	0,55	0,58
1992 - 1995	5,35	1,76
1995 - 2000	2,88	3,41

Source : BDOCS 2000

Hormis la période entre 1992 et 1995, le pourcentage d'évolution est toujours inférieur à celui du département du Haut-Rhin.

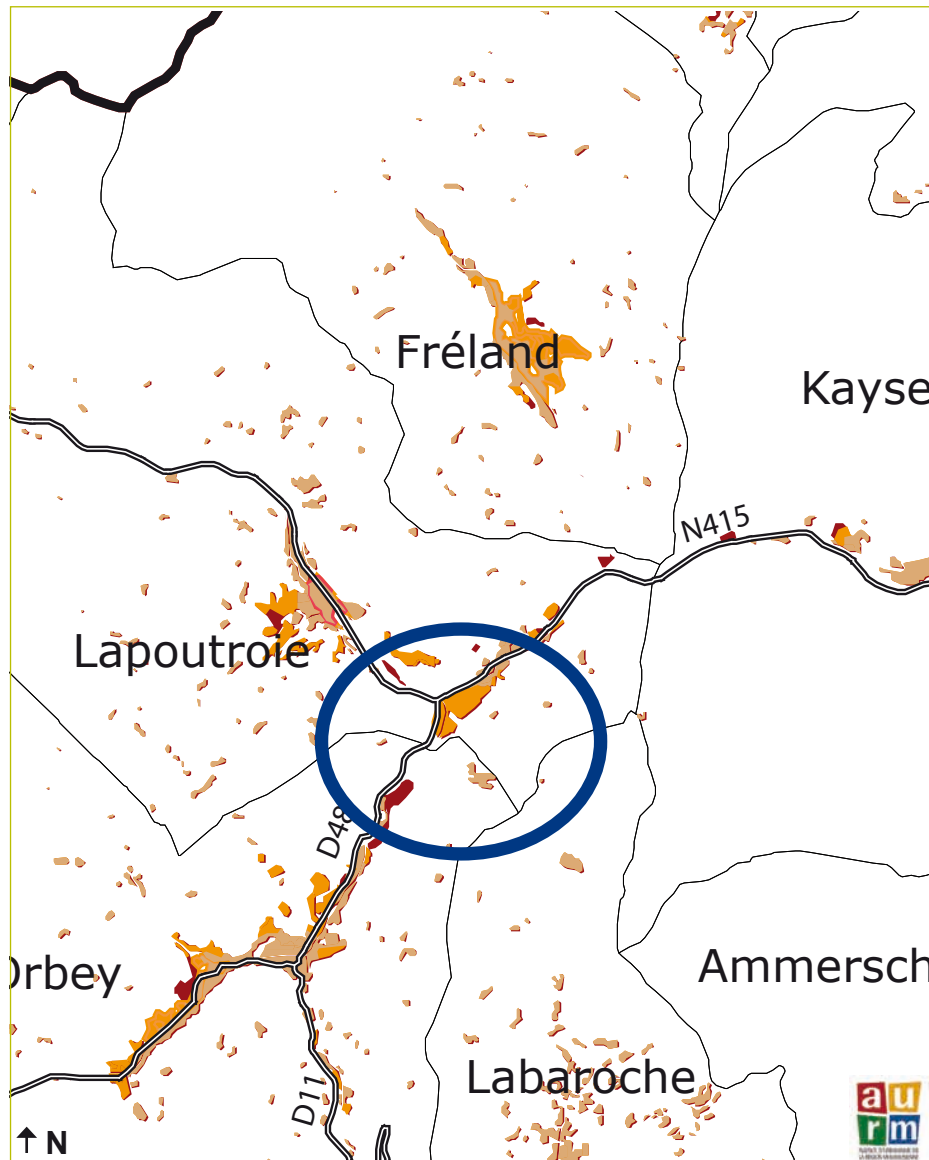
La population en 2000 (RGP 1999) était de 34 838 ce qui ramène une évaluation de la densité de **23 habitants par hectare urbanisé**. En 1992, en prenant la population de 1990, on peut calculer une densité de 29 habitants par hectare urbanisé. Ces chiffres corroborent la tendance des villages du territoire initialement groupé à perdre de leur identité au gré des extensions pavillonnaires, plus consommatrices d'espace. La valeur du foncier, très variable entre la montagne, le vignoble et la plaine, n'est pas un frein au grignotage des terres agricoles. Du fait du desserrement de la population, les besoins sont plus importants.

Evolution de la tache urbaine



Sources) : Scan 25-IGN- Interprétation d'images satellitaires (IRS, Landsat 2000) Région Alsace, BDOCS 2000
Réalisation : AURM - CB-2007

**Extension importante entre 1962 et 1984 au carrefour de la croix d'Orbey
- zone d'activités
Extensions des centres de Lapoutroie et Orbey**



Sources : Scan 25-IGN- Interprétation d'images satellitaires (IRS, Landsat 2000) Région Alsace, BDOCS 2000
Réalisation : AURM - CB-2007

Les éléments cartographiques ci-après ne représentent pas cette méthode de calcul, elle est basée sur une nouvelle méthode reposant sur la reconstitution des taches urbaines autour de 1960 et 1980. L'outil de référence utilisé : la BDOCS 2000 à laquelle on a soustrait les cartes IGN. Cela permet de repérer l'extension urbaine par rapport aux tissus anciens sans que cela soit une cartographie précise.

Selon l'étude portée par la Région Alsace et la DRE Alsace (citée dans le paragraphe précédent), il apparaît que la consommation foncière ait été raisonnable sur le territoire entre 1962 et 1999 rapportée à l'évolution démographique et la création d'emplois.

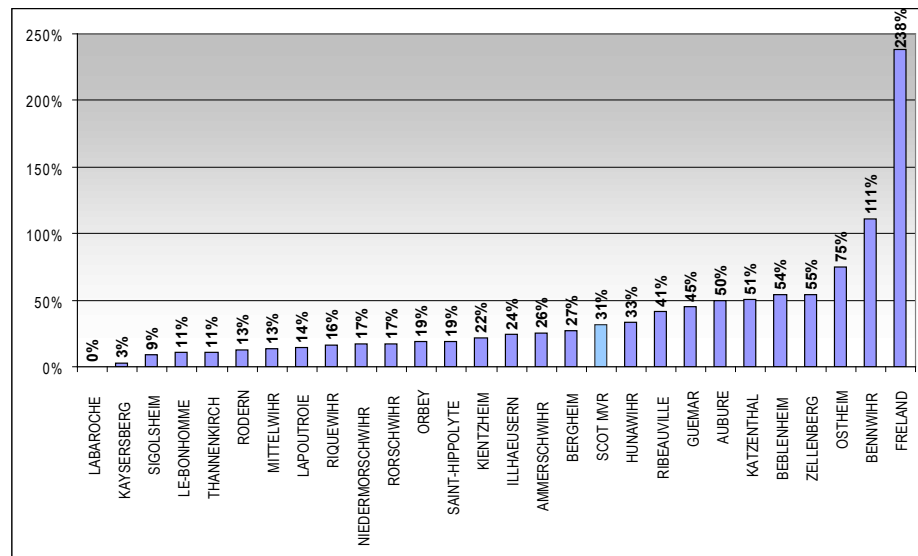
En moyenne, la **densité est de 23 habitant-emploi /ha** alors qu'elle est de 18 à l'échelle régionale à titre de comparaison. Toutefois, ces chiffres sont à prendre avec précaution au regard des données datant de 1999 et des évolutions actuelles.

Le bilan du Schéma Directeur de 1998 montre que les communes n'ont pas nécessairement suivi les prescriptions en matière de préservation des espaces non urbanisés.

Les communes qui ont connu un développement démographique plus important subissent également une consommation foncière importante de par la tendance à proposer un habitat pavillonnaire en extension, bien moins dense que les tissus anciens de ces villages. Entre 1992 et 2000, la densité moyenne passe de 29 à 23 habitants/ha urbanisé. Il est à souligner que ce sont principalement des communes peu influentes au sein de l'armature urbaine du territoire, c'est-à-dire disposant de peu de services, emplois, équipements. De plus elles ne bénéficient pas de desserte idéale tant au niveau du routier (n'étant pas sur un grand axe de circulation) que du réseau de transport en commun.

3-3 Le potentiel d'urbanisation actuel

Proportion des zones NA et AU par rapport à la superficie des zones U inscrites au POS et PLU



L'étude des POS et PLU permet d'analyser la disponibilité effective des terrains ou plus précisément de la capacité des communes à produire de nouveaux fonciers. Ainsi, au regard des documents d'urbanisme locaux, **30 %** de surfaces urbaines actuelles sont inscrites en zone NA ou AU ce qui correspond à **575 hectares** de surfaces potentiellement urbanisables.

Ils sont répartis entre habitat et autres (62 %), réserves foncières (22 %) et économie (16 %).

Des communes se distinguent par un pourcentage important ou nul de zone d'extension :

- Labaroche : 0 %, pas de zone NA mais une grande zone U
- Bennwihr : 111 % répartis entre plusieurs zones NA dont une à vocation d'AFU (Association Foncière Urbaine)
- Fréland : 238 % prévu pour un parc animalier

Actuellement nous pouvons déduire des 575 hectares près de 200 qui sont soit déjà urbanisés, soit les projets sont abandonnés comme le parc animalier de Fréland sur 80 ha.

Des espaces en friche en voie d'être résorbés

L'étude de l'ADAUHR « Les friches économiques haut-rhinoises » en 2001 a recensé 15 friches sur les différentes communes du territoire dont deux étaient en voie de réhabilitation à Kaysersberg (hangar à bois) et Labaroche (garage Munier).

De ces friches, il n'en reste que trois :

1. Clinique St Anne à Thannenkirch
2. Ancien hôtel (le long de l'ancienne RN 83) à Saint-Hippolyte.
3. Usine à Hachimette Lapoutroie pour partie.

Les autres ont été soit transformées soit en logements, soit réutilisées à d'autre fin.

Dans cette analyse il n'a pas été pris en compte les centres de vacances qui pour certains présentent un potentiel foncier pour le développement de structures touristiques notamment sur la commune du Bonhomme.

En termes de potentiel de surface à restructurer il serait intéressant de prendre en compte les surfaces inoccupées des grandes emprises foncières au sein du tissu urbain de certaines communes.

3-4 La morphologie urbaine face aux risques d'une urbanisation mal maîtrisée

3-4-1 Composition des structures urbaines anciennes

L'armature urbaine sur le territoire du SCOT Montagne Vignoble et Ried est le résultat d'une Histoire largement expliquée par le contexte physique.

Le SCOT Montagne Vignoble et Ried se caractérise par une diversité de types d'urbanisation.

En effet, les villages et villes de Montagne ou de vallée présentent une urbanisation linéaire, développée le long des axes de communication, créant des villages - rues.

Autre particularité de la montagne l'urbanisation mitée ancestrale constituant une tache urbaine très éparse (voir carte tache urbaine).

Le vignoble et la plaine présentent des zones urbaines concentriques relativement compactes, formant entre autre le long de la route des vins une succession de noyaux urbains distincts et parfois se confondant comme Mittelwihr et Bennwihr.

On peut distinguer également certains villages (surtout en plaine) au tissu urbain moins resserré présentant souvent des rues plus larges.

Zone urbanisée ancienne concentrique compacte



photo: Ecoscop - Sandrine Marbach

Zone urbanisée ancienne concentrique plus lâche



photo: Ecoscop - Sandrine Marbach

Zone urbanisée ancienne linéaire

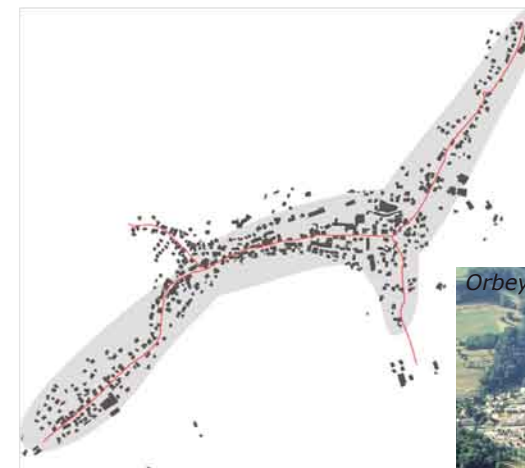


photo: Ecoscop - Sandrine Marbach

3-4-2 Les formes de développement urbain actuelles et leurs conséquences sur le paysage urbain.

A ces morphologies typiques se greffent les extensions urbaines qui ne se sont pas nécessairement adaptées, privilégiant un modèle de développement urbain commun qu'est le lotissement, uniformisant les formes d'habitats réduites souvent au pavillonnaire.

Hormis l'impact conséquent sur le foncier (consommation excessive voire gaspillage opéré surtout dans les années 70), l'impact sur l'identité et la typicité des villages ainsi que sur le paysage (dont l'analyse est prise en compte dans l'état initial de l'environnement), est également considérable.

Des opérations à densité plus importante notamment des collectifs ne sont toutefois pas toujours la solution car la consommation foncière est parfois égale à des maisons individuelles ou leur implantation n'est pas judicieuse (en bordure de voie à l'écart des centres bourgs).

A l'inverse, certains villages ont particulièrement restructurés leur tissu ancien en insérant des bâtiments collectifs intégrés à la morphologie du village.

3-4-3 Des espaces publics dédiés principalement à la voiture

Dans les centres bourgs et villages, les espaces publics sont souvent voués au stationnement notamment les centres touristiques accueillant des visiteurs en masse.

Certains centres bourgs ont toutefois privilégié les espaces conviviaux dans le but de préserver la typologie villageoise permettant des lieux de rencontre, de repos ou de promenade à l'intérieur ou à l'extérieur du centre ancien.

Intégration de bâtiment collectif dans le tissu ancien à Hunawhihr



Bâtiment collectif à l'extérieur de l'enveloppe urbaine à Kientzheim



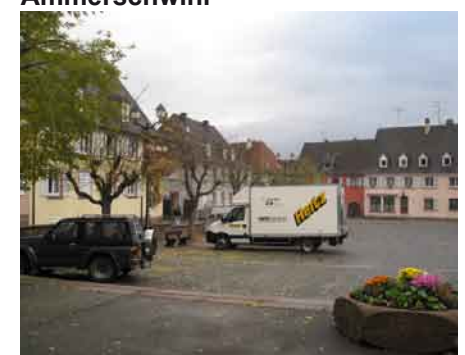
Lotissement à Orbey



Espace public à Bergheim



Espace de stationnement à Ammerschwihr



4- Les singularités du parc de logements et de ses occupants

4-1 Les résidences principales

Une croissance du parc de résidences principales qui est davantage le fait des petites communes

Commune	RP 99	RP 2005	Evolution 1999/2005
Aubure	194	189	-3%
Katzenthal	233	232	0%
Niedermorschwihr	241	243	1%
Kientzheim	345	350	1%
Mittelwihr	332	337	2%
Bebenheim	399	407	2%
Bergheim	721	740	3%
Ribeauvillé	2027	2089	3%
Orbey	1477	1523	3%
Rodern	126	130	3%
Ammerschwih	786	813	3%
Lapoutroie	848	878	4%
Zellenberg	163	170	4%
Saint-Hippolyte	408	426	4%
Kaysersberg	1223	1280	5%
Guémar	504	535	6%
Thannenkirch	203	216	6%
Rorschwihr	137	146	7%
Riquewihr	549	595	8%
Fréland	518	569	10%
Illhaeusern	230	254	10%
Sigolsheim	421	470	12%
Le Bonhomme	316	356	13%
Labaroche	815	920	13%
Hunawih	230	260	13%
Bennwihr	482	548	14%
Ostheim	542	625	15%
Total	14470	15301	6%

Source: Fichier FILOCOM, DRE

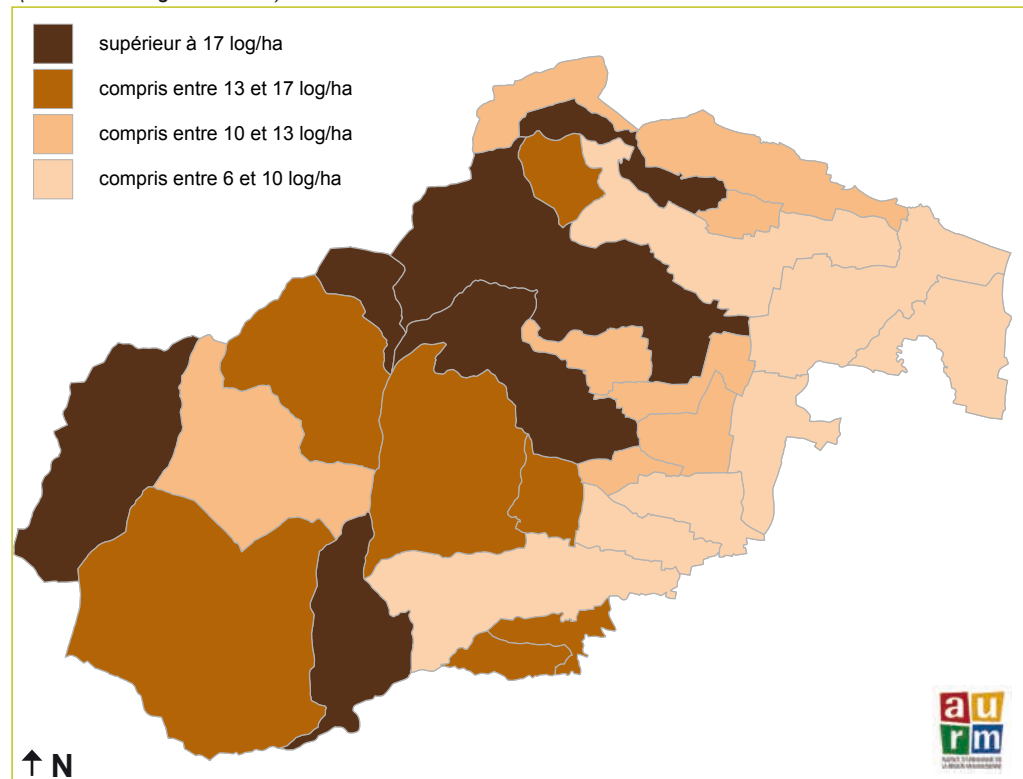
Des densités moyennes de logements comparables à celles du Haut-Rhin

Le parc de résidences principales a augmenté de 6% entre 1999 et 2005 sur le périmètre du SCOT. On remarque également que deux communes de montagne, Le Bonhomme et Labaroche connaissent des taux de croissance de leur parc supérieur à 10%.

Les plus faibles densités du parc de logements concernent les communes à proximité de l'agglomération de Colmar. Pour référence, la densité moyenne de logements à l'échelle du Haut-Rhin atteint 11 logements/ha urbanisé en 2005.

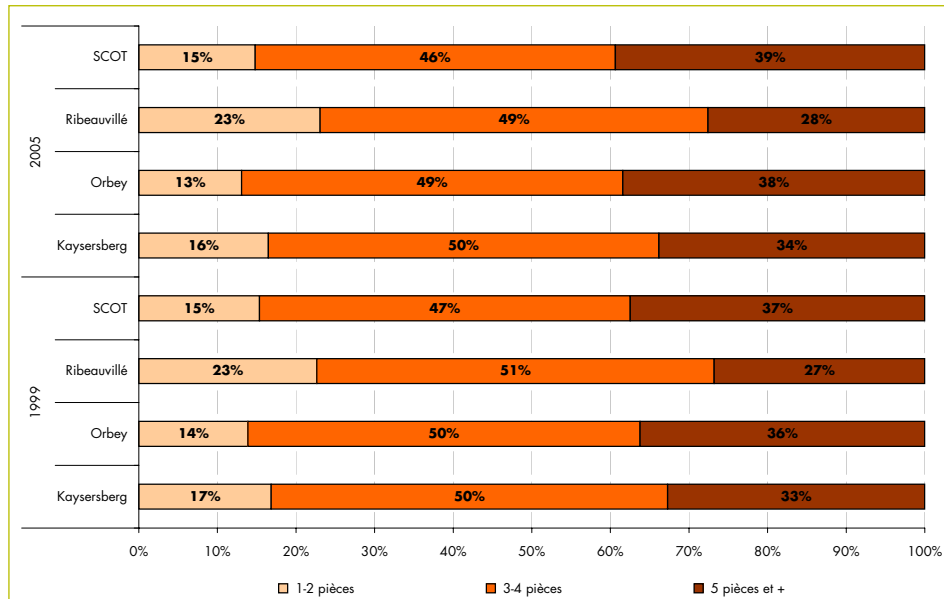
Les pôles urbains sont les communes où le nombre de logements par hectare est le plus élevé, exception faite de quelques communes de montagne.

Répartition du parc de logements en 2005 par rapport à la surface urbanisée (nombre de logements/ha)



Importance des 3/4 pièces dans le parc de logements

Typologie du parc de résidences principales



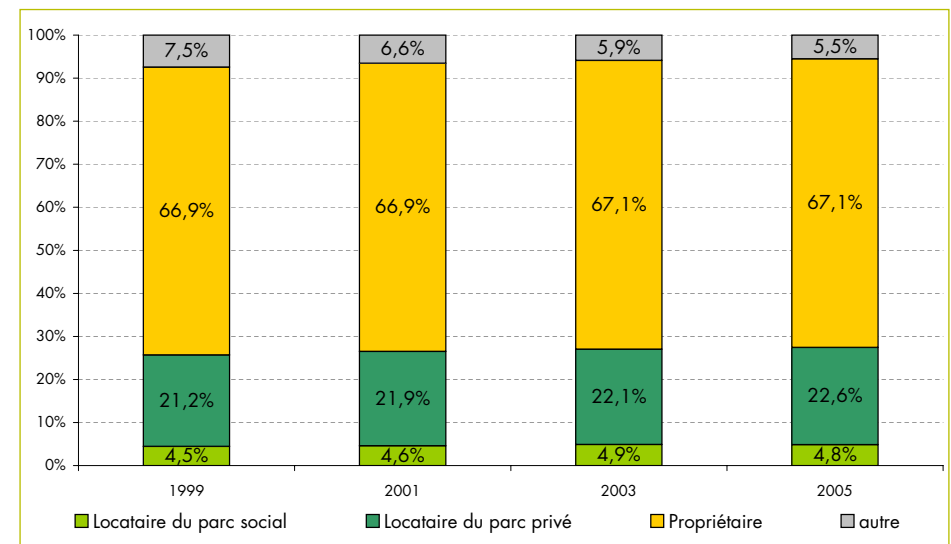
Source: Fichier FILOCOM, DRE/DAEI

Entre 1999 et 2005, la typologie du parc de logements dans le périmètre du SCOT MVR a très peu évolué. Les logements de taille intermédiaire (3-4 pièces) qui représentaient 47% du parc de logements en 1999, représentent 46% du parc de logements en 2005. Viennent ensuite les grands logements (5 pièces et +), 39% du parc en 2005 puis les logements de 1-2 pièces, moins nombreux et moins territorialisés : en effet, ce sont les communes les plus grandes qui concentrent ce parc à raison de 23% à Ribeauvillé, 16% à Kaysersberg et 13% à Orbey.

Une grande majorité de propriétaires occupants

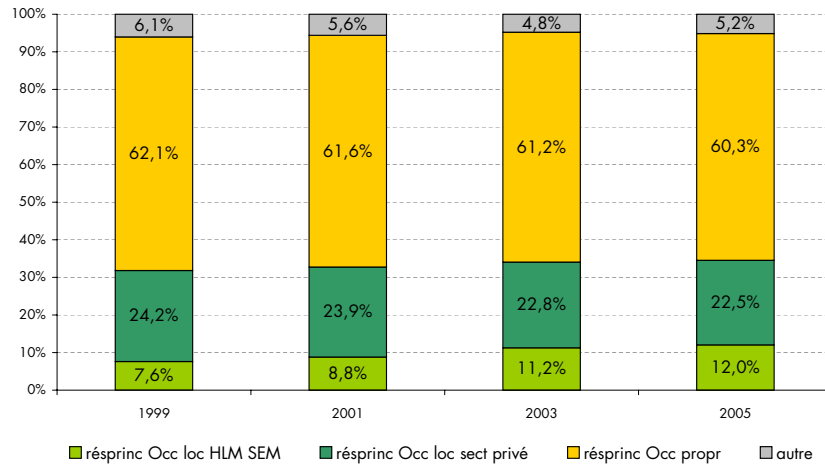
Entre 1999 et 2005, on peut constater une relative stabilité des statuts d'occupation des résidences principales : les propriétaires restent majoritaires avec 67% du parc de résidences principales, 22% des résidences principales sont occupées par des locataires du parc privé, et on compte 5% de locataires du parc social. A titre de comparaison, les propriétaires représentent environ 54% du parc à l'échelle de la Région Alsace, les locataires du parc privé 25%, les locataires du parc social, 21%.

Statuts d'occupation dans le parc de résidences principales du SCOT



Source: Fichier FILOCOM, DRE/DAEI

A Kaysersberg



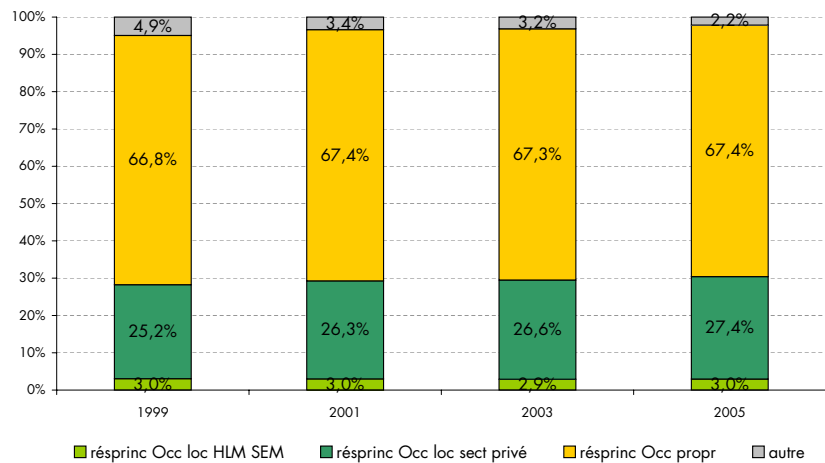
Source: Fichier FILOCOM, DRE/DAEI

- La part des locataires du parc social a fortement augmenté entre 1999 et 2005, passant de 7.6 à 12% .

- Les locataires du parc privé ont vu leur part augmenter de 2 points.

- Les propriétaires sont en revanche moins nombreux qu'en 1999 (-2 points).

A Orbey



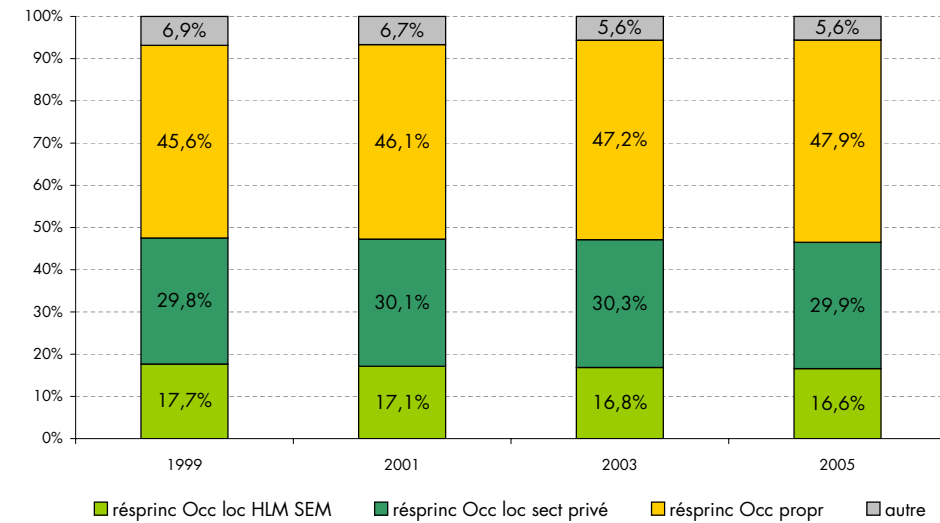
Source: Fichier FILOCOM, DRE/DAEI

- La part des locataires du parc social se maintient à 3% entre 1999 et 2005.

- Les locataires du parc privé ont vu leur part augmenter de 2 points.

- Les propriétaires sont quant à eux légèrement plus nombreux qu'en 1999.

A Ribeauvillé



Source: Fichier FILOCOM, DRE/DAEI

- La part des locataires du parc social a légèrement diminué entre 1999 et 2005.

- 1/3 du parc de logement est occupé par des locataires du parc privé.

- Les propriétaires sont quant à eux plus nombreux qu'en 1999.

communes	LLS en 1999	LLS en 2005	Evolution nombre de LLS entre 1999 et 2005
Ammerschwyr	26	35	9
Aubure			0
Bebenheim			0
Bennwyr	12	12	0
Bergheim		20	20
Fréland	8	8	0
Guémar		13	13
Hunawyr			0
Illhausern			0
Katzenthal			0
Kaysersberg	89	153	64
Kientzheim			0
Labaroche		5	5
Lapoutroie	26	30	4
Le Bonhomme		6	6
Mittelwyr	18	18	0
Niedermorschwyr		5	5
Orbey	45	48	3
Ostheim	34	38	4
Ribeauvillé	362	354	-8
Riquewyr	24	24	0
Rodern			0
Rorschwyr			0
Saint-Hippolyte			0
Sigolsheim	20	20	0
Thannenkirch			0
Zellenberg			0
Total	664	789	125

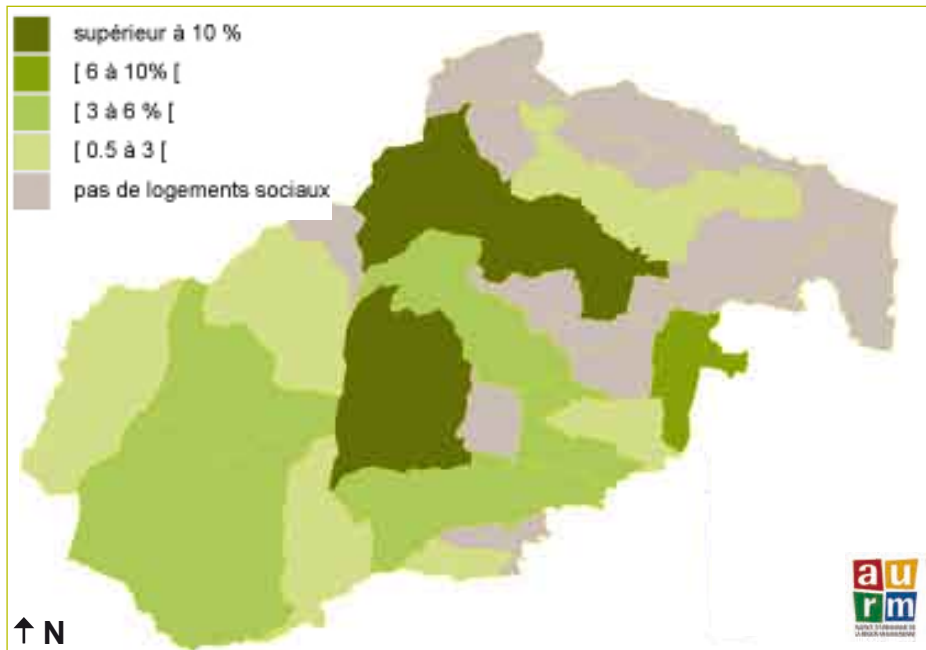
Une progression du parc locatif social dans quelques communes

En 6 ans, le parc de Logements Locatifs Sociaux (LLS) a légèrement augmenté passant de 664 logements à 789 logements, soit 125 logements locatifs sociaux en plus à l'échelle du SCOT. Le taux de logements locatifs sociaux atteint 5% des résidences principales en 2005, considérant l'ensemble du territoire.

Si Ribeauvillé et Kaysersberg concentrent 65% du parc locatif aidé, on peut souligner que 5 communes qui n'avaient pas de logements sociaux en 1999, en ont produit entre 1999 et 2005, alors que 11 communes n'ont toujours aucun logement social.

Le taux de logements locatifs sociaux en 2005

(Nombre de logements sociaux/nombre de résidences principales*100)



Source: Fichier EPLS, DRE

Un faible taux de rotation dans le parc social

Le parc de logements sociaux du périmètre SCOT MVR se compose à 29% de petits logements, 38% de 3 pièces, 28% de 4 pièces et seulement 3% de 5 pièces et plus.

La vacance est quasi inexistante, ce qui peut générer des tensions sur ce segment du parc de logements. En effet, les occupants du parc sont très peu mobiles et la demande pour accéder à un logement social existe et n'est par conséquent pas satisfaite. D'après les données du fichier du numéro unique de 2007 (DDE), 77 demandes sont enregistrées pour un logement social situé dans la Communauté de Communes de la vallée de Kaysersberg et 97 dans la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé (source : Observatoire de l'Habitat du Haut-Rhin, fiches diagnostic par EPCI).

«En terme d'évolution de l'offre locative sociale, on constate que l'offre quantitative s'est effectivement développée dans les poches prévues : on compte 16 logements construits dans 3 communes hors des périmètres de diffusion (Labaroche, Le Bonhomme, Niedermorschwihr) contre 109 dans les périmètres de diffusion.

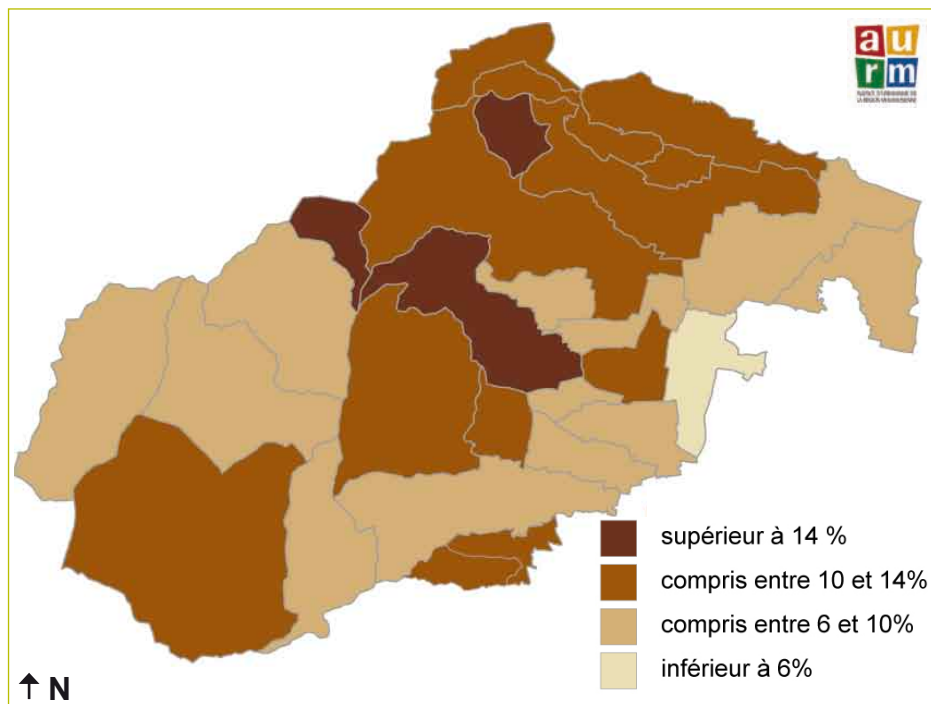
Toutefois, il importe d'attirer l'attention sur le fait que cette augmentation quantitative reste insuffisante au regard de l'évolution de la part de logements locatifs sociaux dans le parc de résidences principales. Dans les zones de diffusion, la part de logement sociaux est passé de 7 % à 7,9 % seul le périmètre formé par Kaysersberg et Ammerschwihr a connu une variation positive significative. Il est nécessaire de rappeler que malgré l'augmentation de l'offre locative sociale, la croissance du parc de résidences principales « impose » un rythme plus élevé de développement de l'offre sociale. La faiblesse de l'offre sur le territoire du SCOT, les logements locatifs sociaux représentant 5 % du parc de résidences principales, peut conduire certains ménages à reporter leurs choix de logement sur le parc privé via l'accession ou la location privée comme le montrent les cartes ci-dessous. Ce transfert vers le parc privé n'est pas anodin en cas de fragilisation économique des ménages (perte d'un emploi ...).» note de la Direction Départementale de l'Équipement dont le tableau et cartes sont mis en annexe.

Le volume de logements inoccupés assez conséquent

L'analyse du parc de logements vacants pose beaucoup de questions. En effet, les sources statistiques utilisées donnent des résultats douteux et auraient tendance à surestimer les taux de vacance. L'imprécision du fichier Filocom utilisé, vient du fait que sont considérés comme vacants, tous les locaux d'habitation non assujettis à la taxe d'habitation, y compris les meublés ou les logements soumis à la taxe professionnelle. Ainsi, pour la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, on compte 228 meublés déclarés (hors chambres d'hôte) en 2007, qui ne sont donc pas disponibles pour la résidentialisation (ce qui représente 2.5% de l'ensemble du parc de logements).

La Communauté de Communes de Kaysersberg procède actuellement en un relevé exhaustif des logements vacants sur son périmètre. Cette démarche nous permet d'évaluer les biais et ainsi mieux évaluer la situation réelle en ce qui concerne le phénomène de vacance.

Taux de vacance en 2005



Les logements vacants en 2005

Le taux de vacance dans le périmètre du SCOT MVR est relativement élevé : il atteint 11.5% en 2005. A titre de comparaison, le taux observé à l'échelle du département à la même date atteint 8.7%.

Toutefois, les conclusions de l'étude menée par la CCVK* (cf. tableau ci-dessous), confirment que cette vacance est largement surestimée par les sources statistiques traditionnelles utilisées : un grand nombre de logements sont considérés comme vacants alors qu'ils s'agit souvent de locations saisonnières ou de logements occupés quelque mois dans l'année, qui ne sont pas à considérer comme vacants.

* La CCVK a procédé début 2008 à un « relevé terrain » des logements vacants mobilisables sur son périmètre. L'objectif de ce relevé est de vérifier les chiffres statistiques et de connaître l'état et la localisation des logements vacants, afin d'estimer le nombre de logements pouvant être remobilisés.

Libellé	logements vacants	parc logements	Taux de vacance
Ammerschwyr	61	925	7%
Aubure	47	278	17%
Beblenheim	71	495	14%
Bennwahr	36	584	6%
Bergheim	109	888	12%
Fréland	53	733	7%
Guémar	53	588	9%
Hunawahr	24	284	8%
Illhausern	21	275	8%
Katzenthal	28	260	11%
Kaysersberg	145	1 520	10%
Kientzheim	45	409	11%
Labaroche	95	1 228	8%
Lapoutroie	82	1 052	8%
Le Bonhomme	40	481	8%
Mittelwahr	29	366	8%
Niedermorschwihr	30	301	10%
Orbey	280	1 986	14%
Ostheim	33	658	5%
Ribeauvillé	316	2 527	13%
Riquewahr	163	814	20%
Rodern	18	161	11%
Rorschwihr	18	177	10%
Saint-Hippolyte	70	521	13%
Sigolsheim	37	507	7%
Thannenkirch	61	327	19%
Zellenberg	13	183	7%
Total	1 978	18 528	11%

Source: Fichier FILOCOM, DRE/DAEI

Estimation des logements vacants mobilisables - CCVK (février – mai 2008)

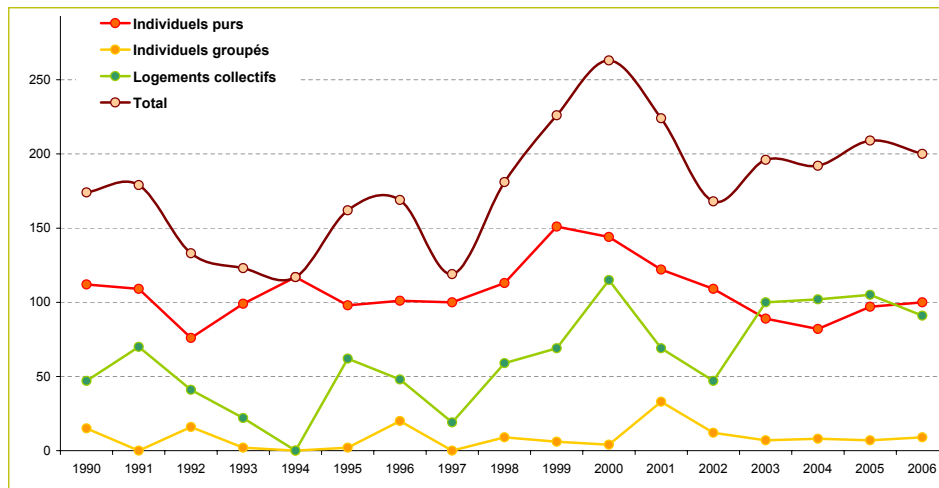
Communes	Nombre de logements vacants		Logements vacants mobilisables (relevé terrain février-mai 2008)
	FILOCOM (2005)	INSEE (dernier RP)	
Ammerschwyr	61	26 (2006)	7
Fréland	53	27 (1999)	12
Katzenthal	28	16 (2007)	10
Kaysersberg	145	84 (1999)	43
Kientzheim	45	27 (2005)	4
Labaroche	95	60 (1999)	NC
Lapoutroie	82	31 (2007)	24
Le Bonhomme	40	47 (2006)	13
Orbey	280	161 (2006)	20 (centre-bourg, hors hameaux et écarts)
Sigolsheim	37	43 (2006)	5
Total	866	522	138

Plus de constructions neuves sous forme de bâtiments collectifs que de maisons individuelles

Prix du foncier, coût de la construction, nouveaux modes d'habiter et dispositifs fiscaux incitatifs sont autant de facteurs qui expliquent la baisse de constructions individuelles au profit de logements collectifs. L'habitat individuel groupé, qui pourrait participer à la diversification des formes de l'habitat sur le territoire, n'est que très peu développé.

Entre 2001 et 2006, le rythme de construction de logements neufs atteint 100 logements/an, ce qui est légèrement plus faible que l'activité observée entre 1995 et 2000 où la production atteignait 120 logements par an.

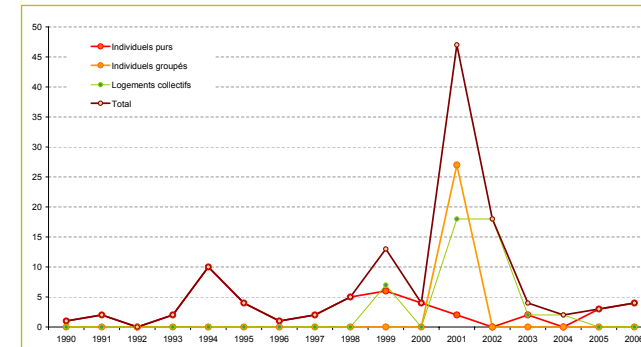
Contingent et typologie des logements neufs construits



Source: Fichier SITADEL, DRE

Les évolutions de la construction neuve dans les communes de Kaysersberg, Ribeauvillé et Orbey

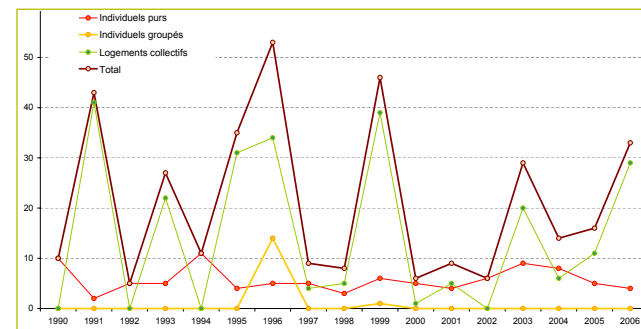
A Kaysersberg



Source: Fichier SITADEL, DRE

De 1990 à 1998, le développement résidentiel se fait exclusivement sous la forme de maisons individuelles. Les années 1999 à 2002 sont marquées par l'introduction de nouvelles formes d'habitat et l'apogée du niveau de construction neuve, alimenté notamment par un programme de 27 logements groupés en 2001. Depuis lors, le rythme de construction se fait à un rythme moins soutenu.

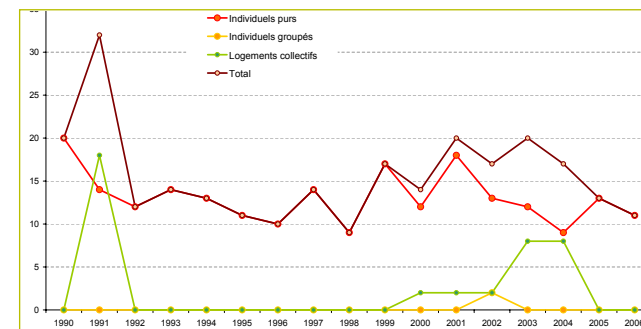
A Ribeauvillé



Source: Fichier SITADEL, DRE

La construction de logements neufs est très irrégulière depuis les années 1990 mais elle est essentiellement alimentée par la production de logements sous forme de collectifs.

A Orbey



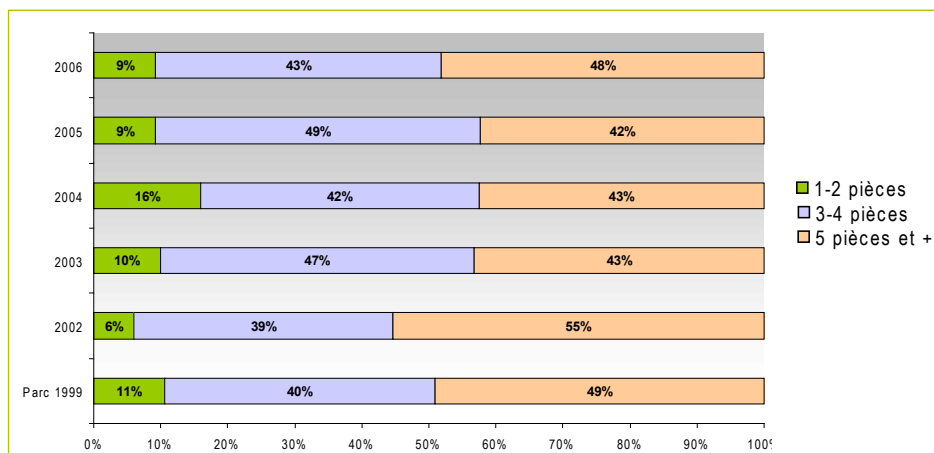
Source: Fichier SITADEL, DRE

La diversification des formes de l'habitat se précise en 2000 avec construction de logements en collectifs

La construction neuve se répartit également entre grands logements et logements de taille intermédiaire

Entre 2002 et 2005, on constate une légère diminution de la part des grands logements dans la production de logements neufs, cette évolution pouvant être liée au développement des formes d'habitat en collectif. Néanmoins, la structure varie très peu et respecte celle du parc existant : les logements intermédiaires sont les plus représentés au sein du parc, viennent ensuite les grands puis les petits logements.

Taille des logements neufs construits



Sources: Fichier SITADEL, DRE/ INSEE, RGP(1999)

A-t-on construit assez de logements pour maintenir la population et en accueillir une nouvelle ?

Le point mort est une valeur théorique qui permet de quantifier le nombre de logements à construire pour maintenir la population sur un territoire.

Si la commune a construit davantage que son point mort, les constructions supplémentaires auront servi à accueillir de nouveaux ménages.

Au contraire, si la commune construit moins, on supposera que les décohabitants n'auront pas pu trouver de logement sur place et qu'ils ont soit quitté le territoire pour se loger soit renoncé à la décohabitation (jeunes restant chez leurs parents). Un solde négatif peut ainsi être révélateur de tensions sur le marché local de l'habitat.

Entre 1990 et 1999, les communes du SCOT MVR ont globalement répondu à la demande. Les objectifs du point mort sont largement dépassés (+ 90%) et le territoire se développe en accueillant de nouvelles populations.

Calculs du point mort

commune	Logements construits entre 1990 et 1999	Besoins liés au renouvellement du parc de logements	(1) Besoins en desserrement	besoins liés à l'évolution du parc vacant et du parc de RS	point mort période 90-99	différentiel point mort/construction neuve 90-99
AMMERSCHWIHR	136	4	51	45	100	36
AUBURE	18	18	8	-16	10	8
BEBLENHEIM	51	10	24	7	41	10
BENNWIHR	55	-28	18	23	13	42
BERGHEIM	62	-5	35	19	49	13
LE BONHOMME	46	-4	-3	-10	-17	63
FRELAND	55	-11	12	9	10	45
GUEMAR	82	24	24	-21	27	55
HUNAWIHR	18	-42	21	36	15	3
ILLHAEUSERN	47	-3	15	11	23	24
KATZENTHAL	32	-3	25	12	34	-2
KAYSERSBERG	78	-24	79	55	110	-32
KIENTZHEIM	17	-2	29	12	39	-22
LABAROCHE	145	-9	19	14	24	121
LAPOUTROIE	95	48	25	-22	51	44
MITTELWIHR	54	7	12	0	19	35
NIEDERMORSCHWIHR	26	30	11	-4	37	-11
ORBÈY	190	39	86	-32	93	97
OSTHEIM	55	3	25	14	42	13
RIBEAUVILLE	187	-61	99	56	94	93
RIQUEWIHR	99	32	33	-24	41	58
RODERN	9	-11	2	1	-8	17
RORSCHWIHR	24	2	6	10	18	6
SAINT-HIPPOLYTE	27	-4	20	15	31	-4
SIGOLSHEIM	47	19	9	-5	23	24
THANNENKIRCH	25	10	1	-32	-21	46
ZELLENBERG	31	23	13	-24	12	19
TOTAL SCOT MVR	1711	62	685	149	896	815

Source: Fichier INSEE, RGP

(1) Desserrement des ménages

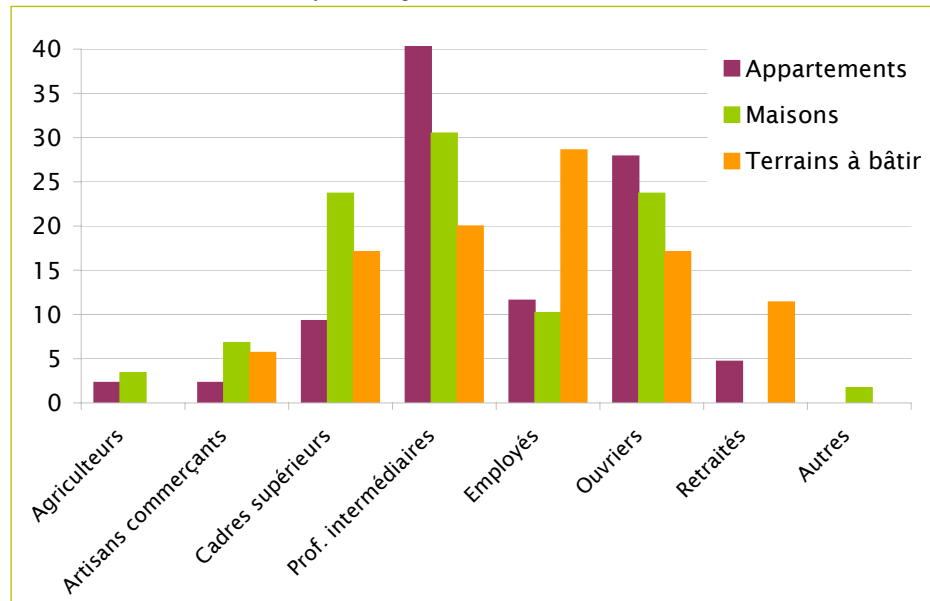
Phénomène lié aux jeunes quittant le domicile parental et aux séparations des couples générant une recomposition des familles (personnes seules, familles monoparentales ou au contraire recomposées). Cette décohabitation génère une inflation de la demande de logements.

4-2 Le profil des occupants

Du niveau de revenus au profil des accédants à la propriété dans le périmètre du SCOT

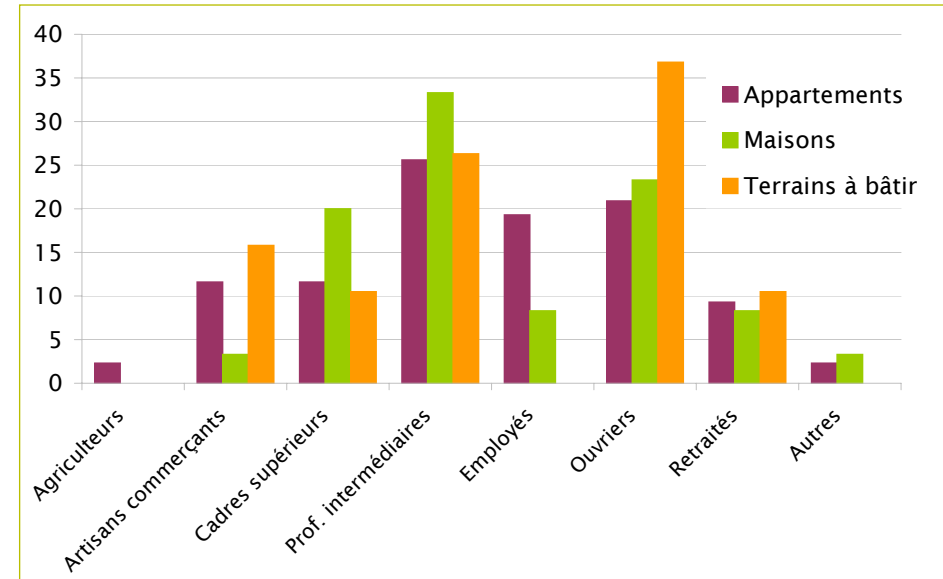
On peut observer des disparités géographiques en terme de répartition des revenus (carte ci-contre). Ainsi, plus on s'approche de la frontière bâloise, plus les revenus fiscaux des ménages sont élevés. Les vallées et le piémont des Vosges, concentrent à l'inverse les revenus fiscaux les plus faibles du département. Dans le périmètre du SCOT, les communes viticoles sont celles où se localisent les niveaux de revenus les plus élevés. La majorité des communes attirent un public ayant un revenu moyen. En 2005, le tiers des acquéreurs de maisons, appartements ou terrains sont des professions intermédiaires. Les ouvriers sont les secondes catégories socio-professionnelles les plus représentées lorsqu'on parle d'achat de biens immobiliers et surtout fonciers.

Catégories socioprofessionnelles des acquéreurs dans la Communauté de Communes de la Vallée de Kaisersberg en 2005



Source: PERVAL
Réalisation: Observatoire de l'Habitat du Haut Rhin (fiches diagnostic par EPCI)

Catégories socioprofessionnelles des acquéreurs dans la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé en 2005

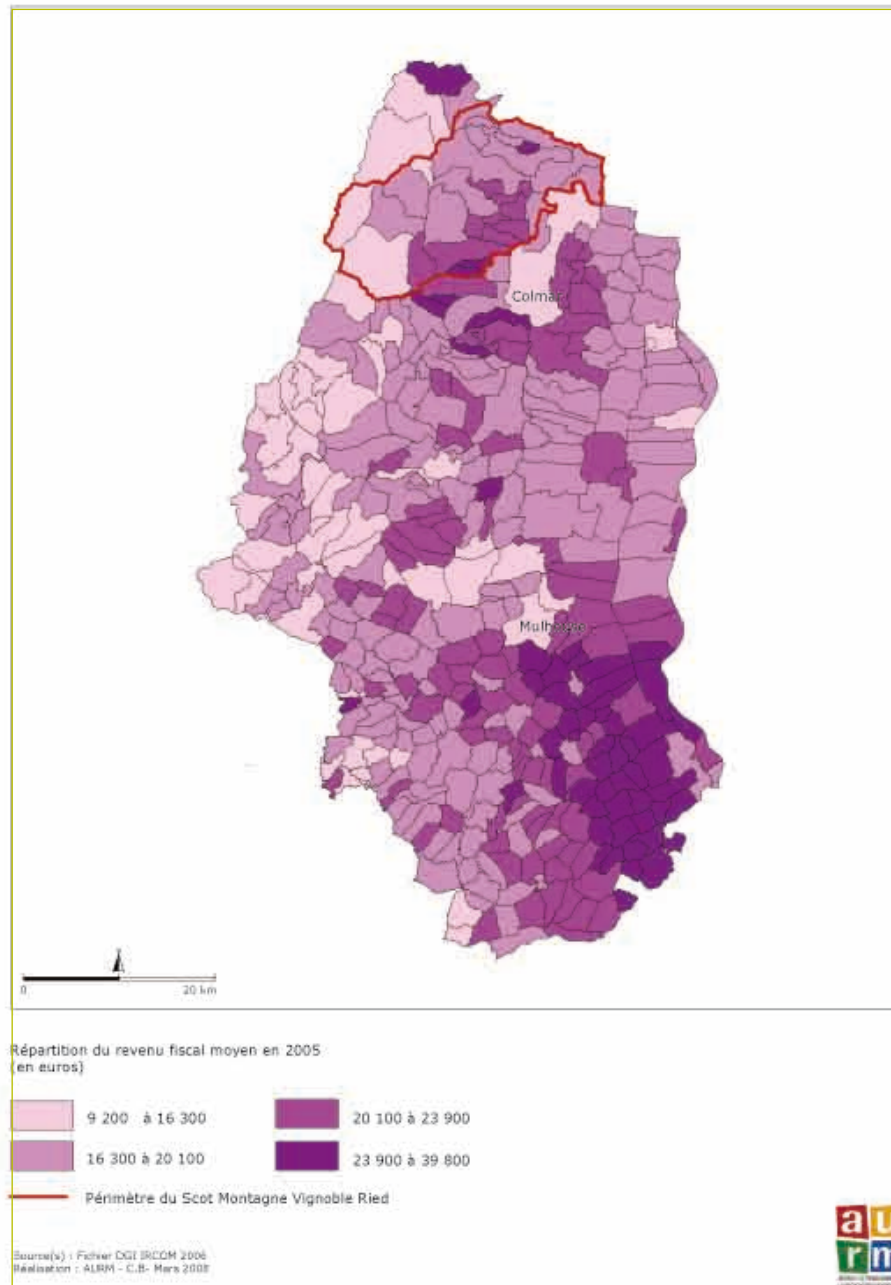


Source: PERVAL
Réalisation: Observatoire de l'Habitat du Haut Rhin (fiches diagnostic par EPCI)

La population des deux Communautés de Communes du périmètre du SCOT MVR est caractérisée par une proportion d'ouvriers importante. Cet état de fait explique qu'une grande partie des mutations dans le parc immobilier soit réalisée par cette même catégorie socio-professionnelle. On peut dans ce cas, relier le profil des accédants à l'occupation même du parc.

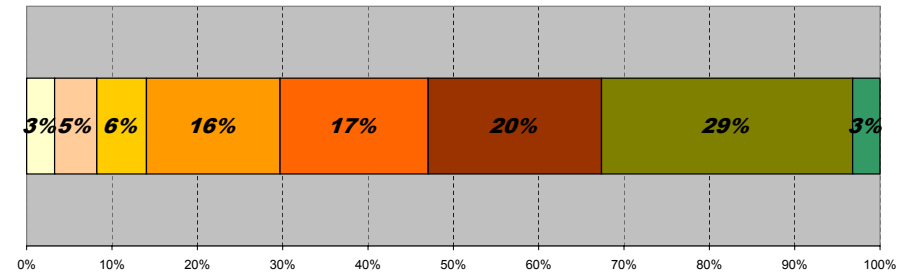
Mais cette réciproque ne se vérifie pas toujours. La majorité des transactions réalisées en 2005 a été contractée par des professions intermédiaires. Or elles ne représentent que 13 à 16% de la population active des Communautés de Communes. On peut donc penser que le périmètre du SCOT a attiré une population nouvelle, ayant un profil différent de la population en place.

Répartition des revenus moyens en 2005 dans le Haut-Rhin

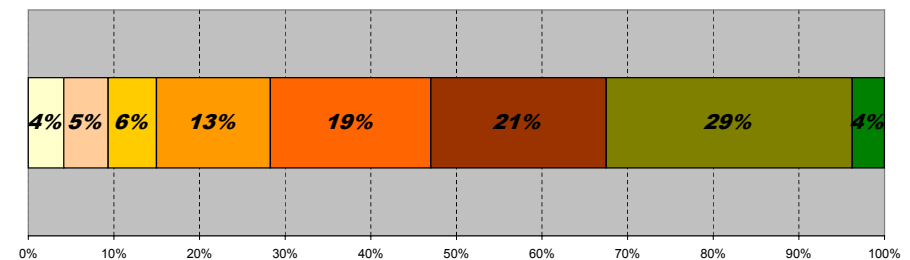


Le territoire attire les professions intermédiaires alors que la population résidente se compose en majorité d'employés et d'ouvriers.

Catégories socioprofessionnelles de la population active de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg en 1999



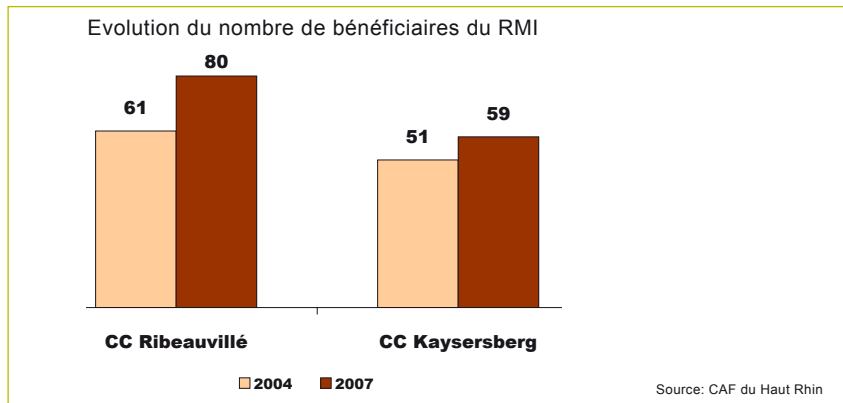
Catégories socioprofessionnelles de la population active de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé en 1999



- agriculteurs exploitants
- artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- cadres et professions intellectuelles supérieures
- professions intermédiaires
- employés
- ouvriers
- retraités
- chômeurs

Source: INSEE Profil 1999, ensemble des actifs

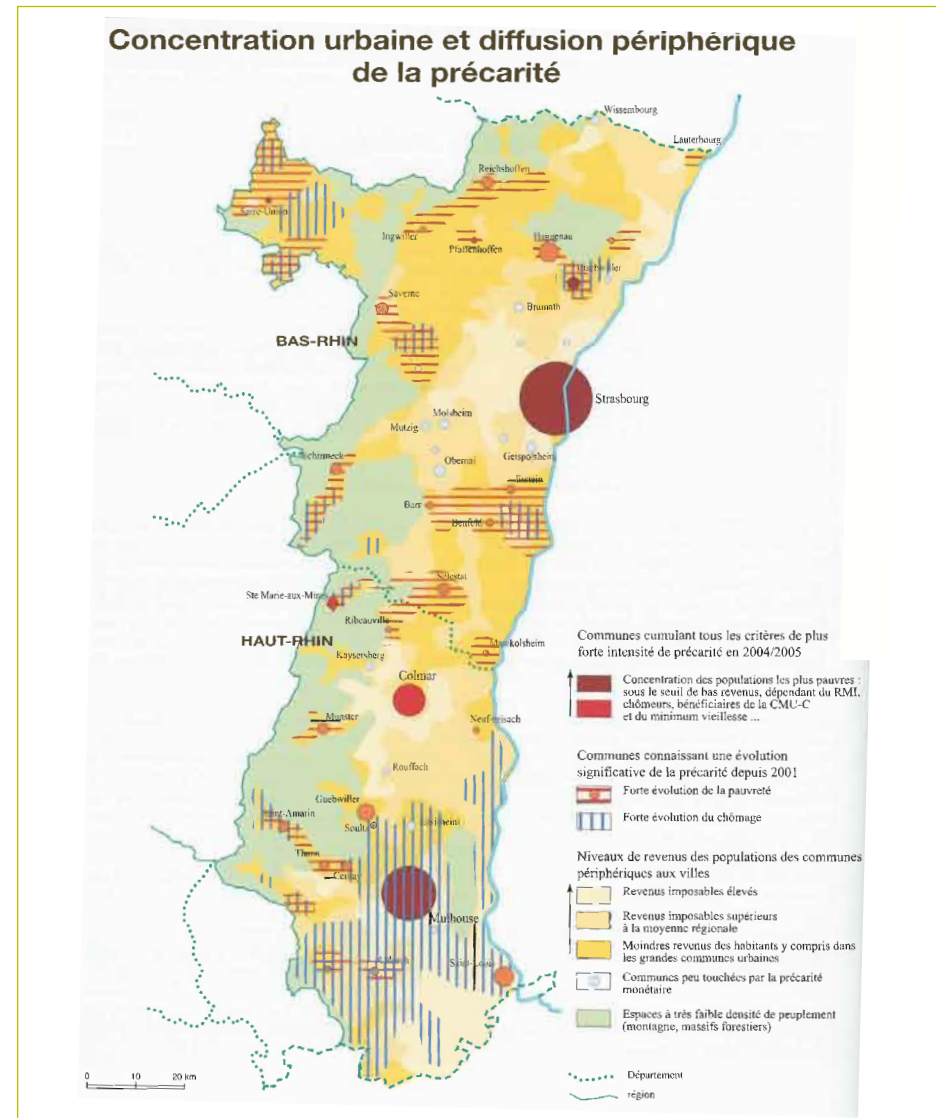
Une augmentation des bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)



L'évolution du nombre de «rmistes» est importante: entre 2004 et 2007, elle atteint +16% dans la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg et +31% dans la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé.

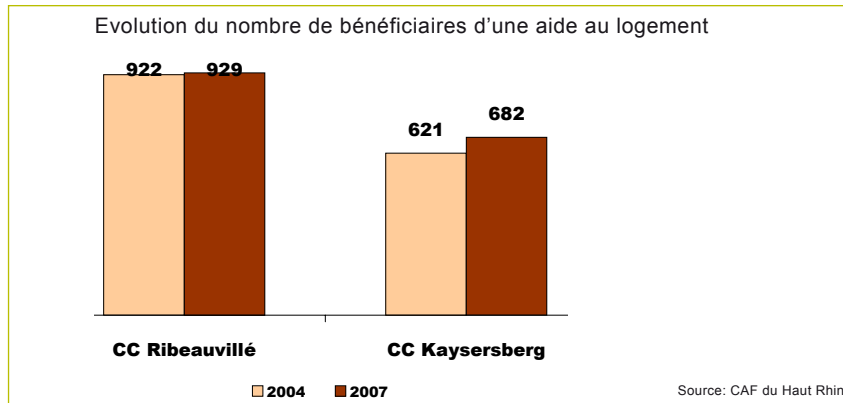
Toutefois, le poids des bénéficiaires du RMI dans la population totale reste parmi les plus faibles du Haut Rhin. En effet, on compte 10 bénéficiaires pour 1000 résidences principales dans la CC de Ribeauvillé et 8 bénéficiaires pour 1000 résidences principales dans la CC de Kaysersberg¹. A l'échelle du département du Haut Rhin, on compte 31 bénéficiaires pour 1000 résidences principales en 2007.

Comme indiqué dans l'étude réalisée par la Préfecture de la Région Alsace «Territorialisation de la pauvreté et de la précarité en Alsace» (2006), « la précarité reste une caractéristique urbaine. C'est dans les trois principales agglomérations de la région que se concentrent les plus grandes masses de population concernées par le chômage, le RMI, la pauvreté. Ainsi 63% des populations couvertes par le RMI vivent au sein des 3 grandes agglomérations alsaciennes ». L'étude stipule néanmoins que «des difficultés apparaissent dans la proximité de Ribeauvillé (industrie électronique). Les activités liées au tourisme et au vignoble ne suffisent pas à drainer les besoins en emploi pour une partie de la population».



1- Nierdermorschwihr n'a pas été considéré dans les bases de calcul, les données de la commune sont inférieures au seuil statistique (non communiquées)

Une augmentation des bénéficiaires d'une aide au logement



En 2007, le Haut Rhin comptait 52 415 bénéficiaires d'une aide au logement (hausse de 6% depuis 2004).

Le nombre d'allocataires d'une aide au logement a augmenté de 0.9% dans la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé et de 9.8% dans la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg entre 2004 et 2007.

La part des allocataires logement résidant dans les deux Communautés de Communes reste stable dans le temps: en 2007, 1% des allocataires d'une aide au logement du Haut-Rhin vivent dans la CC de Kaysersberg, 2% dans la CC de Ribeauvillé.

Le niveau de formation

Si le territoire du SCOT s'inscrit dans les deux mouvements de fond observés à l'échelle nationale, à savoir l'allongement de la durée des études, et la féminisation croissante des effectifs des diplômés, d'autres tendances sont à mettre en évidence.

En s'appuyant sur des études menées par la Région Alsace, et l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation sur le territoire de Colmar (qui recouvre les communes comprises entre les limites nord du département, jusqu'à Guebwiller), plusieurs éléments sont à relever :

- une progression des effectifs des lycéens entre 1992 et 2007 (+ 8 % dans le secteur)

- une augmentation très forte des apprentis (+ 62 %).

Les effectifs des lycéens progressent plus fortement dans l'aire d'étude qu'à l'échelle de la région. A l'inverse, la courbe d'évolution des effectifs d'apprentis pour Colmar reste légèrement en deçà de celle de l'Alsace.

L'offre de formation se concentre majoritairement à Colmar (plus de 5 600 lycéens en 2007), qui concentre une large part des lycées et des Centres de Formation des Apprentis 1 580 apprentis). L'aire d'étude du SCOT est directement concernée par l'accueil de 490 lycéens à Ribeauvillé.

La part de l'apprentissage est supérieure de 2 points dans l'aire d'étude de Colmar à celle de la Région, les formations directement accès sur la vie professionnelle étant privilégiées par les jeunes souhaitant trouver un débouché dans le milieu économique local.

30 % des jeunes du territoire étudié par la Région se rassemblent dans 5 groupes de spécialités :

1. Gestion
2. Commerce et vente
3. Agro-alimentaire / alimentation / cuisine
4. Accueil, hôtellerie, tourisme
5. Électricité, électronique.

Le choix de ces filières pose la question de l'adaptation des formations à la demande des entreprises implantées localement.

La proportion de lycéens formés sur leur territoire a augmenté de 5 points entre 1985 et 2000 (84 % en 1985, contre 89 % en 2000); elle est aujourd'hui en léger recul (87 %).

Par ailleurs, plus le niveau est élevé, moins le territoire forme ses élèves et apprentis sur place.

Par rapport à la moyenne régionale, la poursuite d'études vers le baccalauréat est plus fréquente dans le secteur d'étude, 42 % des titulaires d'un CAP/BEP choisissant de continuer leurs études (contre 40.5 % au niveau régional).

Après le baccalauréat (Bac Pro, Bac Techno), 51 % des apprentis choisissent de poursuivre vers un BTS/DUT contre 12 % des lycéens.

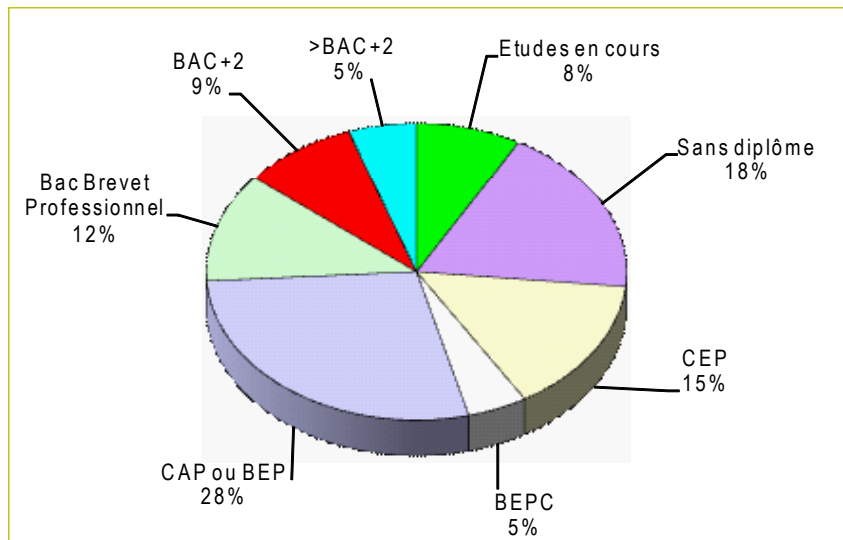
Le niveau de formation offert à l'échelle du territoire élargi de Colmar pose la question :

- de l'adaptation (et de « l'adaptabilité) des formations aux besoins des entreprises, et par voie de conséquence, de l'accès à un premier emploi,
- de l'éloignement des jeunes désirant se lancer dans études longues, universitaires, dans des villes éloignées de leur domicile.

A l'échelle du territoire du SCOT, les chiffres de l'INSEE, repris dans le graphique ci-dessous, montrent qu'en 1999, sur 28 460 personnes âgées de 15 ans et plus :

- près d'un cinquième de la population ne disposait d'aucun diplôme, et 15 % étaient titulaires d'un certificat d'études,
- plus du quart étaient titulaires d'un CAP ou d'un BEP,
- 12 % étaient titulaires d'un baccalauréat (de l'enseignement général ou professionnel),
- 14 % avait un diplôme de l'enseignement supérieur.

Ces chiffres indiquaient une plus forte représentation des non diplômés, ainsi que des diplômes professionnels (CAP / BEP) et une sous-représentation des titulaires du baccalauréat (à fortiori des diplômés supérieurs) par rapport aux moyennes régionales.



Source: INSEE - RGP 1999

Questionnement

1. Le nombre d'habitants du périmètre SCOT risque de continuer à croître d'ici 2020.
 - Où construire les logements neufs pour y faire face ?
 - Quelles typologies de logements faut-il promouvoir ?
 - Quels profils souhaite-t-on attirer (et adapter l'offre de logements en conséquence)
2. La densité du parc de logement est proche de la moyenne départementale mais reste assez faible.
 - Faut-il promouvoir les formes d'habitat plus denses, moins consommatrices d'espace ? Plus favorables au développement des transports en commun ? Où et selon quels critères ?

5- Un bon niveau de service

5-1 Les équipements médicaux

L'aire du Schéma de Cohérence Territoriale est bien desservie en matière de services médicaux de proximité.

Les communes de Ribeauvillé, Kaysersberg et Orbey concentrent une part importante de ces services, une majorité d'autres communes assurant un relais, en particulier pour ce qui relève de la présence d'un médecin généraliste.

Même si certaines communes ne disposent d'aucun service médical ou paramédical, la couverture du territoire du SCOT apparaît suffisante.

De plus, l'ensemble du territoire est couvert par un service de soins à domicile.

Les soins plus lourds sont assurés par l'hôpital de Colmar, et, plus marginalement en fonction du lieu d'habitation vers Sélestat. Les hôpitaux de Ribeauvillé et de Kaysersberg sont plus spécifiquement destinés aux soins envers les personnes âgées.

5-2 Les structures d'accueil pour personnes âgées

Si l'ensemble du territoire apparaît bien couvert en structures d'accueil pour personnes âgées, ces dernières offrent essentiellement des lits de maison de retraite classique surtout adaptée aux personnes moyennement dépendantes (730 lits autorisés), comprenant également des lits en long séjour (180 lits autorisés).

Le taux d'équipements en lits pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et + en 2004 est de 246.8 ‰ en maison de retraite, et de 65.4 ‰ en soins de longue durée, présentant ainsi des valeurs largement supérieures à celles du département (respectivement 125.1 ‰ et 40.4 ‰). De fait, le taux d'équipement du bassin de vie apparaît suffisant pour répondre aux besoins.

Toutefois, ce secteur se caractérise par :

- une quasi absence de prise en charge spécifique pour les malades d'Alzheimer (seuls 6 lits à Ammerschwihr, auxquels s'ajoutent 10 places d'accueil de jour pour ces malades ou des maladies de pathologie similaire, accueil destiné à soulager les familles des malades)
- une offre d'hébergement temporaire très limitée (15 lits répartis sur 3 sites) et l'offre d'accueil de jour est « symbolique ».

Les prestations et services en faveur du maintien à domicile sont également très limitées : il n'existe pas de prise en charge alternative, telle que l'hébergement temporaire autonome, l'accueil de jour autonome ou un hôpital de jour gériatrique.

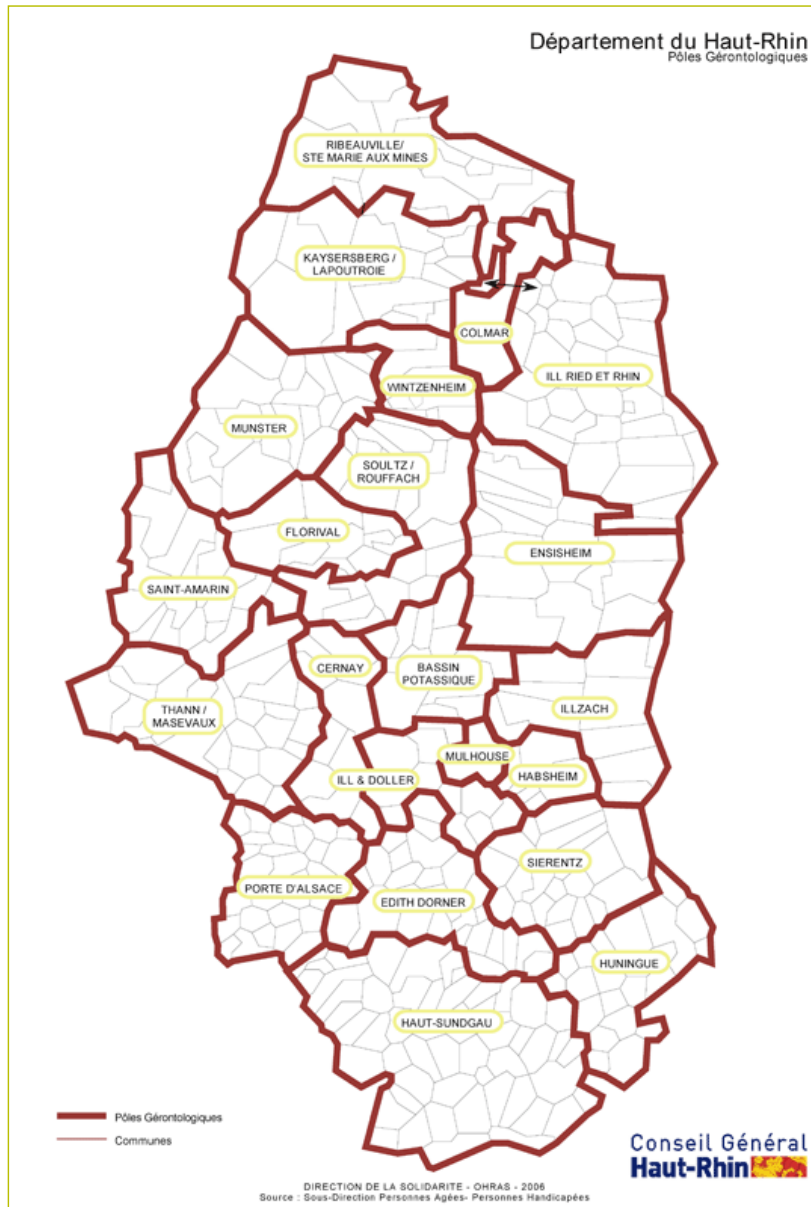
De plus, alors que la couverture du territoire en médecins généralistes apparaît largement suffisante, le ratio d'infirmiers libéraux est inférieur à la moyenne départementale.

Les lits autorisés dans les différentes structures

Maison de Retraite BEBLENHEIM	55 lits dont 2 chambres en hébergement temporaire Une structure d'accueil temporaire de 15 lits est actuellement en cours de construction
Maison de retraite BERGHEIM	62 lits
Hôpital de RIBEAUVILLE	105 lits de maison de retraite + 60 lits de soins de longue durée 25 lits en moyen séjour 5 places en hôpital de jour
Maison de retraite Congrégation Sainte Famille RIBEAUVILLE	38 lits
Maison soins congrégationiste Notre-Dame RIBEAUVILLE	30 lits
Maison de retraite ST HIPPOLYTE	40 lits
Résidence Hospitalière de la Weiss - AMMERSCHWIHR	63 lits, dont 6 places pour malades d'Alzheimer Accueil temporaire en fonction des places disponibles 10 places d'accueil de jour (en semaine) pour les malades d'Alzheimer et apparentés
Hôpital Intercommunal du Canton Vert - FRELAND	27 lits de maison de retraite et 26 lits de soins de longue durée
Hôpital Intercommunal du Canton Vert - Lapoutroie	37 lits de maison de retraite et 17 lits de soins de longue durée 15 lits en moyen séjour
Résidence Hospitalière de la Weiss - KAYSERSBERG	27 lits de maison de retraite + 50 lits de soins de longue durée + 22 lits de soins de suite et de réadaptation
Hôpital Intercommunal du Canton Vert - LE BONHOMME	45 lits de maison de retraite
Hôpital Intercommunal du Canton Vert - ORBEY	39 lits de maison de retraite et 27 lits de soins de longue durée
Maison de retraite congrégationniste SIGOLSHEIM	7 lits de maison de retraite

Sources : Contacts téléphoniques auprès des structures (données mises à jour en mai 2008)

Les pôles gérontologiques du Haut-Rhin



Les perspectives d'évolution démographique réalisées dans le cadre du Schéma de Gérontologie 2006-2011 par le Conseil Général du Haut-Rhin pour le bassin de vie¹ de Sainte-Marie-Aux-Mines mettent en évidence :

- La forte représentation des personnes âgées de 75 ans et+ dans ce bassin de vie par rapport à l'ensemble du Haut-Rhin (en 1999, sur 100 personnes âgées de 75 ans et +, 65 ont entre 75 ans et 84 ans et 35 ont 85 ans et +) ;
- Une forte augmentation des 75-84 ans avant 2010, suivie d'un renforcement de la population très âgée (85 ans et +) après 2010,
- A l'horizon 2010-2020, ce bassin de vie restera l'un des plus âgés du département.

Au-delà des structures médicalisées évoquées ci-dessus, et en lien avec l'allongement de la durée de vie, la question de l'adaptation de l'habitat quotidien à cette évolution (voire son adaptabilité) devient cruciale. Les résidences pour seniors ou les programmes adaptés à ces personnes en bonne santé mais moins mobiles du fait de l'âge tendent à se développer. Une opération de ce type s'est tout récemment implantée à Ostheim, offrant des logements de plain-pied, où la domotique permet d'améliorer le confort quotidien des personnes âgées.

Les structures d'aides à domicile aux personnes âgées (portage de repas, soins, aides ménagères) sont présentes localement via l'Association Haut-Rhinoise d'aides aux personnes âgées (APA), et l'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural. Les implantations à Ribeauvillé, Villé, Colmar permettent une couverture du territoire du SCOT.

Plusieurs structures privées de services à la personne intègrent des prestations d'aide ménagère, de travail de jardinage ou de repassage auxquelles les personnes âgées peuvent faire appel.

Deux pôles gérontologiques du Conseil Général 68 offrent aux personnes âgées et à leurs familles conseils et aides. Les deux pôles sont implantés à Ribeauvillé, l'un couvrant le secteur de Kaysersberg-Lapoutroie, le second celui de Ribeauvillé-Sainte-Marie-aux-Mines.

¹ - Le bassin de vie de Sainte-Marie-aux-Mines comprend les communes d'Ammerschwih, Aubure, Beblenheim, Bennwihr, Bergheim, Le Bonhomme, Fréland, Guémar, Hunawihr, Illhaeusern, Kaysersberg, Kientzheim, Labaroche, Lapoutroie, Lièpvre, Mittelwihr, Orbey, Ostheim, Ribeauvillé, Riquewihr, Rodern, Rombach-le-Franc, Rorschwihr, Ste-Croix-aux-Mines, St-Hippolyte, Ste-Marie-aux-Mines, Sigolsheim, Thannenkirch, Zellenberg.

Questionnement / enjeux

La progression prévisible des populations les plus âgées du fait de l'allongement de la durée de vie

Les équipements et les services permettant le maintien à domicile des personnes peu dépendantes

5-3 Un fort développement de l'accueil de la petite enfance

Les structures d'accueil pour les jeunes enfants se sont fortement développées ces 15 dernières années. Cette progression est à mettre en parallèle avec les évolutions démographiques, qui ont généré des apports migratoires de ménages d'actifs. Dans cette configuration où les deux membres du couple travaillent et ont des jeunes enfants, la demande de structures de garde s'était largement accrue.

De fait, les intercommunalités ont développé les structures d'accueil de la petite enfance, et ont renforcé l'accueil périscolaire.

De plus, des relais d'assistantes maternelles ont été mis en place à Ribeauvillé et Kaysersberg.

On constate ainsi une diffusion importante des structures « multi-accueil » (qui accueillent les jeunes enfants, de façon occasionnelle ou de manière régulière) sur l'ensemble du territoire.

Toutefois, les demandes à court ou moyen terme ne sont pas négligeables, dans la mesure où les solidarités familiales (prise en charge des enfants par les grands-parents) joueront de moins en moins à l'avenir (grands-parents eux-mêmes encore actifs ou trop éloignés géographiquement).

L'adaptation des horaires d'accueil des enfants pourrait également constituer un axe d'évolution, pour permettre la prise en charge des enfants dont les parents travaillent en horaires postés ou la nuit (personnels de santé par exemple).

5-4 Les équipements scolaires

Les écoles maternelles et primaires sont réparties sur la quasi-totalité des communes. Certaines écoles sont mutualisées sous forme de Regroupement Pédagogiques, afin d'utiliser au mieux l'ensemble des locaux.

Il s'agit des regroupements suivants :

- Katzenthal et Sigolsheim,
- Beblenheim et Hunawir,
- Bennwihr, Mittelwihr et Zellenberg,
- Rodern et Rorschwihr.

Ces limites n'ont pas évolué depuis l'année scolaire 1996/1997.

Pour l'année scolaire 2007/2008, le territoire du SCOT comptait 48 classes maternelles et 97 classes élémentaires .

Pour les classes maternelles, on relève une diminution significative (-21 %) des

effectifs scolaires par rapport à l'année 1996/1997 : 1 042 élèves en maternelle contre 1 261.

Cette diminution apparaît légèrement plus prononcée dans le secteur de Kaysersberg (-22 %).

Les effectifs des classes élémentaires sont restés globalement stables, marquant toutefois une légère diminution (- 1.1 %) sur l'ensemble du secteur d'étude, passant de 2 211 élèves en 1996/1997 à 2 187 en 2007/2008.

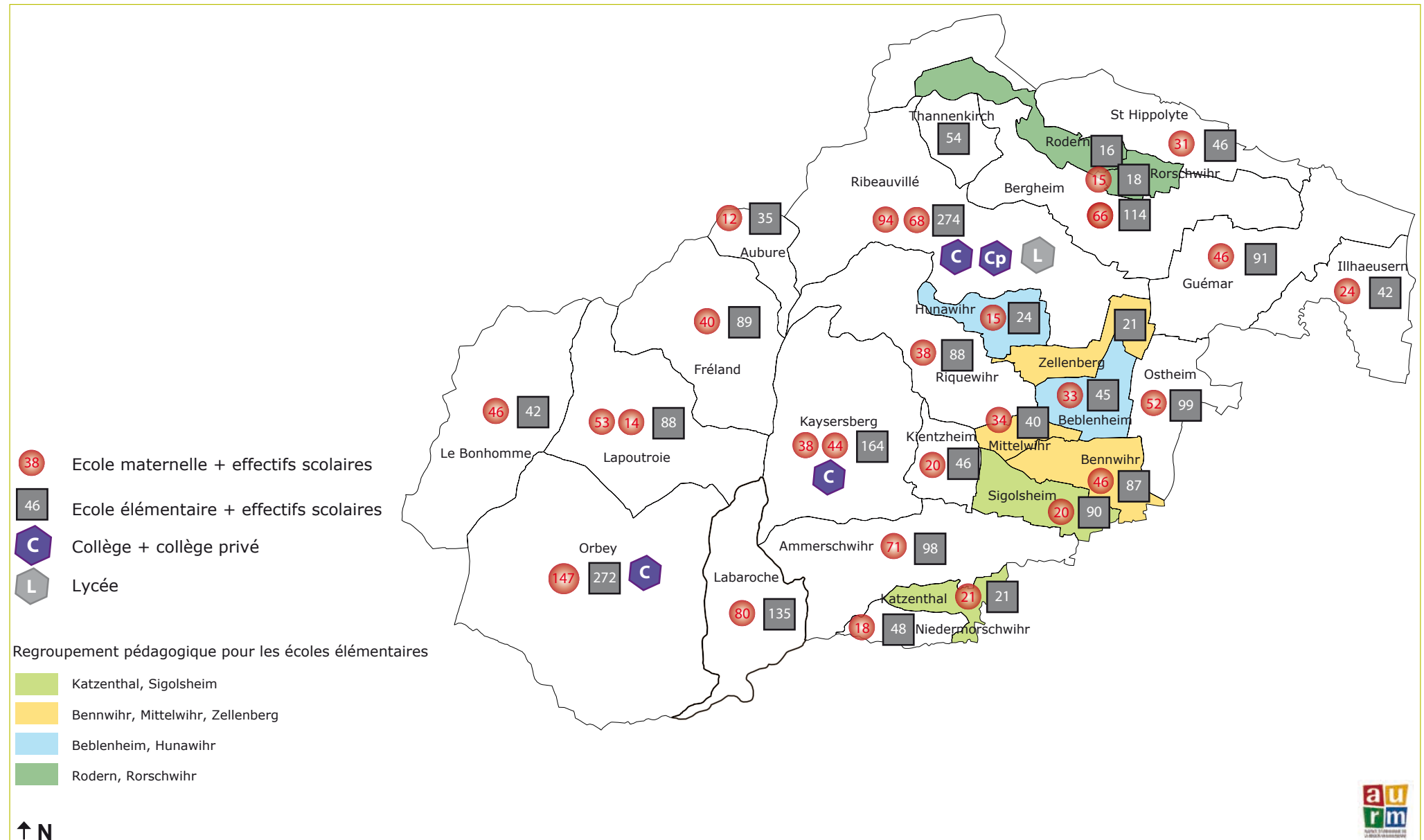
Au total, pour l'ensemble des effectifs scolaires du territoire du SCOT (maternelle + élémentaire), on observe une la diminution globale des effectifs de -7.5 %. Ces évolutions résultent d'une part de l'arrivée dans le territoire de ménages ayant pour certains déjà des enfants en âge scolaire, et d'autre part d'une diminution globale de la taille des ménages. A court terme, ces évolutions se répercuteront sur les effectifs des collèges.

Les écoles maternelles comptent 5 classes bilingues (3 à Ribeauvillé-Rotenberg et 2 à Orbey) et on enregistre 13 classes bilingues en primaire (5 à Bennwihr, 3 à Ribeauvillé Spaeth, 4 à Ammerschwir et 1 section à Orbey). Les écoles de Ribeauvillé Spaeth et d'Orbey comptent également une classe d'intégration Scolaire (« C.L.I.S. »).

Ecoles maternelles	2007/08 Nombre		1996/97 Nombre	
	de classes	d'élèves	de classes	d'élèves
Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg + Nierdermorschwihr	21	480	21	586
Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé	27	562	31	675
Périmètre du SCOT	48	1042	52	1261

Ecoles élémentaires	2007/08 Nombre		1996/97 Nombre	
	de classes	d'élèves	de classes	d'élèves
Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg + Nierdermorschwihr	48	1093	48	1066
Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé	49	1094	50	1145
Périmètre du SCOT	97	2187	98	2211

Les équipements scolaires



Source : Inspection académique du Haut-Rhin
 Réalisation : AURM - CH - Mai 2008

Total écoles maternelles et élémentaires	2007/08 Nombre		1996/97 Nombre	
	de classes	d'élèves	de classes	d'élèves
Communauté de communes de Kaysersberg + Niederderschwihr	69	1573	69	1652
Communauté de communes de Ribeauvillé	76	1656	81	1820
Périmètre du SCOT	145	3229	150	3472

Le secteur compte trois collèges publics (à Ribeauvillé, Kaysersberg et Orbey) ainsi qu'un collège privé à Ribeauvillé.

Collège	Capacité théorique maximale	Effectifs année scolaire 2007/2008
Kaysersberg	507	310
Orbey	550	448
Ribeauvillé (public)	nc	723
Ribeauvillé (privé)	300	258

Les effectifs de collégiens présentent une relative stabilité par rapport à ceux enregistrés en 1996/97.

Des travaux de réhabilitation du collège d'Orbey sont prévus à court terme, sans modifier la capacité d'accueil de cet établissement.

L'établissement privé de Ribeauvillé accueille également 113 élèves de primaire. L'internat, qui accueille 95 élèves, n'est destiné qu'aux filles.

Le lycée d'enseignement général et technologique de Ribeauvillé regroupe les élèves du territoire du SCOT, à l'exception de ceux de Katzenthal et de Niederderschwihr qui sont scolarisés au lycée Camille See de Colmar. Pour l'année 2007/2008, il comptait 491 élèves, répartis en 19 classes. Il propose un enseignement général (sections S, L et ES), ainsi qu'une section technologique (STG – Mercatique). Il propose également une section « Européenne – Anglais ». Les effectifs, en diminution ces dernières années, devraient connaître à court et moyen termes une progression liée

aux évolutions démographiques.

En revanche, il n'existe aucune formation professionnelle ou technique dans l'aire d'étude du SCOT, ces équipements étant pour l'essentiel concentrés à Colmar. Les lycées agricoles sont eux localisés à Wintzenheim, Rouffach et Obernai.

On relève toutefois la présence du Centre Européen d'Etudes Japonaises d'Alsace (C.E.E.J.A.) basé à Kientzheim et créé en 2001, dont le triple objectif est d'apporter un soutien à la recherche dans les études japonaises, de faciliter l'accès à la culture japonaise, et d'accompagner la présence économique du Japon en Alsace. Il accueille des étudiants et des chercheurs dont les travaux sont en lien avec la vie économique et culturelle du Japon.

5-5 L'accueil des personnes handicapées

Si le département du Haut-Rhin se caractérise par un fort taux d'équipement en structures pour enfants et adultes handicapés, la quasi-totalité des structures est située en milieu urbain. Cette concentration génère des difficultés d'accès depuis les zones périphériques.

Ainsi, le périmètre du SCOT ne comprend-il que deux établissements accueillant des adultes handicapés (Orbey et Aubure) et seul l'établissement d'Orbey accueille des enfants handicapés.

Questionnement / enjeux

La diminution de la part des jeunes enfants scolarisés

Les structures de formation professionnelle ou universitaire sont situées en dehors du périmètre du SCOT

Les effectifs scolaires sont à relier à la progression du solde migratoire, dont les fluctuations ont un impact sur les besoins en équipements scolaires

5-6 Les équipements sportifs et de loisirs

L'ensemble des communes du territoire dispose d'au-moins un équipement de sport (plateau sportif, terrain de football, cours de tennis par exemple).

Toutefois, et logiquement, les équipements les plus importants sont concentrés à Ribeauvillé, Kaysersberg et Lapoutroie/Orbey.

On remarquera la complémentarité des différents équipements implantés sur l'ensemble du territoire :

- Piscines des « Trois Châteaux » et Piscine de plein air « Carola » à Ribeauvillé,
- Espace nautique « Arc-en-Ciel » à Kaysersberg
- Complexe sportif « Le Coubertin » à Ribeauvillé
- Golf public d'Ammerschwih
- Station du Lac Blanc
- Lac Blanc Parc Aventure à Orbey, Bike Park,
- Découverte du Ried « Canoés du Ried » à Illhaeusern
- Chemins de randonnée et de découverte pédestre
- Sentiers viticoles, sentiers botaniques,
- Circuits VTT,
- Itinéraires et pistes cyclables...

Les équipements les plus importants (piscines, espace nautique, golf public, notamment) répondent également aux besoins des habitants des communes périphériques au territoire du SCOT, voire au-delà, en particulier pour le Golf d'Ammerschwih et pour la piscine des Trois Châteaux à Ribeauvillé

De plus, cette offre vient en complément de l'offre touristique, renforçant ainsi l'attractivité du territoire.

La station du Lac Blanc a fait ces dernières années l'objet de travaux d'aménagement, visant à développer l'offre de loisirs tout au long de l'année, notamment l'été, pour un public plus large (familles, seniors, jeunes...).

Un casino a ouvert fin 2007 à Ribeauvillé.

5-7 Les équipements culturels

Le territoire du SCOT comporte un tissu associatif très dense, dont une large part à visée culturelle : la musique (via les harmonies municipales et les écoles de musique par exemple), le théâtre (dont le théâtre dialectal), le chant... sont fortement représentés. Les locaux nécessaires au fonctionnement de ces associations, qui jouent un rôle social non négligeable, sont souvent insérés dans le tissu bâti existant, ou dans les salles des fêtes, salles communales existantes. Elles ne nécessitent donc pas d'équipements particuliers.

Outre ces équipements et structures de proximité, le territoire compte :

- L'Espace culturel « Le Parc » à Ribeauvillé,
- Deux cinémas, l'un à Ribeauvillé, le second à Orbey,
- Une médiathèque intercommunale à Kaysersberg.

Les communes de Beblenheim, Bennwihr, Bergheim, Katzenthal, Orbey, Ribeauvillé, Riquewihr et Thannenkirch disposent d'une bibliothèque municipale ainsi que Lapoutroie à laquelle s'ajoute une ludothèque. Les bibliothèques d'Orbey et Lapoutroie disposent d'un accès internet. Ces équipements, relativement bien répartis sur le territoire du SCOT, devront néanmoins veiller à prendre en compte l'évolution de la demande croissante en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication (DVD, Internet, ...). On peut en effet estimer que la demande dans ce domaine augmentera et les équipements existants pourraient s'avérer insuffisants.

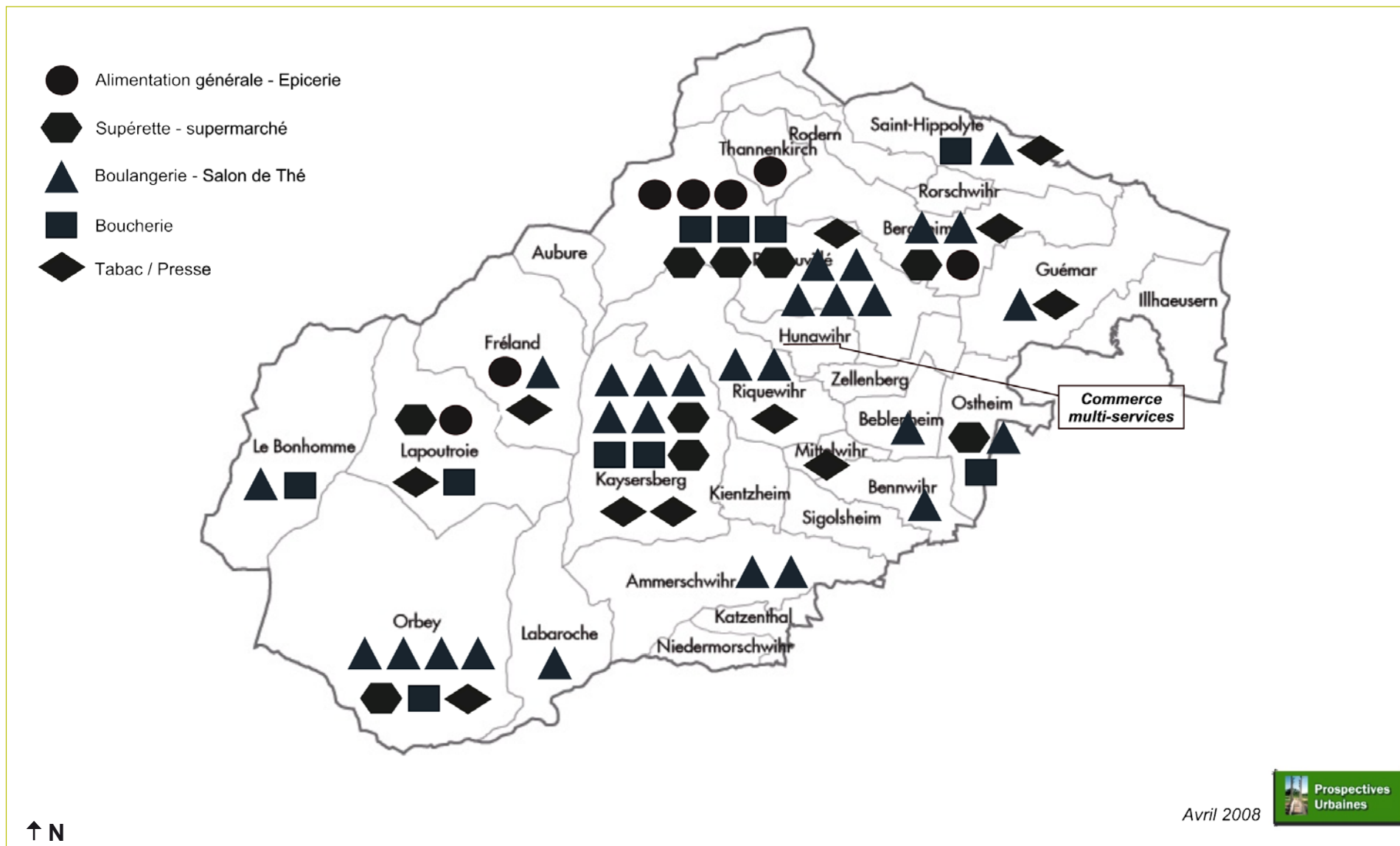
Les 17 communes du territoire qui ne disposent pas de bibliothèques sont desservies par les médiabus du Conseil Général (desserte mensuelle ou bimensuelle).

Le Centre Européen d'Etudes Japonaise d'Alsace (C.E.E.J.A. à Kientzheim) complète cette offre.

Le territoire compte également 14 musées abordant des thématiques très diverses, qu'il s'agisse d'art et traditions populaires, de vestiges historiques et/ou architecturaux, ou liées à la mémoire de la Première Guerre Mondiale. Ils constituent un vecteur important de l'attractivité culturelle du territoire (cf thématique tourisme).

Riquewihr	Musée du Dolder Musée de la Tour des Voleurs Musée Hansi Musée de la Communication en Alsace
Labaroche	Espace des Métiers du Bois et du Patrimoine
Kientzheim	Musée du Vignoble et du Vin
Katzenthal	Musée Archéologique du Château de Wineck
Bergheim	Maison des Sorcières
Kaysersberg	Musée d'Histoire Locale Musée Albert Schweitzer
Fréland	Maison du Pays Welche Musée de la Vieille Forge, de la Traversée du Siècle et des Automates
Lapoutroie	Musée des eaux de vie
Orbey	Champs de bataille et mémorial du Linge Musée du Val d'Orbey
Sigolsheim	Nécropole

Les commerces de proximité



Sources : relevés de terrain et Communauté de Communes

5-8 Les services de proximité

Outre l'analyse à visée économique de la répartition des commerces de proximité, un examen permettant d'appréhender la problématique sociale apparaît nécessaire. Ces éléments participent effectivement activement à la qualité du cadre de vie des habitants du territoire.

Plusieurs constats s'imposent :

- Une répartition géographique relativement inégale
- Une disparition relative des petits commerces de proximité au profit des supermarchés
- Les supermarchés se concentrent dans les communes les plus importantes.

Localisation	Enseigne	Type de commerce	Superficie
KIENTZHEIM	INTERMARCHE	Supermarché	1 200 m ²
ORBEY	INTERMARCHE	Supermarché	775 m ²
RIBEAUVILLE	LECLERC	Supermarché	2 992 m ^{2*}
KAYSERSBERG	MATCH	Supermarché	756 m ²

Source : DDGCCRF 68

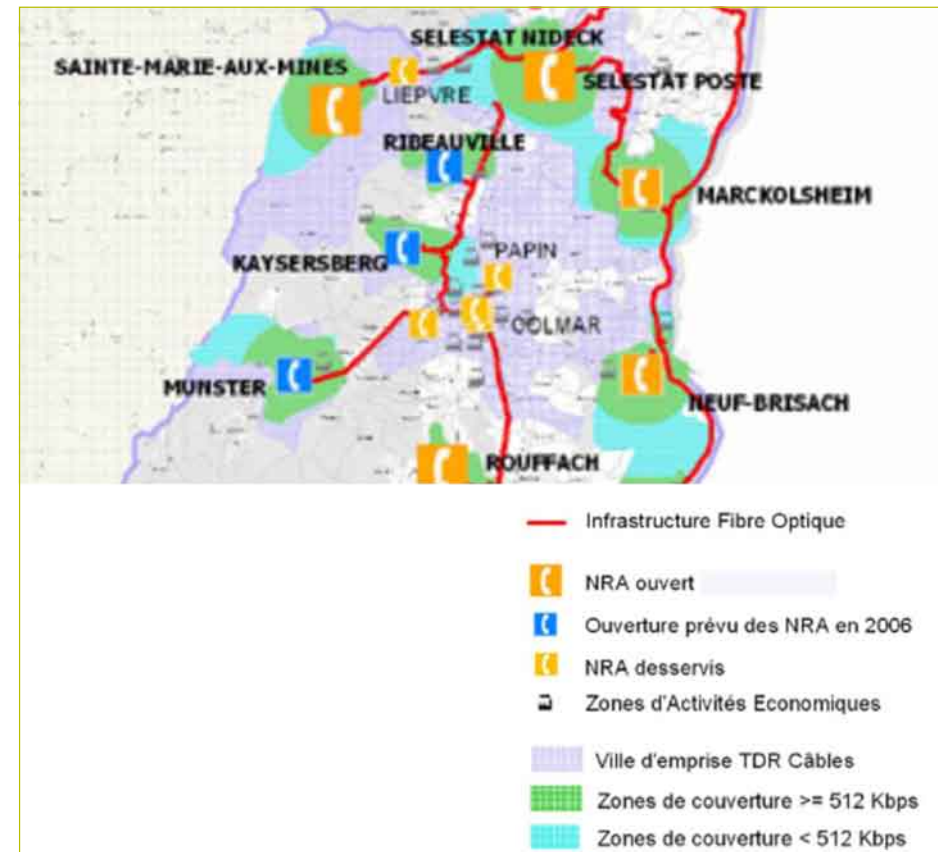
* comprenant l'extension

La disparition progressive de certains commerces de base, parfois compensée par des points de vente (dépôts de boulangerie qui remplace la boulangerie) génère des déplacements automobiles plus fréquents.

La polarisation progressive de ces services (bureau de poste, gendarmerie, banque...) pose de fait la question de l'accès à ces services pour ceux qui ne disposent pas de moyens de locomotion. En effet, le territoire compte 15 agences postales, dont les horaires d'ouverture varient : les plus importantes d'entre elles sont ouvertes toute la journée, alors que celles plus excentrées ne sont souvent ouvertes que par demi-journées. Les banques sont présentes dans 16 communes, Ribeauvillé, Kaysersberg et Orbey concentrant 19 des 40 agences bancaires du territoire. Les guichets automatiques se sont développés, notamment essentiellement dans les secteurs à forte concentration touristique.

Les communes de Ribeauvillé, Kaysersberg et Lapoutroie disposent d'une gendarmerie.

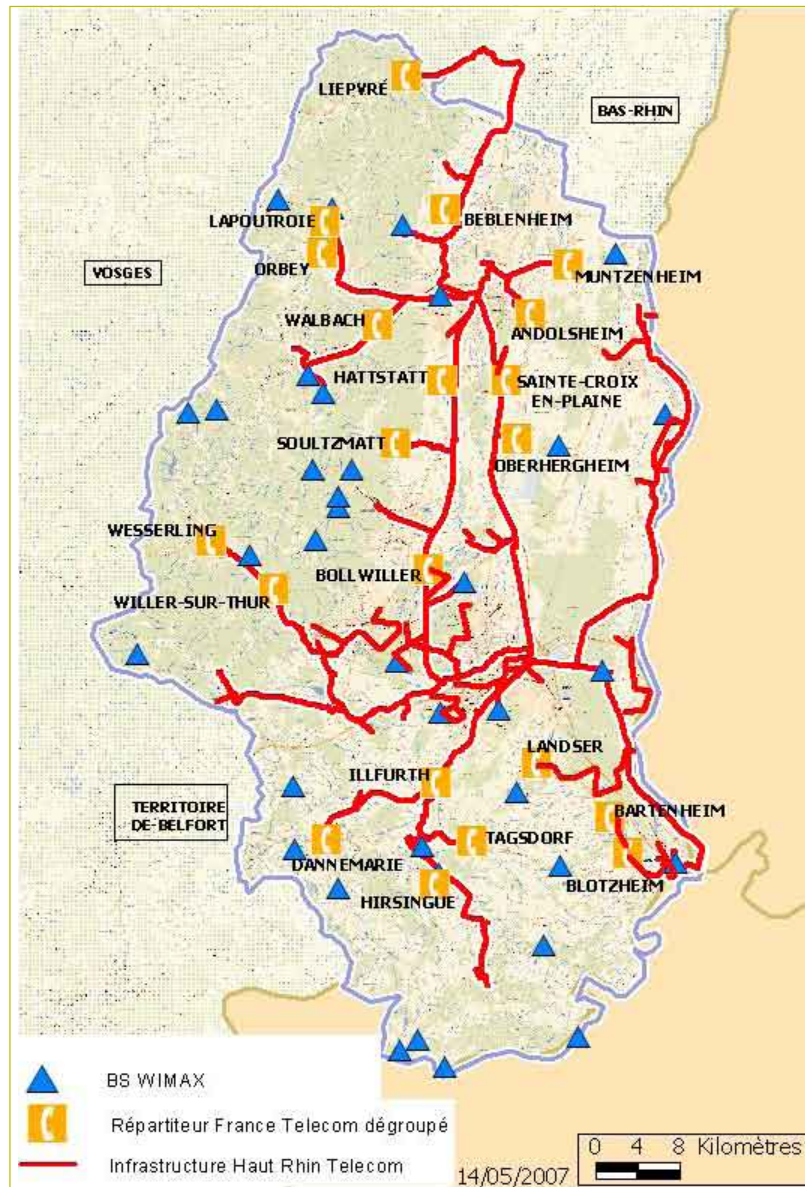
5-9 Les nouvelles technologies



Sources : Alsace Connexia

Alors que l'accès du plus grand nombre à des réseaux et services de télécommunication performants et à des coûts maîtrisés est essentiel pour l'attractivité et la compétitivité du territoire, on constate que le périmètre du SCOT reste encore relativement sous-équipé en réseaux Internet Haut-Débit. Cette situation, qui n'est pas spécifique au territoire du SCOT, est le reflet d'une situation commune à une large part du département.

Couverture Haut débit en 2006



Sources : Haut-Rhin Telecom

En effet, le secteur privé des télécommunications a porté son effort sur l'équipement des principales villes mais ne couvre que partiellement les environnements semi-urbains ou ruraux.

La Région Alsace a déployé le premier réseau français à très haut débit sur la base d'un investissement public, confié au délégataire de service public Alsace Connexia, avec plus de 1000 km de fibres optiques en 2007, desservant Kaisersberg et Ribeauvillé. Ces équipements ont vocation à être complétés grâce à l'intervention des Conseil Généraux en particulier afin d'éviter une fracture numérique et sociale dans les territoires plus ruraux.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la démarche du Conseil Général.

Depuis 2006, le Conseil Général du Haut-Rhin a nommé un délégataire chargé du déploiement, de l'exploitation et de la commercialisation du réseau d'accès Internet haut débit sur le territoire départemental. Cette mission est confiée pour 15 ans à la Sté Haut-Rhin Télécom. Les principaux objectifs sont une couverture plus importante en haut débit, notamment par résorption des zones blanches (par exemple Labaroche, Le Bonhomme), le dégroupage de nombreux centraux téléphoniques (ouverture à la concurrence, nouveaux services...) et la desserte en fibres optiques de plusieurs zones d'activités (notamment celle du Muehlbach à Bergheim).

Questionnement / enjeux

L'adaptation du logement et des services à domicile pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées.

Les possibilités d'accès aux services et commerces de proximité.

Améliorer l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication pour réduire les inégalités territoriales, tant sociales qu'économiques.

5-10 Les réseaux d'eau et d'assainissement

Pour compléter les services sur le territoire, la gestion de l'eau est évoquée dans ce document de façon succincte et développée dans l'Etat Initial de l'Environnement dont le cabinet Waechter a rédigé ces éléments de contexte.

La distribution d'eau potable

La ressource exploitée par les communes du périmètre du SCOT est majoritairement tirée de la nappe phréatique ello-rhénane.

La distribution de l'eau potable sur le territoire est assurée par plusieurs syndicats.

Le SIENOC (Syndicat Intercommunal du Nord Ouest de Colmar) assure l'alimentation en eau potable d'Amerschwih, de Katzenthal, de Sigolsheim, de Niedermorschwih, et du Sivom des Trois Epis. L'eau distribuée par le SIENOC est produite par la Communauté d'Agglomération de Colmar. Deux forages sont exploités : au Neuland et au Dornig. Une évaluation des ressources disponibles pour le périmètre du SCOT est difficile à estimer, ces captages alimentant un grand nombre de communes qui n'appartiennent pas à ce territoire. Un troisième forage dans une zone forestière de la plaine du Rhin est en cours de réalisation.

Le Syndicat du Niederwald regroupe le Syndicat de Guémar-Illhausern ainsi que le Syndicat de Beblenheim. Le forage exploité est situé sur le ban communal de Guémar. Il assure l'alimentation des communes de Bennwihr, Beblenheim, Guémar, Hunawih, Illhausern, Mittelwihr, Riquewih et Zellenberg. Les potentialités de la ressource sont supérieures aux besoins actuels.

Les communes de Thannenkirch, Ribeauvillé, Le Bonhomme, Lapoutroie, Orbey et Fréland assurent de manière autonome leur alimentation en eau à partir de captages et de sources. Ces dernières sont des émergences de circulations d'eau peu profondes dans les fissures, les fracturations et les parties altérées (arène granitique par exemple) de la roche. Elles sont vulnérables aux pollutions de surface et réagissent assez rapidement aux variations de pluviométrie. Leur débit excède rarement le litre par seconde en période d'étiage. Les grès sont plus favorables que les granites. Les captages exploitent les nappes alluviales des cours d'eau et des champs de moraines. Ces ressources peuvent également connaître des étiages sévères.

Kaysersberg, Kientzheim et Sigolsheim forment le SIPEP. Ces communes tirent leurs ressources en eau potable de l'exploitation de sources et d'un forage dans la nappe de la Fecht, à l'amont de Bennwihr (Fechtwald).

La consommation des cités viticoles, 332 litres par habitant et par jour à Ribeauvillé, 354 litres par habitant et par jour à Kaysersberg, est très supérieure au standard (entre 150 et 170 litres par habitant et par jour). Ce chiffre comprend l'eau distribuée aux industries et à la piscine (environ 220 000 m³) ainsi que les fuites sur le réseau (environ 200 000 m³). La consommation par habitant est néanmoins en diminution : ainsi, à Ribeauvillé, la consommation annuelle est passée de 88,29 m³ par habitant en 1989, à 70,35 m³ en 2003 et à 63,90 m³ en 2006.

Globalement, la puissance et la facilité d'exploitation de la nappe phréatique rhénane mettent les communes du territoire du SCOT à l'abri de la pénurie, pour peu que la qualité des eaux souterraines soit préservée. Fréland, Lapoutroie et Thannenkirch, par contre, peuvent rencontrer des difficultés d'approvisionnement en été.

Les détails sont repris dans l'Etat Initial de l'Environnement.

Le traitement des eaux usées

La majorité des communes se sont regroupées pour assurer un assainissement collectif. Quelques villages et hameaux restent isolés et traitent leurs eaux usées de manière autonome. Les communes du Scot se distribuent sur 6 stations d'épuration. L'usine DS SMITH de Kaysersberg (cartonnerie et plastiques) a sa propre station d'épuration.

Stations d'épuration et communes rattachées

Site de la station	Communes rattachées
Bergheim	Bergheim, Rodern, Rorschwihr, St Hippolyte, Thannenkirch
Beblenheim	Beblenheim, Bennwihr, Mittelwihr, Riquewih, Zellenberg
Ribeauvillé	Ribeauvillé
Aubure	Aubure
Colmar	Amerschwih, Kaysersberg, Kientzheim, Sigolsheim, Katzenthal
Lapoutroie	Lapoutroie, Le Bonhomme, Orbey, Fréland + fromagerie Haxaire

La station d'épuration de Bergheim

La station d'épuration de Bergheim a une capacité de traitement de 5 500 équivalents habitants. 4 035 habitants sont potentiellement branchés sur elle.

La station d'épuration de Beblenheim

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Beblenheim et environs gère la station d'épuration de Beblenheim ainsi que les collecteurs intercommunaux des communes raccordées à la station. Créée en 1970, elle était conçue pour durer une trentaine d'années. Elle a été agrandie en 1990 et remodelée en 2004. Dans sa configuration ancienne (jusqu'en 2006), la station était du type «boues activées aération prolongée» avec une capacité de 4 500 équivalents habitants hors vendange et de 20 000 équivalents habitants pendant les vendanges, par passage à un fonctionnement de type «boues activées moyenne charge». La capacité actuelle de la station est de 52 800 équivalents habitants. Elle dispose également désormais d'un bassin de stockage lui permettant de gérer les périodes de vendanges. 4493 habitants sont potentiellement branchés sur cette station.

La station d'épuration de Ribeauvillé

La station de Ribeauvillé est capable de traiter une charge de 12 000 équivalents habitants avec une extension possible à 14000. Les eaux traitées sont rejetées dans le Strengbach. Cette station est innovante par son type de traitement (nitrification, dénitrification), mais aussi par le fait qu'une régulation en continue a été mise en place en fonction du flux de pollution et du débit de l'effluent.

La station d'épuration de Lapoutroie

La station d'épuration de Lapoutroie traite, en moyenne sur l'année, une charge de 5 000 équivalents habitants, alors que sa capacité est de 8 500 équivalents habitants.

La station de Sigolsheim

La station de Sigolsheim a cessé son activité en janvier 2008. Les communes qui y étaient rattachées sont dorénavant reliées à la station d'épuration de Colmar.

Dimensionnée pour une charge de 5600 équivalents habitants, la station d'épuration traitait, en moyenne annuelle, une charge de 4700 équivalents habitants, mais 8200 équivalents habitants en période de vendange : elle était alors saturée.

La station de Colmar

Cinq communes sont reliées à la station d'épuration de Colmar. Cette dernière a

une capacité de 300 000 équivalents habitants pour un débit de pointe maximal de 6350 m³/h. Le flux entrant est de 170 000 équivalents habitants, mais il monte à 270 000 éq./hab. en période vendanges. Les boues sont compostées et utilisées comme amendement agricole : la station produit ainsi 3300 tonnes de matière sèche par an.

La commune de Labaroche

Une moitié de la commune de Labaroche est raccordée à de petites unités de traitements collectifs (filtres à sable), exploitées directement par la commune ; l'autre moitié est en assainissement non collectif.

Les communes de Guémar, Ostheim et Illhaeusern

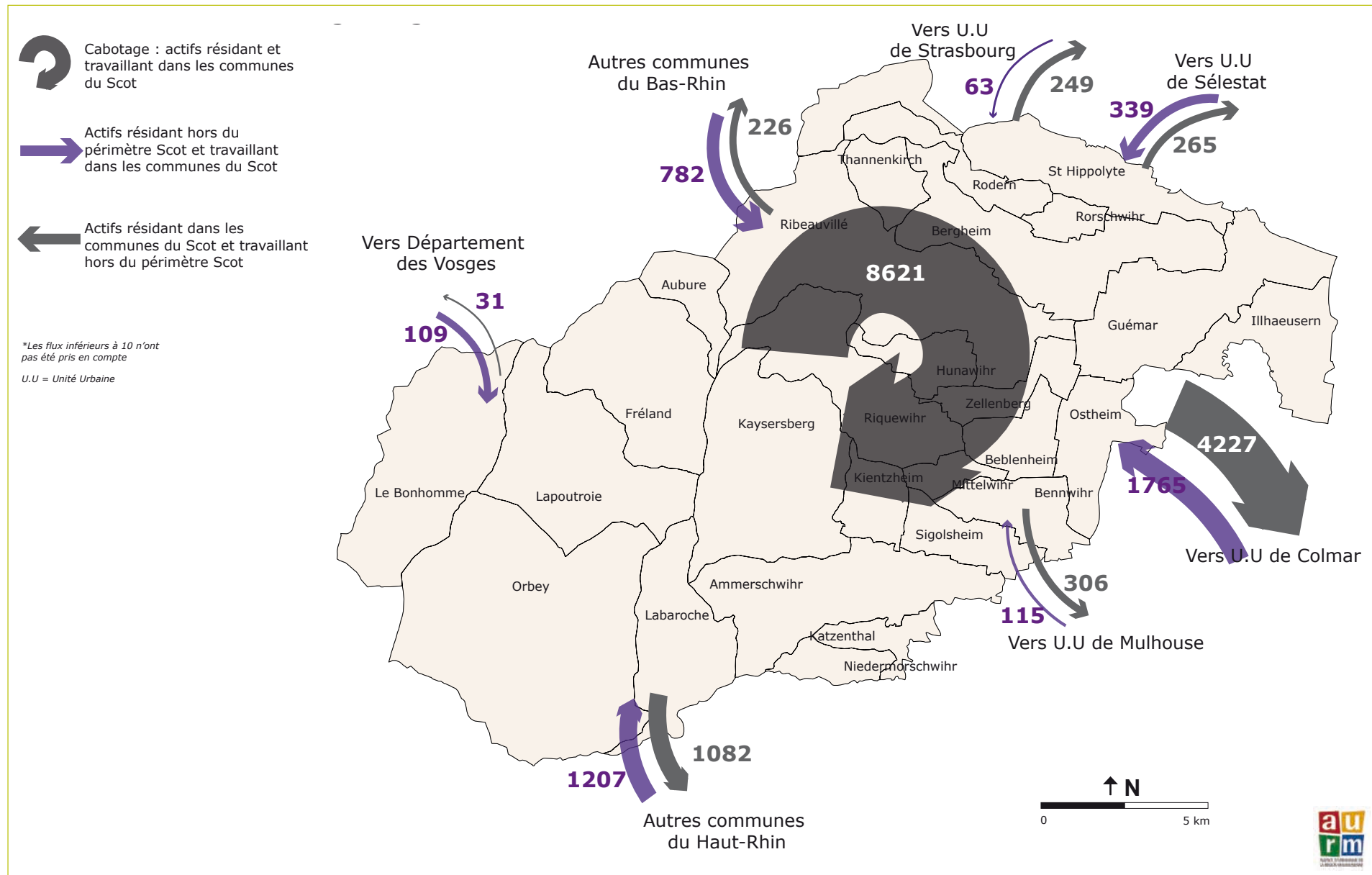
Les communes de Guémar et d'Ostheim sont reliées chacune à une station d'épuration dont la capacité est de l'ordre de 1500 à 1750 équivalents habitants. Le mode de traitement est du type «boues activées».

La commune de Illhaeusern ne possède pas de système d'assainissement collectif.

Bilan

Les capacités de traitement des effluents générés par le territoire du SCOT sont globalement suffisantes. Dans le détail, quelques limites apparaissent : les stations d'Aubure et de Beblenheim sont sollicitées au maximum de leurs capacités et Illhaeusern est encore dépourvue d'assainissement collectif. Notons aussi que les communes du vignoble voient le volume de leurs effluents augmenter de manière très sensible au moment des vendanges.

Les navettes domicile travail (1999)



Source: INSEE RGP 1999, navettes domicile - travail
 Réalisation : AURM - C.B - 2007

6- Des déplacements toujours plus importants

Le territoire du SCOT Montagne Vignoble et Ried dans lequel les transports en commun sont peu développés, donne à la voiture individuelle une place prépondérante. Or les besoins en déplacements sont croissants, conséquences directes de la localisation de l'habitat, des activités et des emplois. Plus ces différentes fonctions sont éloignées dans l'espace, plus les déplacements sont motorisés.

6-1 Des déplacements domicile /travail en cabotage et vers Colmar

L'usage de la voiture pour les navettes domicile travail a augmenté de 13 % entre 1990 et 1999 (17 021 tous trajets confondus en 1990 et 19 247 en 1999) avec son lot de relative congestion du réseau sur certains tronçons aux heures de pointe et de nuisances qui en découlent (bruit, pollution). Actuellement les recensements partiels des années 2004 à 2007 ne donnent pas de nouveaux chiffres sur ces déplacements.

Les migrations alternantes quotidiennes s'effectuent toutefois, en majorité à l'intérieur du territoire.

Les navettes domicile travail (lieu de résidence et lieu de travail d'après le RGP 99 données INSEE) sont importantes sur l'ensemble du territoire avec une forte proportion de « cabotage » c'est-à-dire à l'intérieur de celui-ci.

44% des actifs du territoire du SCOT soit près de **9000 personnes** vivaient et travaillaient dans les communes du territoire.

22 % des actifs venaient de l'extérieur alors que **34 %** sortaient du territoire pour travailler.

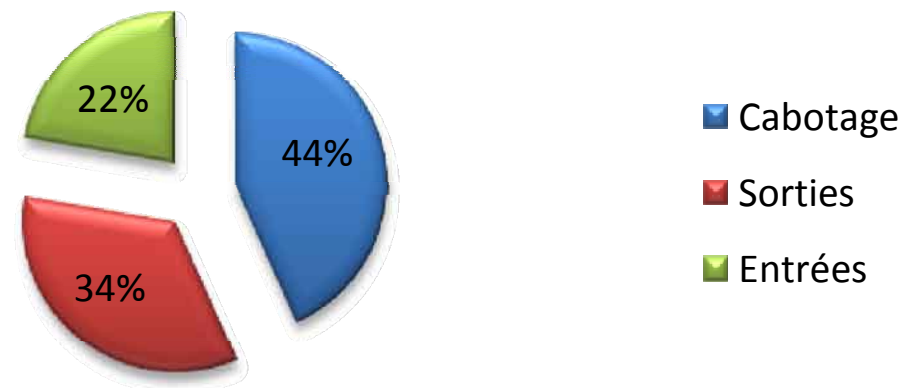
Sur l'ensemble du territoire la répartition entre les flux d'entrée et de sortie est de l'ordre de 39% pour les premiers et 61% pour les seconds.

Les pôles de Ribeauvillé et Kaysersberg concentrent de nombreuses activités économiques et services à l'échelle du SCOT. C'est pourquoi, la majorité des déplacements domicile travail s'effectuent dans le Vignoble d'une part et de façon marquée, avec les secteurs du Ried et la Montagne d'autre part.

On constate également une forte proportion de sorties du territoire à destination de l'aire urbaine de Colmar, Chef-lieu du Haut-Rhin, qui concentre un tissu économique dense avec des établissements de taille importante générant d'importants déplacements que ce soient domicile travail ou privés vers les zones commerciales notamment.

Les entrées viennent principalement, moins de la moitié, de l'unité urbaine de Colmar et des autres communes du Haut-Rhin en dehors de l'aire urbaine de Mulhouse dont la proportion est minime.

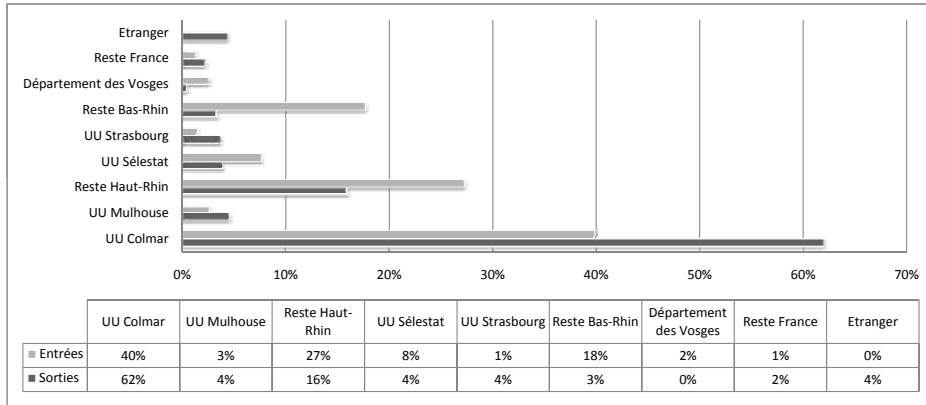
Répartition des navettes domicile/travail : une plus forte proportion de cabotage



Source: INSEE RGP 1999, navettes domicile - travail
Réalisation : AURM - S.D - 2007

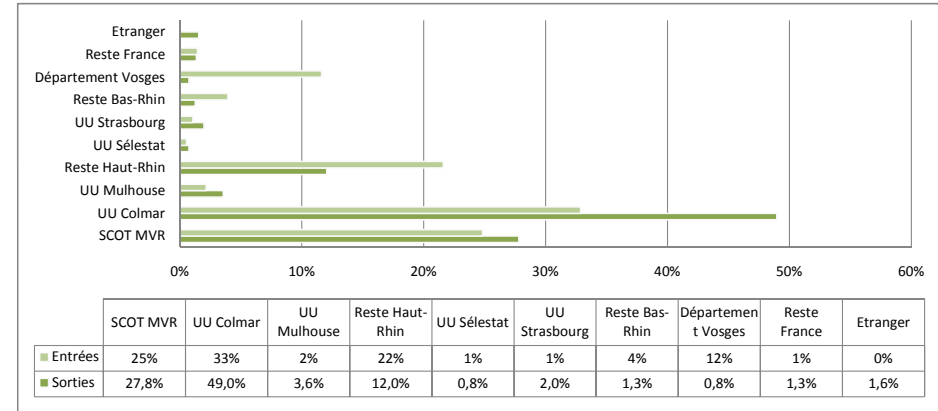
Les navettes domicile travail (1999) : répartition par entrées et sorties et par secteur

L'unité urbaine de Colmar est la destination ou la provenance de la majorité des déplacements domicile travail



Source: INSEE RGP 1999, navettes domicile - travail
Réalisation : AURM - S.D - 2007

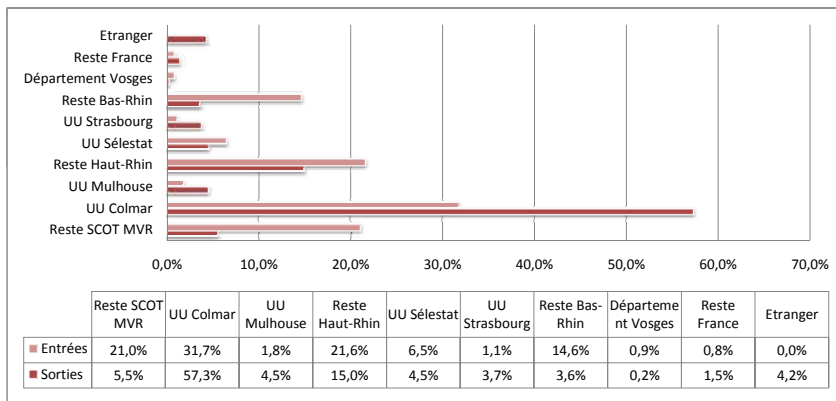
En montagne



Source: INSEE RGP 1999, navettes domicile - travail
Réalisation : AURM - S.D - 2007

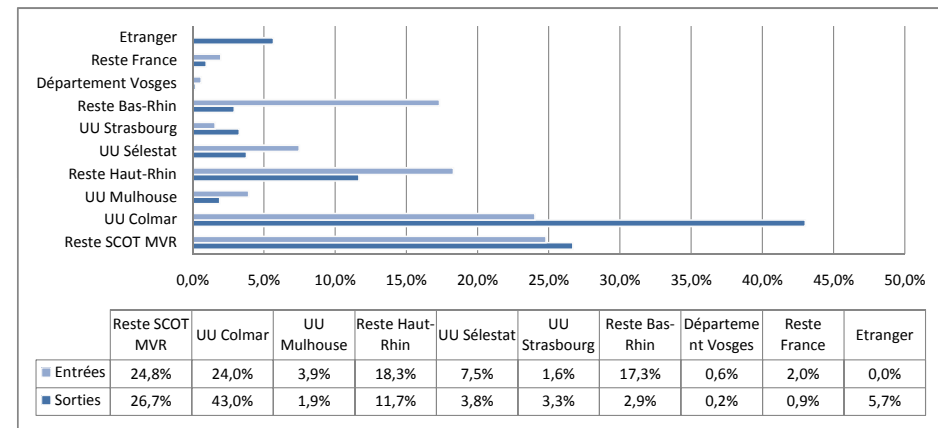
Répartition des provenances et destinations par territoire

Dans le vignoble



Source: INSEE RGP 1999, navettes domicile - travail
Réalisation : AURM - S.D - 2007

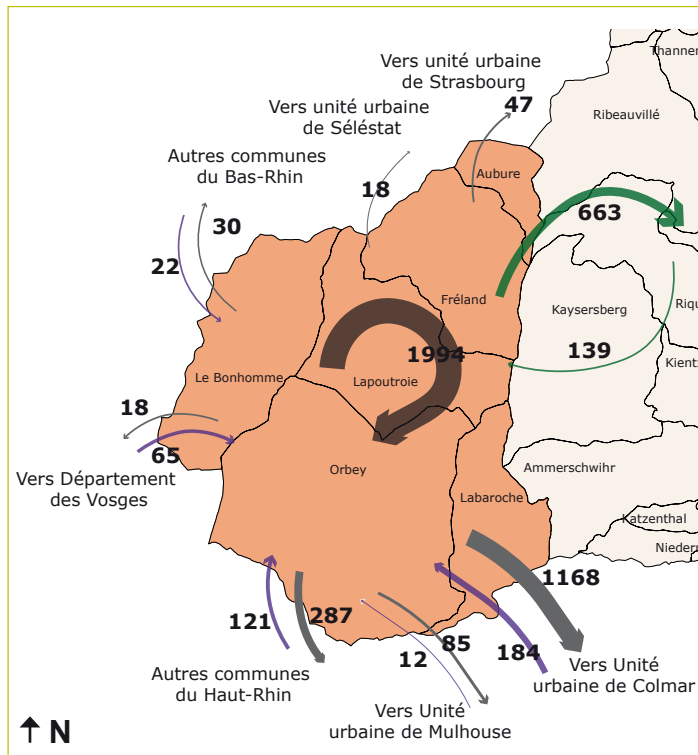
Dans le ried



Source: INSEE RGP 1999, navettes domicile - travail
Réalisation : AURM - S.D - 2007

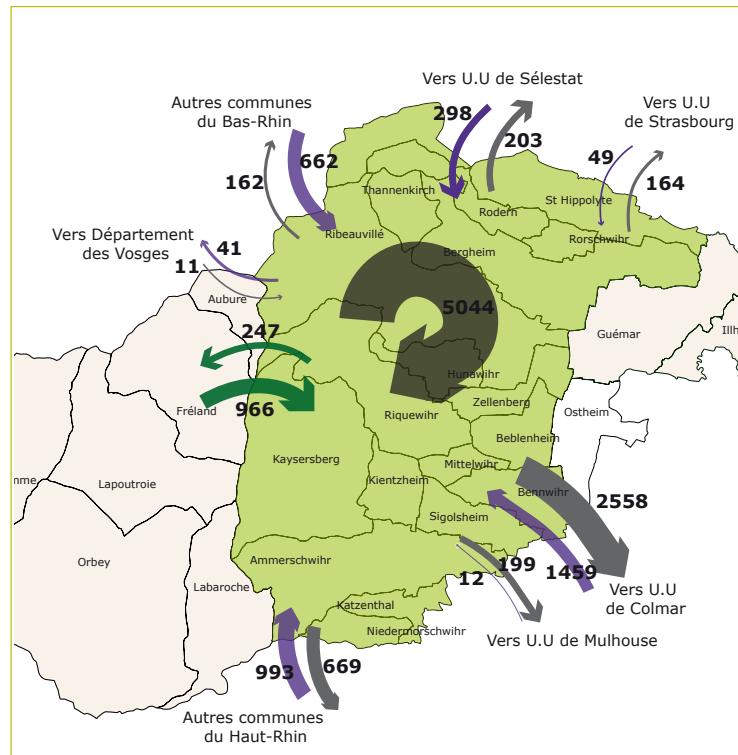
Les navettes domicile travail en 1999 par territoire

En montagne : un cabotage marqué et des relations fortes avec le vignoble

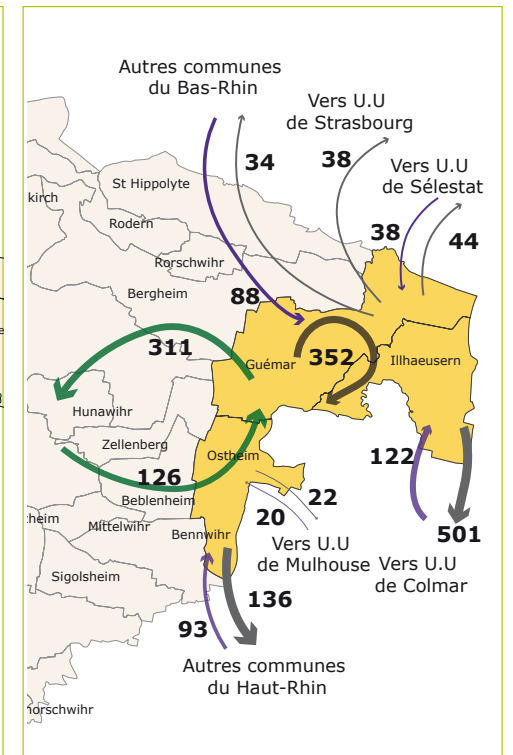


Source: INSEE RGP 1999, navettes domicile - travail
Réalisation : AURM - C.B - 2007

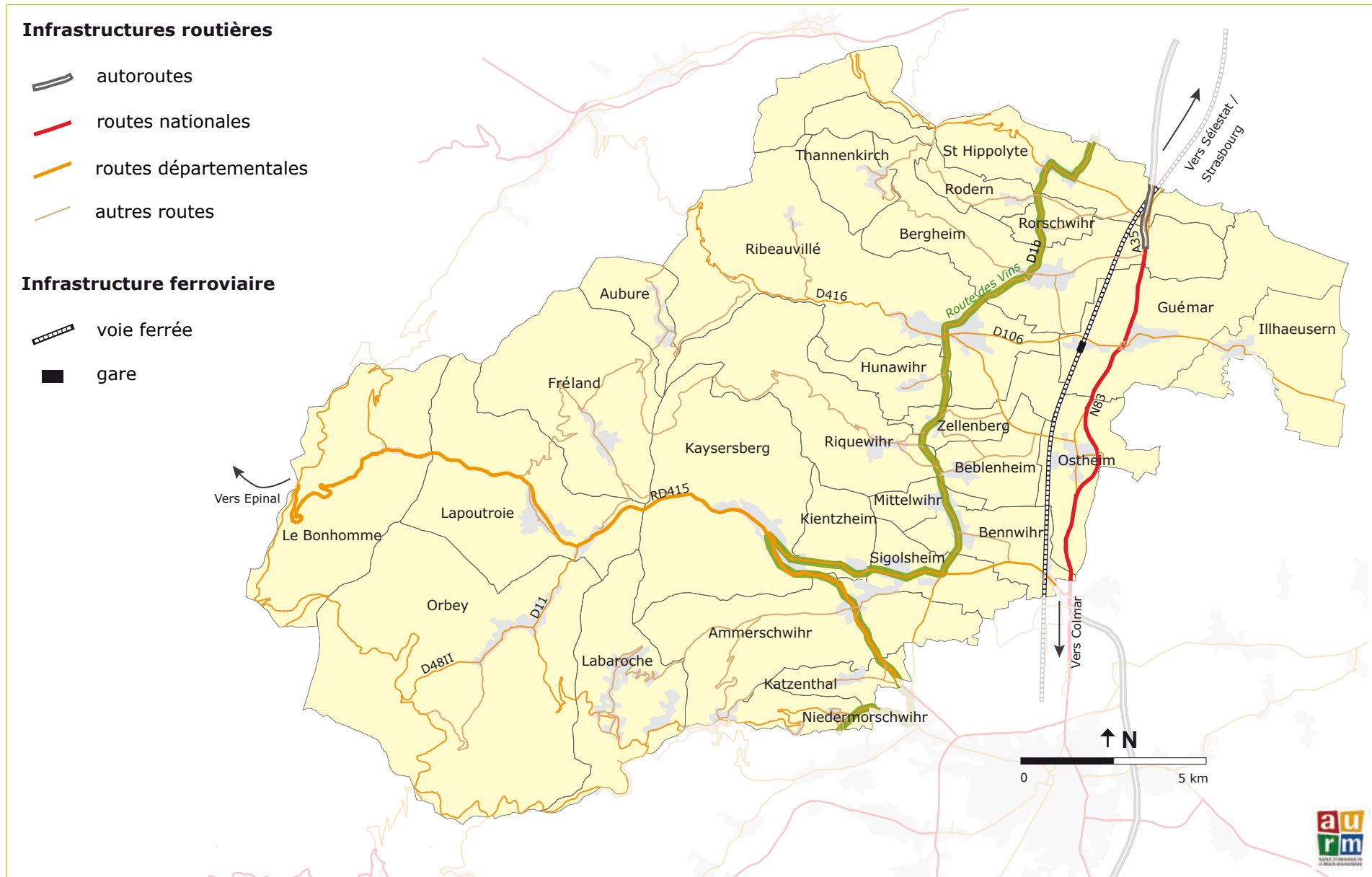
Dans le Vignoble : un cabotage marqué également et des déplacements plus importants vers Colmar



Dans le Ried : un territoire à l'interface du vignoble et de Colmar



Les grandes infrastructures de déplacements



Source: BD CARTO IGN
Réalisation : AURM - C.B - 2007

- La Voie Rapide du Piémont des Vosges qui constitue le prolongement de l'A 35 entre le contournement autoroutier de Sélestat et l'agglomération strasbourgeoise.
- Le contournement Sud de Strasbourg avec la création du pont Pierre Pflimlin sur le Rhin.
- Le Grand Contournement Ouest (GCO) de Strasbourg devrait à moyen terme faciliter les liaisons Nord-Sud en Alsace, notamment pour le trafic routier en transit.

Dans ce contexte, il paraît nécessaire de réfléchir, avec les SCOT voisins (Sélestat et Colmar) dans une démarche interscot, à l'adaptation de la RN 83 sur le périmètre du SCOT associant les services de l'Etat. Le schéma directeur de 1998 proposait plusieurs solutions d'adaptation de la RN 83 dont son doublement sur certaines sections.

- **La Route des Vins : un axe touristique et de desserte locale**

La Route des Vins traverse un cadre naturel remarquable : le piémont des Vosges. Elle relie les communes viticoles et permet ainsi la découverte de ce patrimoine pittoresque et prestigieux de l'Alsace.

Reliant Saint-Hippolyte à Niedermorschwihr sur le périmètre du SCOT, cette route constitue un atout touristique majeur pour le périmètre.

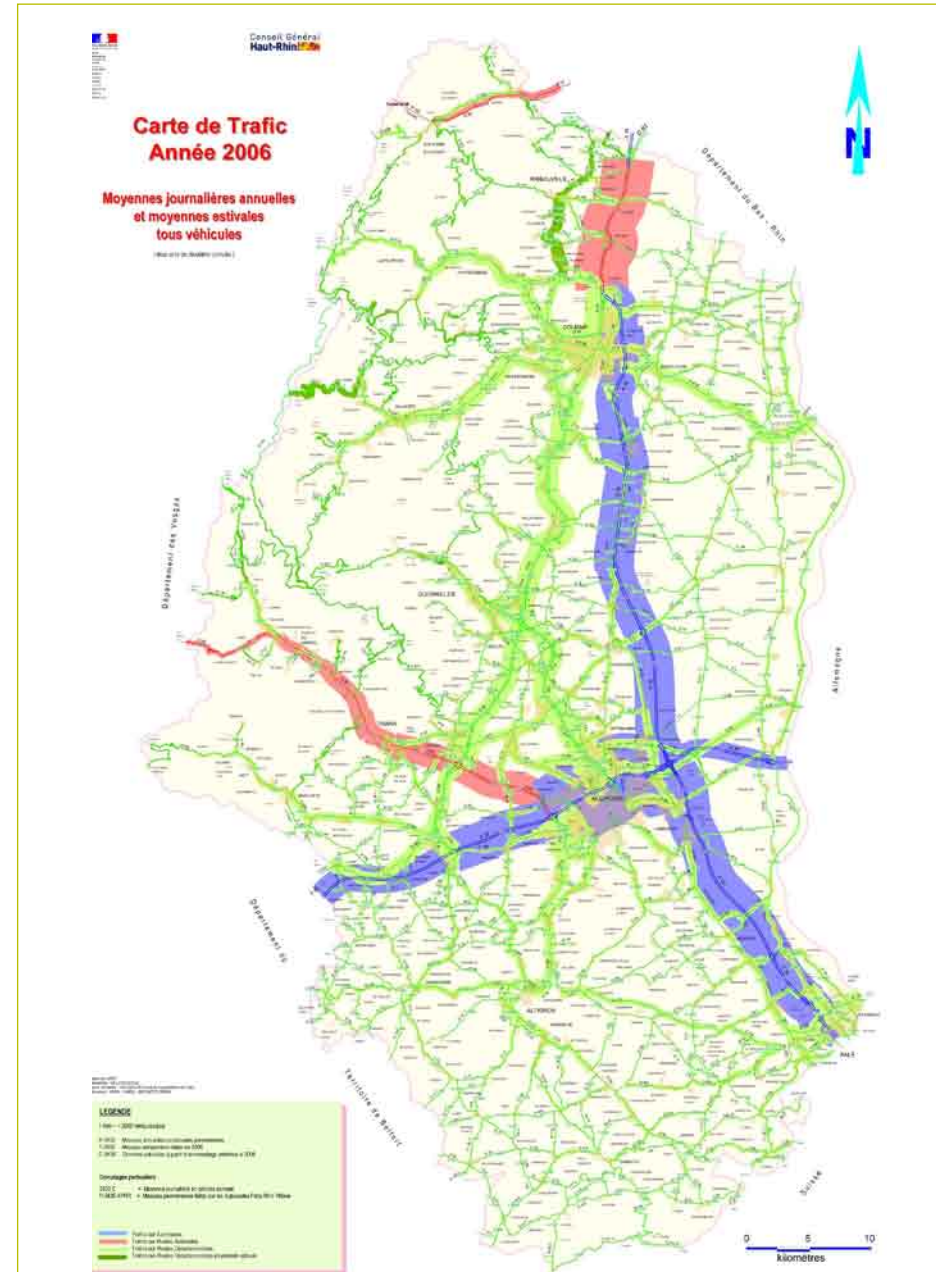
Son caractère touristique engendre des pics de fréquentation lors de la période estivale et certaines périodes de l'année (marchés de Noël etc.).

- **Articulation Route des Vins / RN 83**

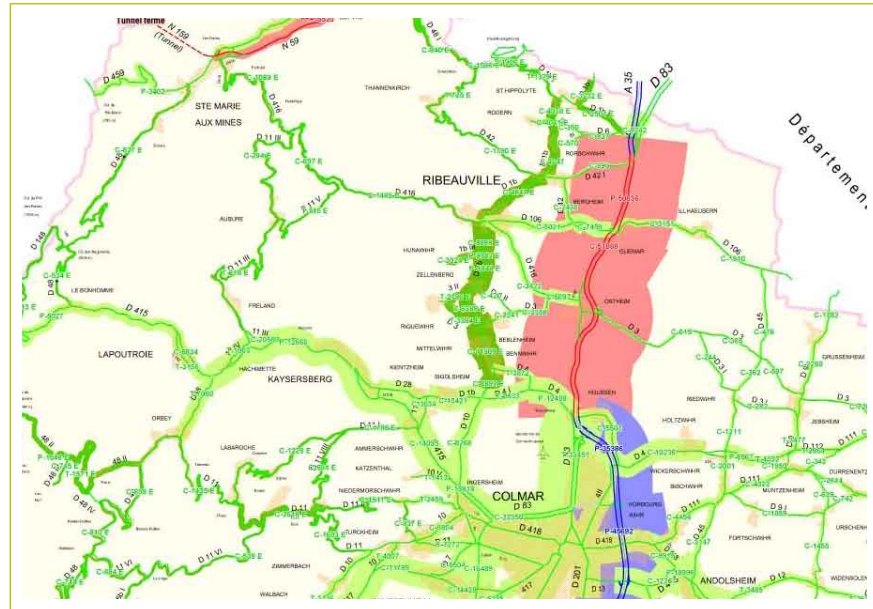
Pour préserver le caractère pittoresque et la vocation touristique de la Route des Vins, il est important de maintenir voir d'améliorer la fonction actuelle de la RN 83 en tant que collectrice des flux Nord-Sud en provenance ou à destination du piémont. Il persiste une extrême sensibilité de cette route à tout accroissement de trafic (dès 1998 dans le schéma directeur). Il semble essentiel que tous les flux de déplacements qui ne sont ni touristiques ni internes au piémont soient orientés vers la RN 83.

La RN 83 assume une fonction essentielle pour les communes du piémont : celle d'une grande déviation qui permet de délester la Route des Vins. Si cette voie principale atteint un seuil de saturation ne pouvant plus remplir cette fonction, un report de trafic se fera inévitablement sur la route des vins, en l'absence de nouvelles infrastructures.

La structuration actuelle du réseau routier permet d'orienter le trafic routier sur la RN 83 grâce à un maillage serré de transversales reliant à la Route des Vins. Dans ce système, le nombre et la qualité des échangeurs avec la RN 83 sont primordiaux. Plusieurs projets ont été inscrits au schéma directeur décrits dans le point 6.2.3.

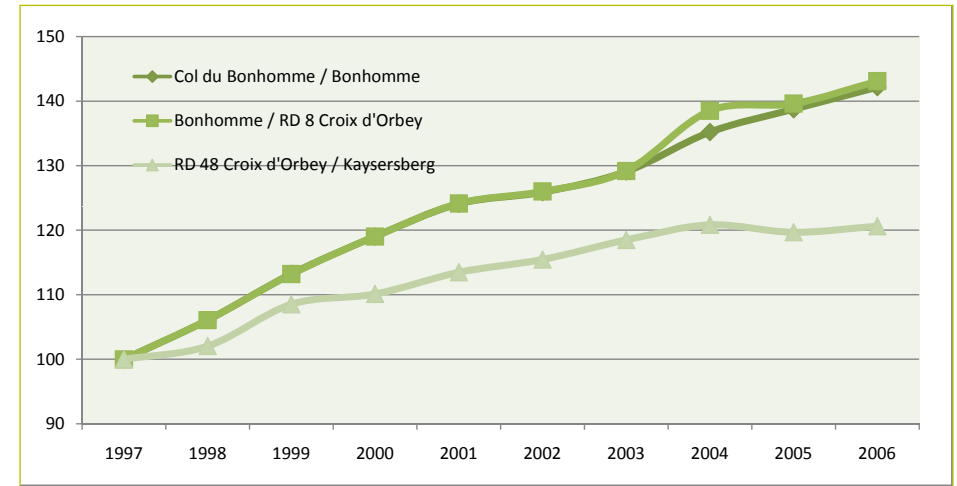


Extrait de la Carte Trafic de 2006 éditée par la DDE



Evolution du trafic routier sur la RD 415 (trafic moyen journalier)

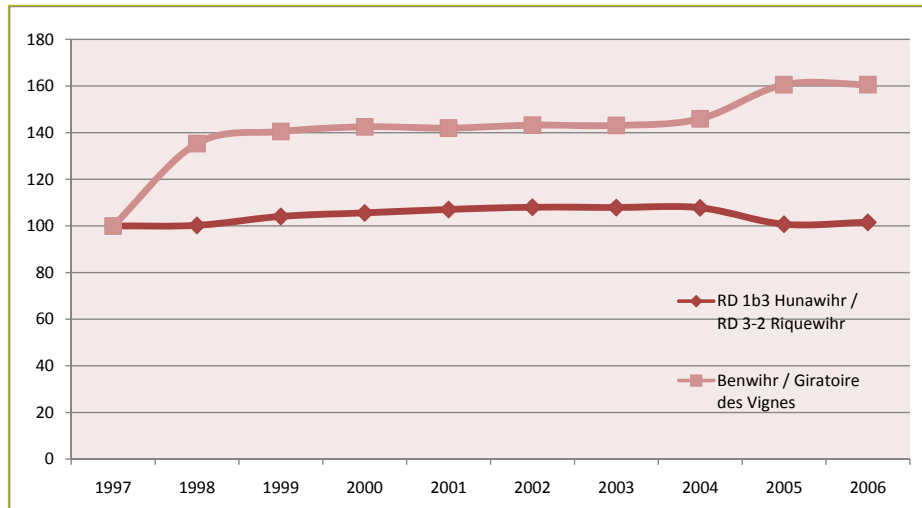
Evolution sur 1997-2006 du trafic moyen journalier tous véhicules (base 100 en 1997)



Source: Conseil Général du Haut-Rhin

Evolution du trafic routier sur la Route des Vins (trafic moyen journalier)

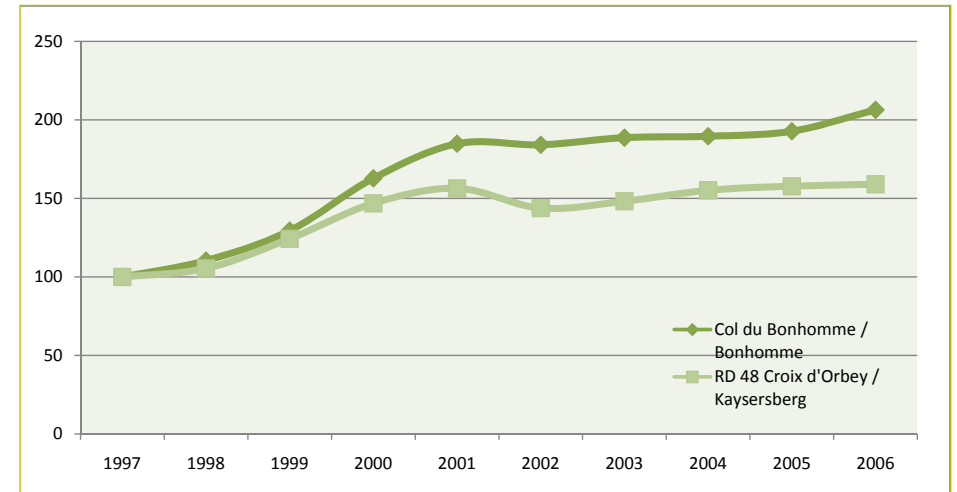
Evolution sur 1997-2006 du trafic moyen journalier tous véhicules (base 100 en 1997)



Source: Conseil Général du Haut-Rhin

Evolution du trafic routier sur la RD 415 (trafic moyen PL)

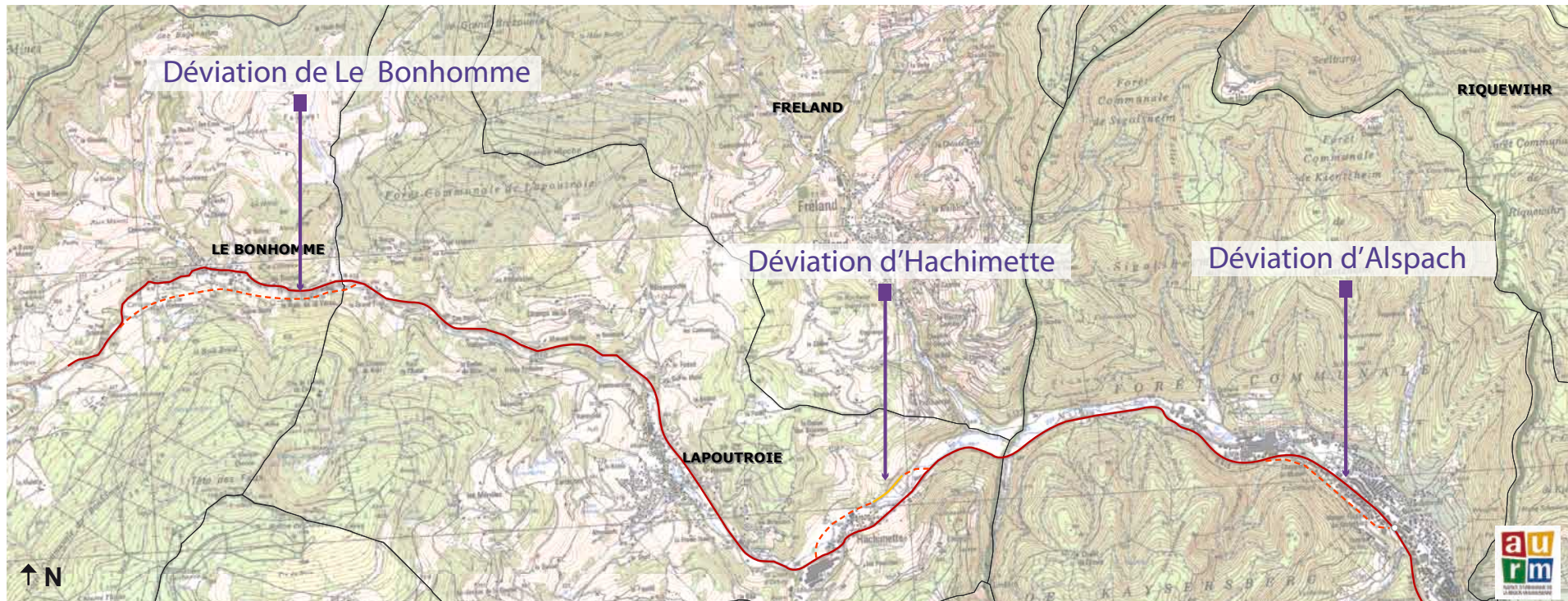
Evolution sur 1997-2006 du trafic moyen journalier PL (base 100 en 1997)



Source: Conseil Général du Haut-Rhin

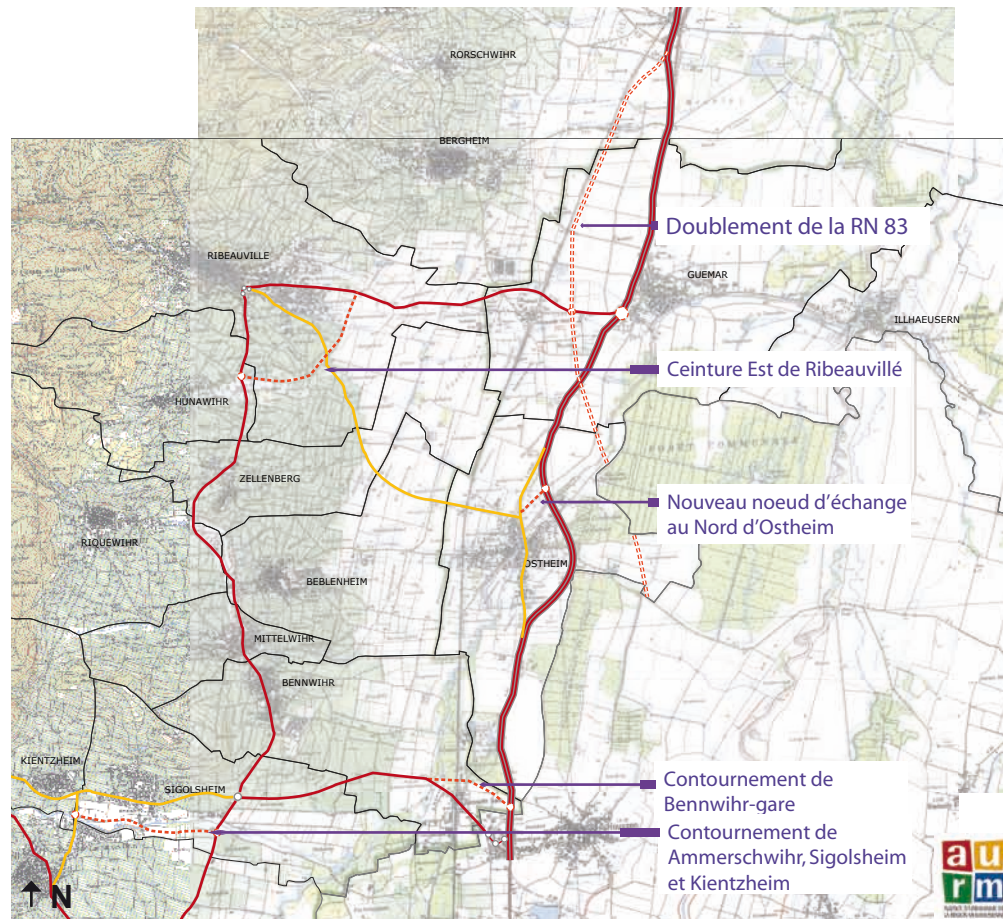
Les projets routiers inscrits au Schéma Directeur de 1998

Le long de la RD 415



Sources: BD CARTO IGN - Scan 25
Réalisation : AURM - C.H - 2008

Un réseau en cohérence avec la RN 83



Sources: BD CARTO IGN - Scan 25
Réalisation : AURM - C.H - 2008

- **La RD 415**

L'augmentation du trafic routier sur les 10 dernières années oscille de **+ 20 à + 40 %** selon les sections de la RD 415. Ce sont les tronçons situés en amont qui connaissent la plus forte augmentation.

Le trafic Poids Lourds a été doublé pour le tronçon situé le plus en amont. Cela témoigne d'une augmentation du trafic en transit. La fermeture du tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines pourrait expliquer cette évolution.

6-2-3 Un réseau routier à conforter

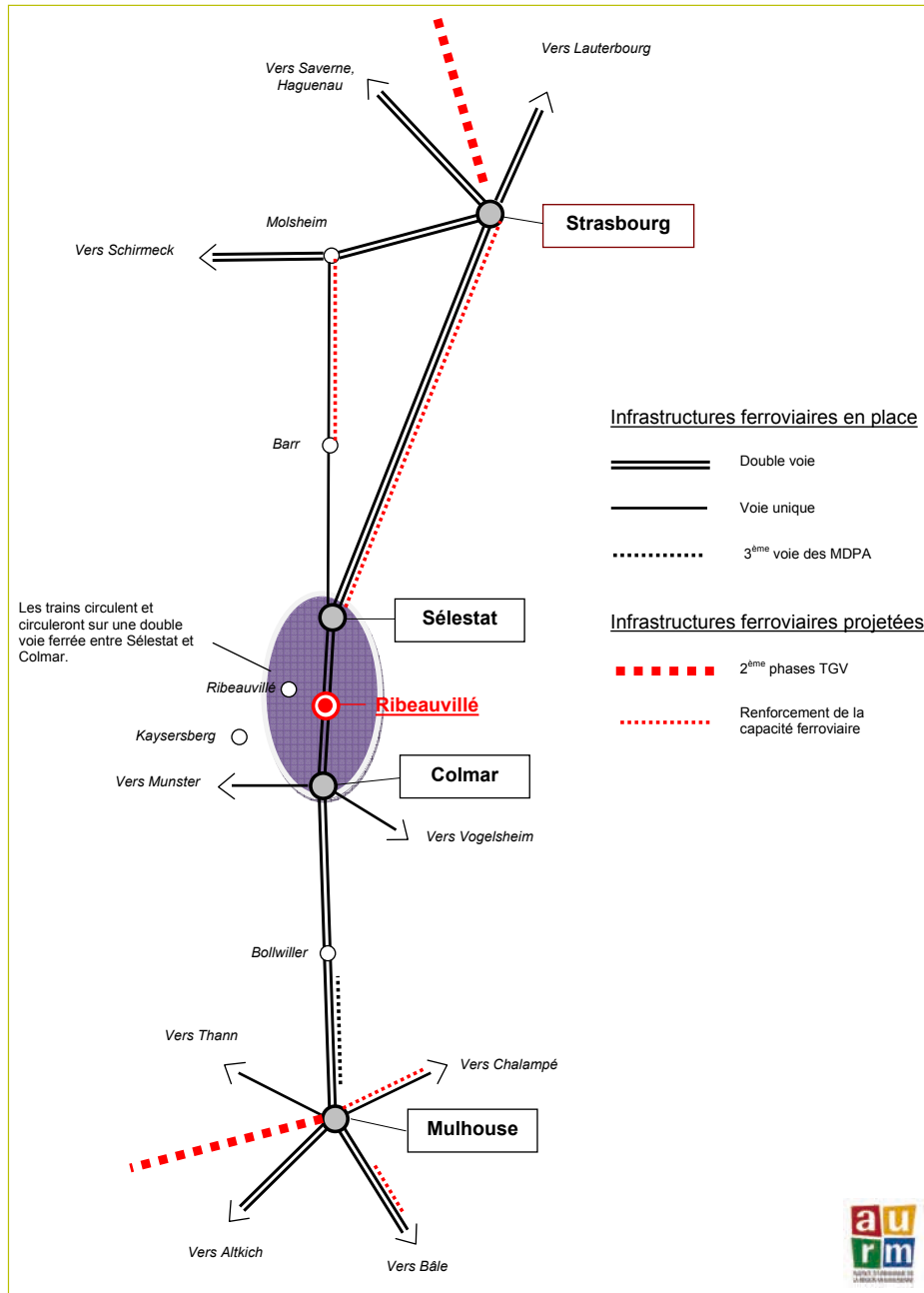
Le schéma directeur prévoyait un ensemble d'aménagements permettant de renforcer le maillage routier, en accompagnant le doublement de la RN 83 inscrit dans le schéma directeur de 1998, à savoir :

- Ceinture Est de Ribeauvillé
- Contournement d'Ammerschwihr
- Nouveau noeud d'échange au Nord d'Ostheim
- Contournement de Benwihr-gare

Actuellement, à l'exception du contournement de Benwihr-gare, aucun de ces projets n'est inscrit dans un programme de réalisation du Conseil Général.

L'adaptation de la RN 83 sur le périmètre du SCOT devra nécessairement être réfléchi avec les SCOT voisins Sélestat et Colmar.

Le Schéma directeur de 1998 avait également inscrit la déviation de la RD 415 au niveau des traversées de Kaysersberg-Alspach, Hachimette et du Bonhomme. Ces contournements ne sont pas à l'ordre du jour tant au niveau départemental que communal, des aménagement ont été réalisés sur ces trois communes permettant d'améliorer la sécurité des usagers par la réduction de voiries ou l'aménagement d'un carrefour giratoire.



6-3 La desserte en transports en commun en demi-teinte

6-3-1 L'offre TER

Les trains TER

Depuis la mise en service du TGV Est Européen, le 10 juin 2007, plus aucun train ne s'arrête en gare de Ribeauvillé, excentrée de la ville de quelques kilomètres, les jours de semaine. Par contre, quelques circulations et arrêts subsistent encore le week-end.

Les gares de Bennwihr et d'Ostheim-Beblenheim ne sont actuellement plus desservies par les TER. La mise en place du cadencement du TER 200 en décembre 2002 a nécessité la suspension de la desserte de ces 2 points d'arrêts pour des raisons de capacité.

Sur la ligne Strasbourg-Mulhouse-Bâle circule des :

- Trains TER (TER 200 et omnibus).
- Trains de Fret.
- TGV depuis le 10 juin 2007.

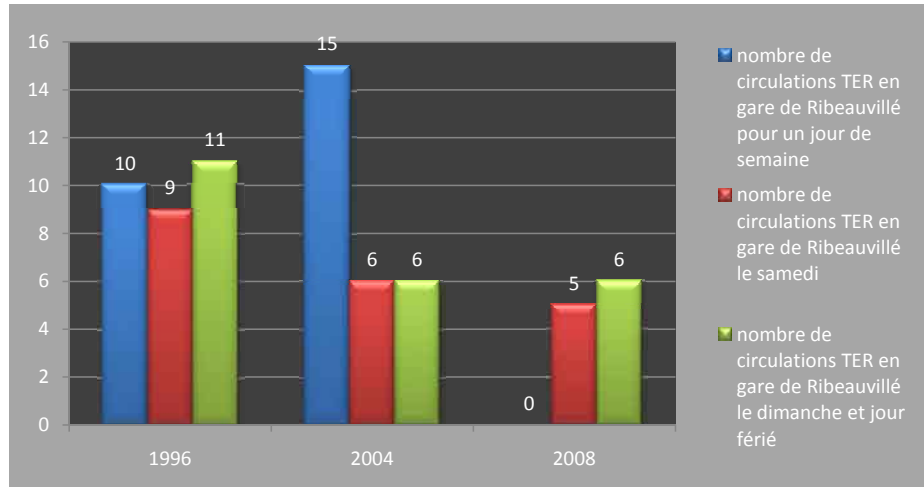
D'ici à 2011, les TGV Rhin-Rhône emprunteront également ce tronçon.

En région Alsace, des projets sont en cours de réalisation ou inscrits dans les documents d'urbanisme. On peut citer :

- Les 2^{ème} phases des TGV Est Européen et Rhin-Rhône (projet ayant fait l'objet de DUP).
- Les évitements longs (18 km) entre Sélestat et Strasbourg (phase réalisation).
- L'évitement long entre Mulhouse et Bâle, à hauteur de Sierentz (disposition prévue dans le DOG du SCOT de la Région Mulhousienne).
- Le doublement de la voie ferrée sur la section Molsheim / Barr (disposition prévue dans le DOG du SCOT du Piémont des Vosges).

Les 2 deuxième phases TGV libéreront des capacités sur les lignes existantes Strasbourg / Saverne et Belfort / Mulhouse. La création d'évitements longs sur les sections Sélestat / Strasbourg et Mulhouse / Bâle augmentera les capacités des 2 sections concernées.

Offre train TER



Source: Fiches horaires SNCF

De tels projets d'infrastructure ferroviaire ne sont pas prévus sur le périmètre du SCOT.

• Le car TER

En remplacement des trains TER en semaine, la SNCF a mis en place des cars TER à la demande et sur financement de la Région Alsace, Autorité Organisatrice de Transports (AOT) régionaux. L'offre car TER se compose de **12 circulations par jour** tous sens confondus, matin, midi et soir. Un seul arrêt sur la ligne est desservi à Ribeauvillé (gare routière). Une ligne TER dessert Ribeauvillé depuis Colmar et va jusque Sélestat.

Les horaires de car TER sont calés pour assurer des correspondances avec les TER 200 à Colmar et Sélestat. Les personnes peuvent ainsi aller travailler à Mulhouse ou Strasbourg vers 8h00 et revenir après 17h00.

Si l'offre TER n'est pas dense sur ce territoire, des solutions sont proposées par la Région Alsace pour mieux organiser l'intermodalité via le financement de programme d'aménagement des gares (notamment Sélestat et Colmar), qui permettent un rabattement optimisé en voiture ou en modes doux.

6-3-2 L'offre car du Conseil Général

Des lignes de bus desservent le territoire avec une fréquence insuffisante et des temps de trajet qui dissuadent les utilisateurs potentiels.

Le périmètre du SCOT MVR est desservi par les lignes suivantes car du CG 68 :

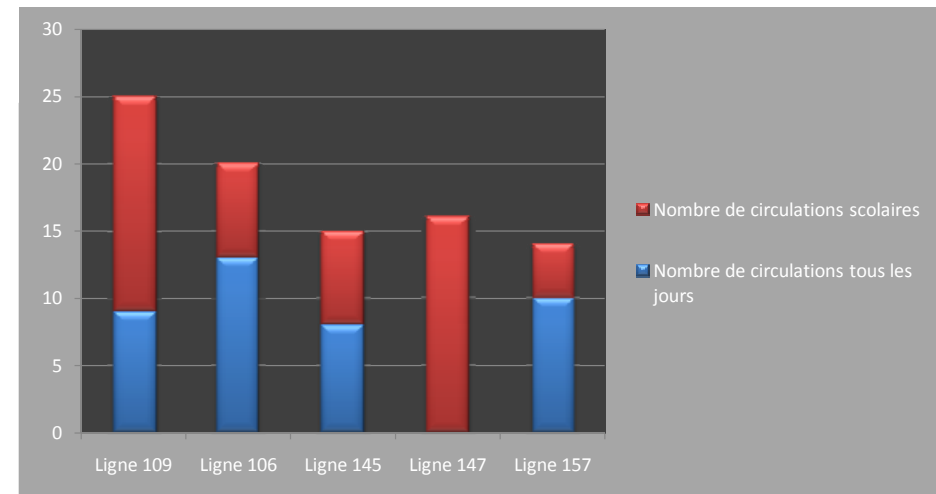
- La ligne 147 reliant Le Bonhomme à Ribeauvillé.
- La ligne 145 reliant Le Bonhomme à Colmar.
- La ligne 157 reliant Labaroche à Colmar.
- La ligne 109 reliant Colmar, Saint-Hippolyte, Guémar et Ostheim.
- La ligne 106 reliant Colmar à Illhaeusern via Ribeauvillé.

Dans le périmètre d'étude, il n'existe aucune ligne de car assurant des liaisons avec le Bas-Rhin (Sélestat) ni avec Saint-Dié. La quasi-totalité des lignes est centrée sur Colmar.

Aucune ligne n'est en correspondance avec la gare de Ribeauvillé (absence de desserte ferroviaire les jours de la semaine).

La plupart des lignes ont leur terminus en gare centrale de Colmar à l'exception de la ligne 157.

Offre cars Conseil Général du Haut-Rhin



Source: Fiches horaires CG 68 2007

6-3-3 L'offre touristique navette des Crêtes

Le massif des Vosges est le plus petit massif de France, le plus densément peuplé et le plus accessible. Les Hautes Vosges concentre des milieux naturels rares et remarquables. Dans ce contexte, les crêtes vosgiennes sont un lieu majeur de loisir, de détente et de découverte, notamment durant l'été.

Pour répondre aux objectifs de sa charte, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) a mis en place une navette des crêtes depuis 2000. Cette navette a pour objet, non pas de réduire le nombre de personnes se rendant sur les crêtes, mais de mettre en valeur les Hautes Vosges en réduisant les pollutions visuelles, sonores et atmosphériques liées à la surfréquentation des crêtes par les voitures.

Les 3 objectifs majeurs de la navettes des crêtes sont de :

- Réduire l'impact et les nuisances des véhicules motorisés en offrant une alternative cohérente aux déplacements en voiture particulière.
- Compléter et harmoniser l'offre de transport en commun proposée par les départements et les régions pour accéder et desservir les sites touristiques de la grande crête.
- Valoriser la découverte piétonne et linéaire de la grande crête à travers le sentier des Crêtes (GR5).

La navette des crêtes est un moyen d'accéder aux hautes Vosges à des fins de loisirs. Pour assurer la desserte, la navette fonctionne de la façon suivante : pour accéder à la grande crête (Grand-Ballon / Col des Bagenelles), 9 dessertes assurent la liaison entre les vallées et la grande crête. Elles sont en correspondance dans les vallées avec les trains TER, le matin et le soir et sont en correspondance avec la navette de la grande crête.

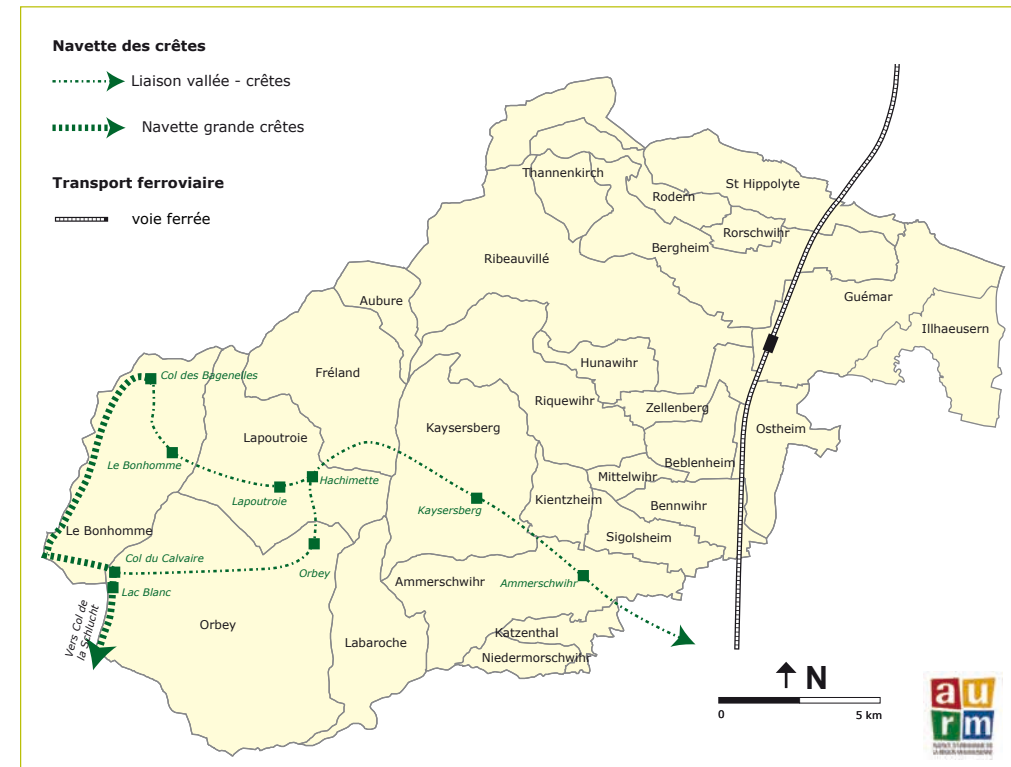
Comme cela peut être remarqué sur la carte ci-contre, le territoire propose 2 liaisons vallées – crêtes :

Liaison Colmar / Col des Bagenelles.

Liaison Colmar / Col du Calvaire.

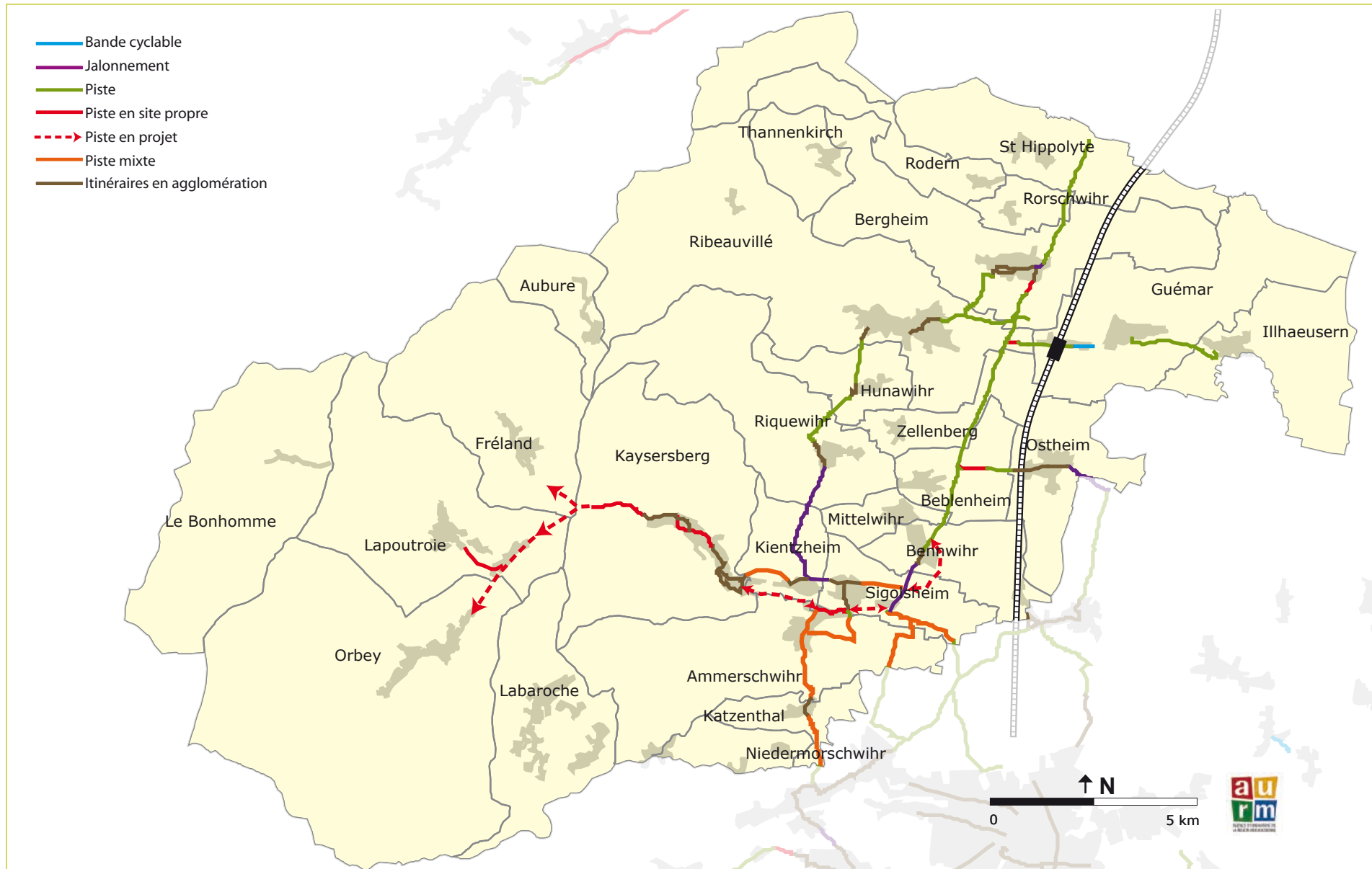
La navette des crêtes circule sur la route des Crêtes entre le Col des Bagenelles et le Grand-Ballon, soit une distance de 65 kilomètres. Elle propose un service cadencé à la demi-heure.

La navette des Crêtes



Source: BD CARTO IGN, Parc Naturel Régional des ballons des Vosges
Réalisation : AURM - C.B - 2007

Les itinéraires cyclables sur le périmètre du SCOT



Source: BD CARTO IGN, Conseil Général 68, Communauté de Communes
Réalisation : AURM - C.B - 2007

6-4 Les modes doux

Les itinéraires cyclables se sont développés sur l'ensemble des communes du piémont et du Ried, moins en montagne du moins d'une façon différente. Dans le piémont et en plaine, le relief étant moins accidenté les itinéraires longent les voiries ou empruntent des chemins ruraux, la plupart asphaltés. En montagne, les itinéraires proposés sont plus «sportifs» de par le relief et la qualité des chemins principalement de type forestiers. Ces itinéraires sont plus à vocation touristique ou sportif, dont les tracés ne correspondent pas nécessairement aux besoins des utilisateurs journaliers.

De nouveaux tronçons en projet permettront de développer le réseau existant et de créer des liaisons sécurisées pour les modes doux entre les communes de montagne.

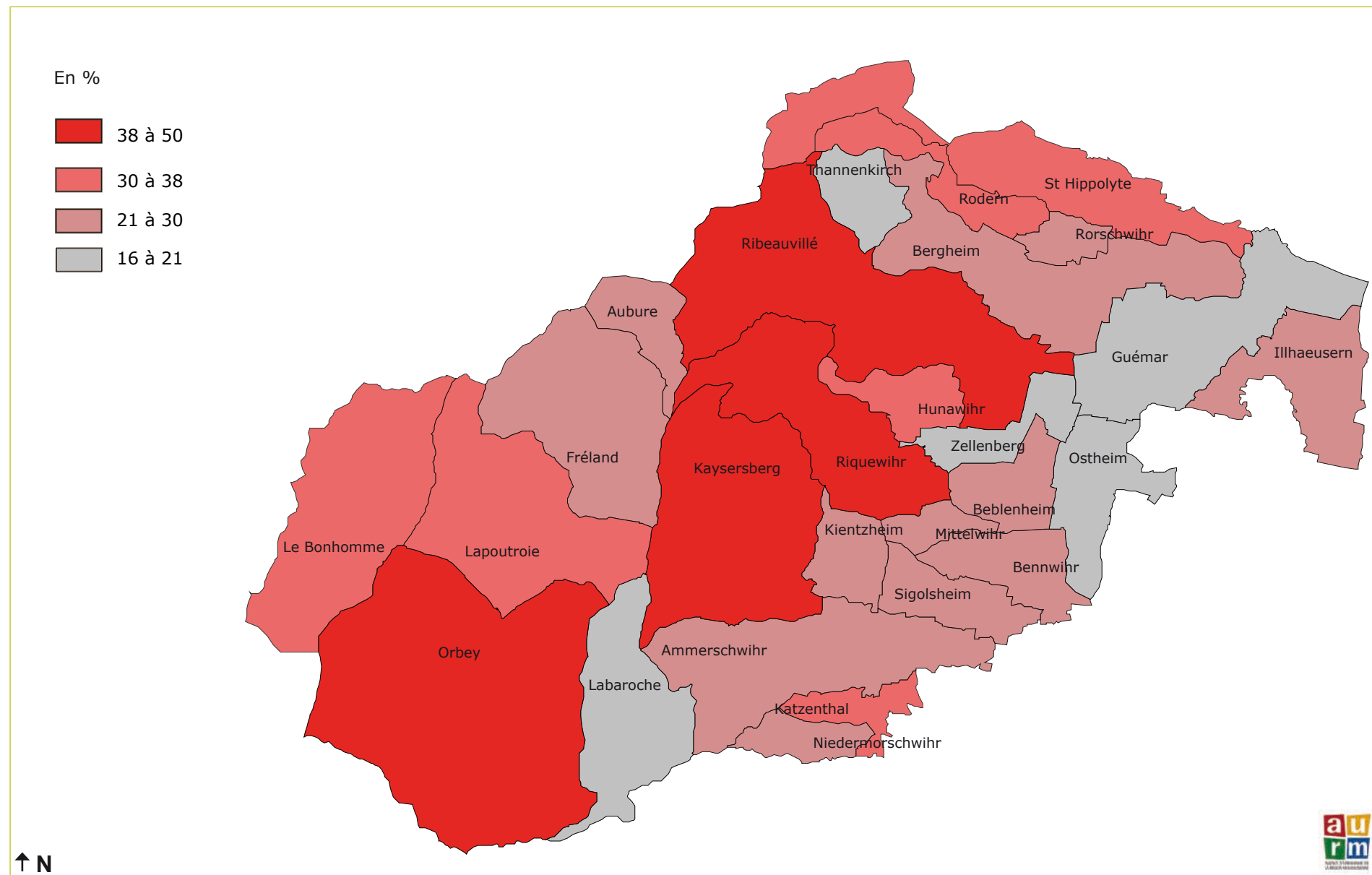
Questionnement

Faut-il renforcer le maillage routier tel qu'il a été inscrit dans le précédent schéma directeur?

Quelles sont les alternatives réalistes à proposer aux déplacements en voiture compte-tenu de l'augmentation croissante du coût de l'énergie?

Comment développer des itinéraires et aménagements cyclables, dans une optique tant fonctionnelle que touristiques?

Part des actifs résidents dans la population active totale (1999)



7- Un socle économique fort

7-1 Une population active en constante progression

Les données mobilisées sont issues des recensements INSEE de la population, arrêtés en 1999, les données récentes n'étant pas disponibles, toutes les communes n'ayant pas été recensées.

Malgré leur manque d'actualisation, ces éléments permettent néanmoins de qualifier les tendances observées.

A l'échelle du territoire du SCOT, la population active a progressé régulièrement, s'inscrivant ainsi dans une tendance observée pour l'ensemble du département du Haut-Rhin.

Toutefois, cette croissance, si elle est significative (+ 8.15 % entre 1990 et 1999), est néanmoins moins forte que celle observée pour le Haut-Rhin (+ 9.34 %). De plus, à l'intérieur même du périmètre du SCOT, on relève des disparités nettes selon la taille et la typologie des communes. Ainsi, ce sont essentiellement des petites communes qui ont enregistré les progressions les plus fortes (Thannenkirch, Labaroche ou Riquewihr), sur des effectifs relativement peu importants (respectivement + 47 % (69 habitants), 26.7 % (206 personnes) et 22.2 % (114 personnes). A l'inverse, les pertes les plus importantes ont été enregistrées dans des communes du vignoble (Kientzheim (- 11.8 %, soit 48 personnes), Hunawirh (- 7 %, soit 18 habitants), Niedermorschwihr par exemple (- 6 %, soit - 18 personnes).

Ces variations sont à mettre en relation avec l'évolution de l'habitat sur les mêmes périodes : en effet, la progression de la population active reflète l'arrivée sur le territoire du SCOT de ménages d'actifs ayant un emploi souvent situé hors du territoire d'études, et disposant de ressources leur permettant l'accès à un logement dans un secteur où l'accession à la propriété constitue le mode dominant.

Evolution de la population active

	1982	1990	1999	Variation 1990- 1999	
				en %	Effectifs
Périmètre du SCOT	13 990	14 864	16 076	8,15	1 212
Haut-Rhin	287 115	305 276	333 776	9,34	28 500

Sources : INSEE – Recensements de la population – Population active au lieu de résidence ¹

A long terme (échelle 2030), les projections démographiques modélisées par l'INSEE sur un secteur d'analyse pertinent regroupant au-moins 50 000 personnes et intégrant le territoire du SCOT (modèle OMPHALE) montrent une diminution de la population active. En progression de près de 3 % entre 1999 et 2005, la population active diminuerait d'abord de façon modérée (- 2.6 %) entre 2005 et 2015, puis de façon plus rapide (- 12.6 % entre 2015 et 2030).

Ces projections mettent également en évidence le vieillissement net de la population active, les populations actives de moins de 45 ans voyant leurs effectifs baisser à long terme, et, inversement, les classes plus âgées présenteraient des effectifs en progression nette.

Ces tendances sont à mettre en relation avec l'évolution du niveau d'emplois offerts dans le périmètre du SCOT : si la population active diminue alors que le niveau d'emploi reste stable, l'apport d'actifs provenant de l'extérieur peut s'avérer nécessaire pour maintenir l'activité économique.

L'analyse des évolutions de l'emploi au lieu de travail montre une progression de la dépendance de territoire du SCOT vis-à-vis des espaces économiques extérieurs, notamment celui de Colmar, mais également Sélestat ou Strasbourg.

En effet, la part des « actifs résidents² » a nettement diminué entre 1990 et 1999, pour se situer à 55 % en 1999 (contre 60 % en 1990).

Cette diminution s'explique par deux phénomènes dont l'ampleur varie selon le territoire : le premier est l'attractivité exercée par les pôles d'emplois de Colmar. Ce facteur touche plus particulièrement le secteur de Ribeauvillé. Le second phénomène est directement lié à la diminution des effectifs agricoles, et touche assez largement l'ensemble du périmètre d'étude, compte tenu de la place de ce secteur d'activité dans l'économie locale. Les communes les plus importantes (Ribeauvillé, Kaysersberg, Orbey) qui concentrent l'activité économique sont en revanche moins touchées par la diminution des actifs résidents.

Il convient toutefois de relever que la part des actifs résidents dans l'ensemble de la population active est nettement plus importante à l'échelle du SCOT que dans l'ensemble du Haut-Rhin (55 % contre 31.2 % pour le département).

1- La population active au lieu de résidence identifie les personnes en âge de travailler, exerçant effectivement un emploi au moment du recensement, domiciliées dans l'une des communes du périmètre du SCOT, quel que soit le lieu de l'exercice de cet emploi.

2- Les actifs résidents sont les personnes qui habitent et travaillent dans la même unité territoriale.

L'autonomie du territoire par rapport à l'emploi

	<i>Population active ayant un emploi 1999 (au lieu de résidence)*</i>	<i>Emplois au lieu de travail**</i>	<i>Ecart</i>	<i>Indice d'autonomie***</i>	<i>Actifs résidents****</i>	<i>% des actifs résidents dans la population active</i>
PERIMETRE SCOT	15 447	11 831	-3 616	1,3	8 476	54,87
Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé	8 205	6 611	-1 758	1,3	2 810	34,25
<i>dont Ribeauvillé</i>	2 086	3 993	1 907	0,5	1 114	53,40
Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg	7 242	4 804	-3 110	1,5	2 580	35,63
<i>dont Kaysersberg</i>	1 180	1 680	500	0,7	523	44,32
<i>Orbey</i>	1 500	1 147	-353	1,3	681	45,40
Haut-Rhin	304 806	270 684	-34 122	1,1	95 077	31,19

* Il s'agit de la population active ayant un emploi, que cet emploi soit exercé dans ou à l'extérieur du périmètre do SCOT

** Ce sont les emplois existant dans le territoire du SCOT, quelle que soit l'origine géographique des personnes qui les occupent

*** Plus ce taux est élevé, plus le territoire est dépendant des emplois offerts à l'extérieur pour occuper la population active de ce territoire

**** Les actifs résidents sont les personnes habitant et travaillant à l'intérieur du périmètre

Sources : INSEE - Recensements 1999 de la population - population active au lieu de résidence et emplois au lieu de travail

Questionnement / enjeux

Les mobilités résidentielles et professionnelles à l'intérieur du territoire du SCOT et avec le pôle de Colmar

Comment rapprocher emploi et habitat?

7-2 Malgré une tertiarisation croissante, les activités restent spécialisées autour de la viticulture et du tourisme

Une agriculture encore très présente

En 1999, la répartition des emplois par grands secteurs d'activités montrait l'importance de l'agriculture dans ce territoire, largement portée par la viticulture, alors même que la population active employée dans l'agriculture a diminué de 23.4 % par rapport à 1990. De plus, les 1 400 emplois occupés dans ce secteur représentent plus du cinquième de l'emploi du primaire dans le Haut-Rhin ! Malgré un infléchissement de cette part par rapport à 1990 (24 %), le rôle de l'agriculture dans le périmètre du SCOT apparaît clairement.

A l'échelle infra-territoriale, par rapport à 1990, on relève une forte diminution de l'emploi agricole dans le canton de Kaysersberg (-28.7 %, soit une diminution de près de 300 emplois) alors que cette part progresse dans le canton de Lapoutroie (+ 20 %) mais pour des effectifs relativement faibles (30 emplois).

L'industrie : un secteur plus fragile

Le secondaire industriel représente un tiers des emplois du territoire (contre 37.2 % en 1990), soit une valeur similaire à celle enregistrée pour l'ensemble du département. On peut toutefois noter que ce secteur d'activité présente une configuration «bipolaire», dans la mesure où il concerne à la fois des petites et moyennes entreprises, voire des très petites entreprises, mais également quelques grandes entreprises, employant un grand nombre de salariés. Si l'ensemble du tissu industriel est soumis aux aléas conjoncturels, les stratégies des grands groupes ou des grandes entreprises implantées à l'intérieur du territoire d'étude ne sont pas sans effet sur l'emploi local. Ainsi, le groupe SONY qui emploie environ 850 salariés sur le site de Ribeauvillé, doit réduire ses effectifs d'environ 250 personnes. A l'inverse, le groupe Mark IV connaît une phase de développement de son activité.

La forte progression du secteur tertiaire

Le secteur tertiaire, qui reste sous-représenté par rapport au Haut-Rhin, a connu en revanche une forte progression, liée pour une très large part à la croissance des services non marchands (9.2 % des emplois du tertiaire en 1990 contre 22.1 % en 1999). Ce sont les cantons de Ribeauvillé et de Kaysersberg qui présentent les effectifs tertiaires les plus importants, du fait de leur plus forte concentration de commerces et de services dont ceux liés au tourisme. En effet, les restaurants et les hôtels, nombreux dans le secteur d'étude, compte pour une part significative du secteur tertiaire (environ 19 % des emplois – cette part est à pondérer avec la part du travail à temps partiel, et de l'emploi saisonnier).

Une analyse plus fine de certains segments de ces trois secteurs est proposée ci-après, s'attachant à examiner plus particulièrement la part du tourisme, et la place des différentes composantes de l'agriculture et leurs évolutions.

Un zoom sur l'artisanat et les commerces de proximité est proposé.

La répartition de la population active ayant un emploi par secteur d'activité en 1999

	Canton Lapoutroie (1)	Canton Kaysersberg (2)	Canton Ribeauvillé	Total SCOT	Haut-Rhin	Part du SCOT dans le Haut-Rhin
Agriculture	183	739	515	1 437	6 807	21,11
Industrie	897	1 409	2 266	4 572	91 411	5,00
dont industrie de transformation	724	1 171	2 013	3 908	73 839	5,29
dont bâtiment	159	238	253	650	17 572	3,70
Tertiaire	1 600	2 616	3 305	7 521	172 466	4,36
dont services marchands	824	1 609	2 092	4 525	99 469	4,55
dont services non marchands	776	1 007	1 213	2 996	72 997	4,10
TOTAL	2 680	4 764	6 086	13 530	270 684	5,00

(1) y compris Aubure (2) non compris Ingersheim

Part de chaque secteur (en %)	Total SCOT	Haut-Rhin	Ecart SCOT/68
Agriculture	10,62	2,51	8,11
Industrie	33,79	33,77	0,02
dont industrie de transformation	28,88	27,28	1,61
dont bâtiment	4,80	6,49	-1,69
Tertiaire	55,59	63,71	-8,13
dont services marchands	33,44	36,75	-3,30
dont services non marchands	22,14	26,97	-4,82

Sources : INSEE - Recensements de la population - Population active au lieu de travail

7-2-1 Le tourisme

Ce secteur repose sur un patrimoine très important dans le périmètre d'étude, qu'il s'agisse du patrimoine architectural et urbain, des richesses naturelles ou d'équipements de loisirs.

Cette offre s'est enrichie récemment avec l'ouverture du casino de Ribeauvillé, et celle de l'Espace des Métiers du Bois à Labaroche, ainsi que par la restructuration de la station du Lac Blanc (Le Bonhomme/ Orbey).

La promotion de l'offre touristique, largement implantée sur le territoire grâce aux Syndicats d'Initiative et aux Offices du Tourisme, est relayée de façon notable via Internet. Ce moyen d'accès à l'information est de plus en plus utilisé¹ par les futurs vacanciers, participe à la valorisation des attraits du territoire.

La station climatique des Trois-Epis, à cheval sur les trois communes d'Ammerschwih, de Niedermorschwihr et de Turckheim (cette dernière n'étant pas intégrée dans le périmètre du SCOT), accueille une maison de repos et de cure de la M.G.E.N d'une capacité de 206 lits (le centre a été rénové début 2008); ainsi que des infrastructures d'accueil hôtelier et de restauration (3 hôtels, location de meublés). Une borne d'accueil pour camping-cars, des courts de tennis, ainsi que des chemins de randonnée et de circuits VTT complètent l'offre touristique sur ce secteur.

La présence de châteaux, enceintes ou vestiges médiévaux² sur le territoire d'étude contribue à son attractivité. La visite de ces sites est en effet relativement aisée grâce au balisage et à l'entretien des sentiers.

Les villages viticoles qui présentent un patrimoine architectural et urbain très bien préservé et attractif, la gastronomie et « la nature » constituent des pôles importants d'intérêt majeur pour les touristes³. Force est également de constater que les atouts du territoire amènent les touristes à revenir, puisque les études (déjà citées) mettent en évidence que parmi les touristes interrogés, 61 % des touristes du secteur de Kaysersberg et 57 % dans le secteur de Riquewihr-Ribeauvillé étaient déjà venus sur le secteur auparavant (moyenne pour l'échantillon = 55 %). De plus, 13 % des touristes visitant Riquewihr-Ribeauvillé et 7 % visitant Kaysersberg sont Alsaciens (moyenne pour l'échantillon = 14 %).

Ces éléments tendent à montrer que le secteur d'étude est également attractif pour des touristes « locaux » : le nombre très important de musées, sites naturels ainsi que des manifestations telles que les Marchés de Noël, Fêtes des vendanges... n'y sont pas étrangères.

Cependant, l'activité touristique en tant que génératrice d'emplois s'analyse sur deux niveaux : celui de l'hébergement et de la restauration, qui emploie une main d'œuvre importante, quoique fortement saisonnière, et celui des effets induits (demande de services et de commerce renforcée du fait de la présence de touristes par exemple).

Il convient également de relever que le passage à la « semaine de 35 heures » a modifié les comportements des touristes, les séjours ayant tendance à se raccourcir, mais à être plus fréquents. De plus, la mise en œuvre de la ligne TGV Est fin 2007 a déjà eu des effets visibles à Strasbourg et à Mulhouse. Il conviendra de vérifier les impacts (s'ils existent) sur le territoire du SCOT, qui reste relativement éloigné des gares TGV.

En matière d'hébergement touristique recensé en 2007, dans le secteur de Ribeauvillé⁴, on compte 36 hôtels (dont 3 ****), 40 chambres d'hôtes, 2 résidences hôtelières, 222 meublés (gîtes de France, Clé Vacances...) 6 campings totalisant près de 550 emplacements, 3 structures de séjours pour groupes (pour une capacité totale de 210 personnes).

Dans le secteur de Kaysersberg⁵, on compte 30 hôtels, dont 1 hôtel **** (530 chambres), 84 chambres d'hôtes, 8 camping (320 emplacements), 6 centres d'hébergement (600 lits), 236 locations de vacances, 2 résidences de tourisme (136 chambres) et de villages de vacances.

En matière de restauration, le secteur de Ribeauvillé compte près de 60 restaurants, celui de Kaysersberg en compte 41 et 12 fermes auberges. Certains restaurants ont une renommée dépassant largement le cadre du territoire du SCOT.

Les perspectives d'évolution dans ce secteur sont essentiellement liées à l'amélioration du niveau des prestations offertes.

La mode des spas et des séjours à thèmes a conduit les hôteliers à faire évoluer leur gamme de produits de façon à capter une clientèle plus haut de gamme et plus exigeante. Des analyses économiques récentes (relayées par la presse locale) mettent en évidence l'inadaptation du tissu hôtelier alsacien aux réalités économiques de ce secteur. Il apparaît qu'une large part des hôtels souffrent d'un niveau de confort peu adapté aux demandes d'une clientèle toujours plus exigeante et le nombre limité de leurs chambres rendent leur gestion quotidienne trop coûteuse (frais d'entretien, charges fixes, frais de personnel).

1- Selon une « Etude Marketing des Clientèles – Résultats Alsace et Riquewihr-Ribeauvillé » réalisée au cours de l'été 2006 par l'Observatoire Régional du Tourisme, avec le concours des offices du tourisme. Cette étude indique que 35 % des visiteurs ont eu des informations sur la région via Internet.

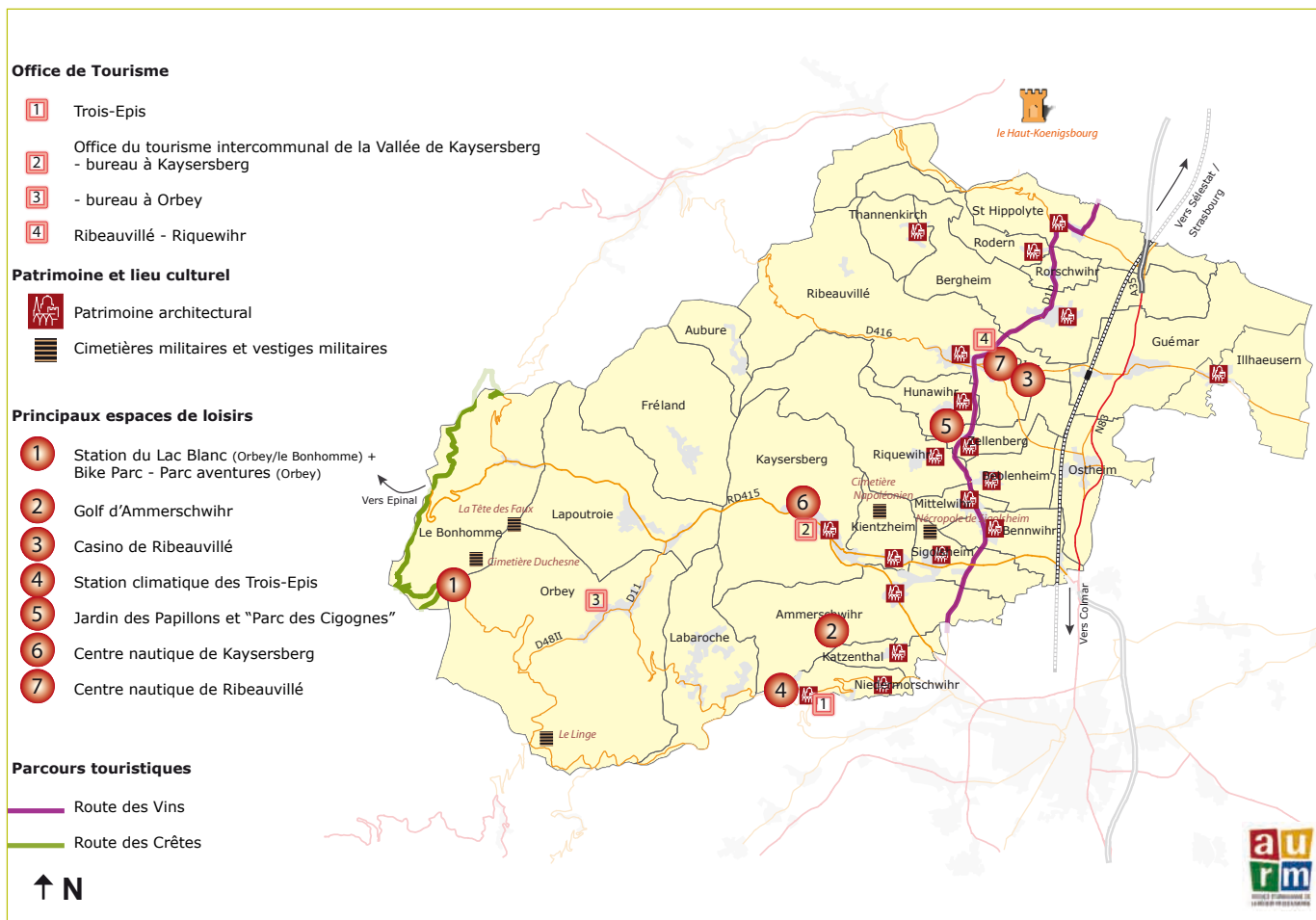
2- Katzenthal (Château Wineck), Kaysersberg (ancien château ..), Kientzheim (ancien château Schwendi + enceinte), Riquewihr (vestiges du château de Bildstein et vestiges du château de Reichstein, Le Bonhomme (vestiges du château du Judenbourg), Ribeauvillé (châteaux de St Ulrich, du Haut-Ribeaupierre et Girsberg), Labaroche (château du Petit-Hohnack), Bergheim (enceinte médiévale),...

3- Cf. *Infra*.

4- Concerne les communes de : Beblenheim, Bennwihr, Mittelwihr, Niedermorschwihr, Riquewihr, Hunawih, Zellenberg, Bergheim, Ribeauvillé, Rodern, Rorschwihr Saint-Hippolyte, Aubure, Thannenkirch Guémar, Illhaeusern et Ostheim.

5 - Concerne les communes d'Ammerschwih, Fréland, Labaroche, Lapoutroie, Katzenthal, Kaysersberg, Kientzheim, Le Bonhomme et Sigolsheim.

Principaux éléments touristiques



Commune	Structure
Riquewihr	Musée du Dolder Musée de la Tour des Voleurs Musée Hansi Musée de la Communication en Alsace
Labaroche	Espace des Métiers du Bois et du Patrimoine
Kientzheim	Musée du Vignoble et du Vin
Katzenthal	Musée Archéologique du Château de Wineck
Bergheim	Maison des Sorcières
Kaysersberg	Musée d'Histoire Locale Marché de Noël / Chemin des Lumières Musée Albert Schweitzer Complexe nautique
Fréland	Maison du Pays Welche Musée de la Vieille Forge, de la Traversée du Siècle et des Automates
Hunawihir	Jardin des Papillons Exotiques Vivants Centre de réintroduction des Cigognes et Loutres
Lapoutroie	Graine au Lait (Fromagerie) Musée des eaux de vie
Ribeauvillé	Fête des Ménétriers Marchés de Noël, traditionnels et médiévaux Labyrinthus Foire aux Vins Complexe nautique Casino, hôtel, balnéothérapie (en projet)
Ammerschwihr	Golf
Orbey	Parc d'Aventures Bike Parc Champs de bataille et mémorial du Linge Musée du Val d'Orbey Station du Lac Blanc
Le Bonhomme	Tête des Faux Station du Lac Blanc
Sigolsheim	Nécropole

Capacités d'hébergement touristique en camping et en hôtel

Source : INSEE

	Au 1-1-2008	Au 1-1-1999	Variation	
			Brute	En %
Nombre total de campings classés	9	11	-2	-18
<i>dont 1 *</i>	1	1	0	0
<i>dont 2*</i>	4	6	-2	-33
<i>dont 3*</i>	1	1	0	0
<i>dont 4*</i>	3	3	0	0
Nombre total d'emplacements dans campings classés	842	1 103	-261	-24
<i>dont 1 *</i>	64	64	0	0
<i>dont 2*</i>	241	463	-222	-48
<i>dont 3*</i>	46	46	0	0
<i>dont 4*</i>	491	530	-39	-7
Hôtels classés	71	73	-2	-3
<i>dont 0*</i>	3	5	-2	-40
<i>dont 1 *</i>	1	2	-1	-50
<i>dont 2*</i>	35	43	-8	-19
<i>dont 3*</i>	29	21	8	38
<i>dont 4* ou 4* L</i>	3	2	1	50
Nombre total de chambres dans hôtels classés	1 500	1 485	15	1
<i>dont 0*</i>	32	45	-13	-29
<i>dont 1 *</i>	17	25	-8	-32
<i>dont 2*</i>	600	813	-213	-26
<i>dont 3*</i>	793	576	217	38
<i>dont 4* ou 4* L</i>	58	26	32	123

Ces données comprennent les résidences hôtelières ou de tourisme, intégrées dans les données relatives aux hôtels.

En matière de restauration, les modifications des habitudes de consommation des touristes se sont ressenties au travers du développement de la restauration rapide, en particulier dans les secteurs où le tourisme dit « de masse » est plus prégnant. De fait, la restauration plus traditionnelle doit évoluer afin de proposer des horaires d'ouvertures et des menus adaptés à cette nouvelle demande. Il est vrai que le tourisme est fortement contraint par la conjoncture économique générale, celle-ci ayant un impact direct sur le pouvoir d'achat des visiteurs et le budget consacré aux vacances. Les comportements évoluent : le déjeuner de midi au restaurant est souvent remplacé par un repas rapide pris dans un établissement de restauration rapide ou emporté, et c'est le repas du soir qui est privilégié.

L'offre culturelle et de loisirs est très diversifiée, ainsi qu'en témoigne le nombre de musées et d'équipements répartis sur l'ensemble du territoire du SCOT.

Par ailleurs, la Route des Vins d'Alsace reste un pôle majeur d'image qui dépasse largement les frontières nationales et qui tient à la fois :

- A l'attrait du vignoble, la visite de caves, l'achat des vins ;
- Au patrimoine historique ;
- Aux paysages et à l'environnement ;
- A la gastronomie et aux produits du terroir (les amandiers à Mittelwihr, les escargots à Beblenheim,...) ;
- Au fleurissement exceptionnel des villages ;
- A la fonction de liaison de la route entre Strasbourg, Colmar et Mulhouse;
- A la proximité d'un autre haut-lieu du tourisme : le Haut-Koenigsbourg.

Le secteur sud du territoire du SCOT se trouve à proximité immédiate d'un haut-lieu du tourisme en Alsace, le Château du Haut-Koenigsbourg, qui enregistrait plus de 507 000 visiteurs en 2007, chiffre en progression régulière.

Le tourisme sur la Route des Vins n'est pas encore annuel (janvier, février et mars restent des mois creux) mais il en prend le chemin. Au départ estivales (du 15 juillet au 15 septembre), les périodes de haute fréquentation se sont déjà étendues à l'automne et au printemps ainsi qu'à Noël.

Le secteur de la Route des Vins est, vu de l'extérieur, un pôle d'excellence à forte notoriété, même si certaines communes telles que Riquewihr, Ribeauvillé ou Kaysersberg ont une image plus forte ou plus ancienne.

7-2-2 L'agriculture et la filière bois

La viticulture domine ce secteur

La viticulture constitue une composante fondamentale de l'économie locale : en effet, 17¹ des 27 communes du périmètre du SCOT vivent de la vigne, et pour certaines d'entre elles, la viticulture constitue une source de revenus non négligeable.

Pour mémoire, rappelons que le territoire du SCOT concentre plus de 45 % des vignes classées A.O.C. (Appellation d'Origine Contrôlée) du Haut-Rhin (3 871 ha) et 18 grands crus.

En 2000, date du dernier Recensement Général Agricole, on dénombrait 1 337 exploitations viticoles dans le territoire viticole du SCOT (contre 1 531 en 1988, soit une diminution de 12 %). Parmi elles, 580 étaient des exploitations à temps plein. Ces dernières ont également enregistré une chute de 10 %.

Les exploitations viticoles emploient une population familiale globale de l'ordre de 3 400 personnes. Si ce chiffre est également en baisse, **on constate en revanche une progression de l'emploi salarié** : en 1988, on enregistrait des effectifs salariés représentant 542 Unité de Travail Annuel², alors que ce chiffre est passé à 721 en 2000. Même si nous ne disposons pas à l'heure actuelle de données actualisées, les entretiens menés avec les organisations professionnelles mettent en évidence la « professionnalisation » progressive des exploitations viticoles, tendant à une rationalisation des moyens et des outils de production, ainsi qu'à une progression des effectifs salariés.

Cette évolution a des répercussions sur le foncier viticole sur lequel s'exercent de fortes pressions. En effet, Dans le périmètre du SCOT, les surfaces viticoles bénéficiant d'un classement en A.O.C. sont aujourd'hui presque toutes plantées. De fait, les possibilités d'extension du vignoble sont très limitées et les autorisations de plantations restent relativement peu nombreuses et portent sur de petites superficies (10-15 ares environ). Aucune autorisation de plantation n'a été accordée entre 2004 et 2007.

1- Il s'agit des communes des cantons de Kaysersberg (sauf Ingersheim, non inclus dans l'aire du SCOT), et de Ribeauvillé (sauf les communes d'Illhaeusern, Guémar, Ostheim et Thannenkirch).

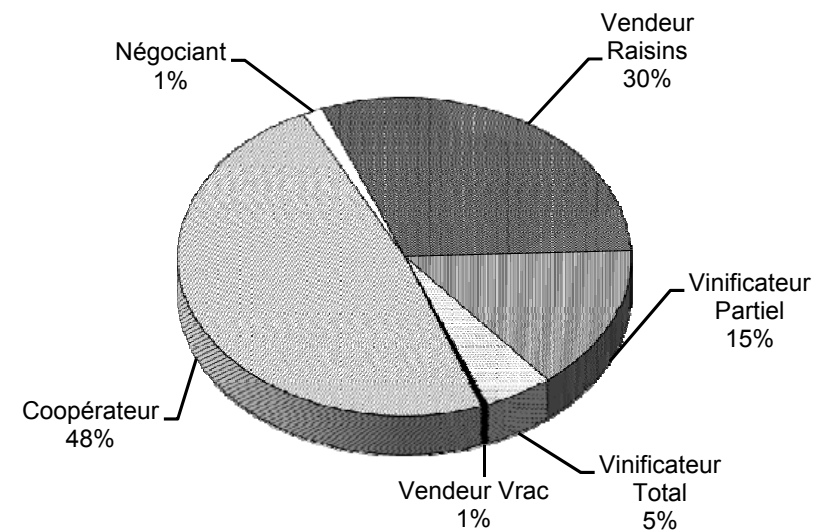
2- U.T.A. (Unité de Travail Annuel) : une U.T.A. équivaut à la quantité de travail annuel fournie par une personne à temps plein.

3- Ces surfaces correspondent à celles des exploitations ayant leur siège sur une commune du périmètre du SCOT, quelle que soit la localisation des parcelles.

4- Sources : Conseil Interprofessionnel des Vins d'Alsace (C.I.V.A) - déclarations de récoltes 2007

De fait, l'augmentation des superficies des vignes recensée entre 1988 et 2000 démontre **la nécessité pour les viticulteurs d'exploiter des vignes en-dehors du périmètre du SCOT**. Ainsi, le Recensement Général Agricole indique qu'en 1988 on comptait 3 805 ha de superficie de vignoble AOC³, alors qu'en 2000 cette superficie est passée à 4 015 ha (+210 ha).

Statut des exploitations viticoles



Sources : Centre Interprofessionnel des Vins d'Alsace - Déclarations de récolte 2007

Les dernières données issues des déclarations de récoltes 2007⁴ confirment cette tendance : les 1 103 viticulteurs déclarés en 2007 ont exploité 4 133 ha de vignes, quelle que soit la localisation des parcelles (dans ou hors du périmètre du SCOT).

Parallèlement à l'augmentation des superficies exploitées, on assiste à une **diminution du nombre d'exploitations individuelles** (-563 exploitations entre 1988 et 2000), ces dernières étant peu à peu intégrées dans des exploitations plus importantes.

Le vignoble AOC a été délimité en fonction de l'usage des lieux-dits, de leur homogénéité géologique, de leur exposition et de leur micro-climat favorable. A ce titre, le secteur d'étude compte un grand cru supplémentaire, le grand cru Kaefferkopf, classé en mars 2006, qui s'ajoutent aux 17 existants sur l'ensemble du territoire.

Des démarches sont actuellement en cours pour la reconnaissance en AOC d'appellations « communales » pour les communes de St-Hippolyte, Bergheim et Rorschwihr. De plus, des reconnaissances de « lieux-dits » sont actuellement étudiées pour 13 lieux-dits.

L'évolution du prix du foncier constitue également un paramètre non négligeable, qui pèse sur les exploitations viticoles : les professionnels estiment en effet le prix moyen de la parcelle AOC « de base » de 1 000 à 1 500 Euros/are, ce prix pouvant doubler en fonction du terroir.

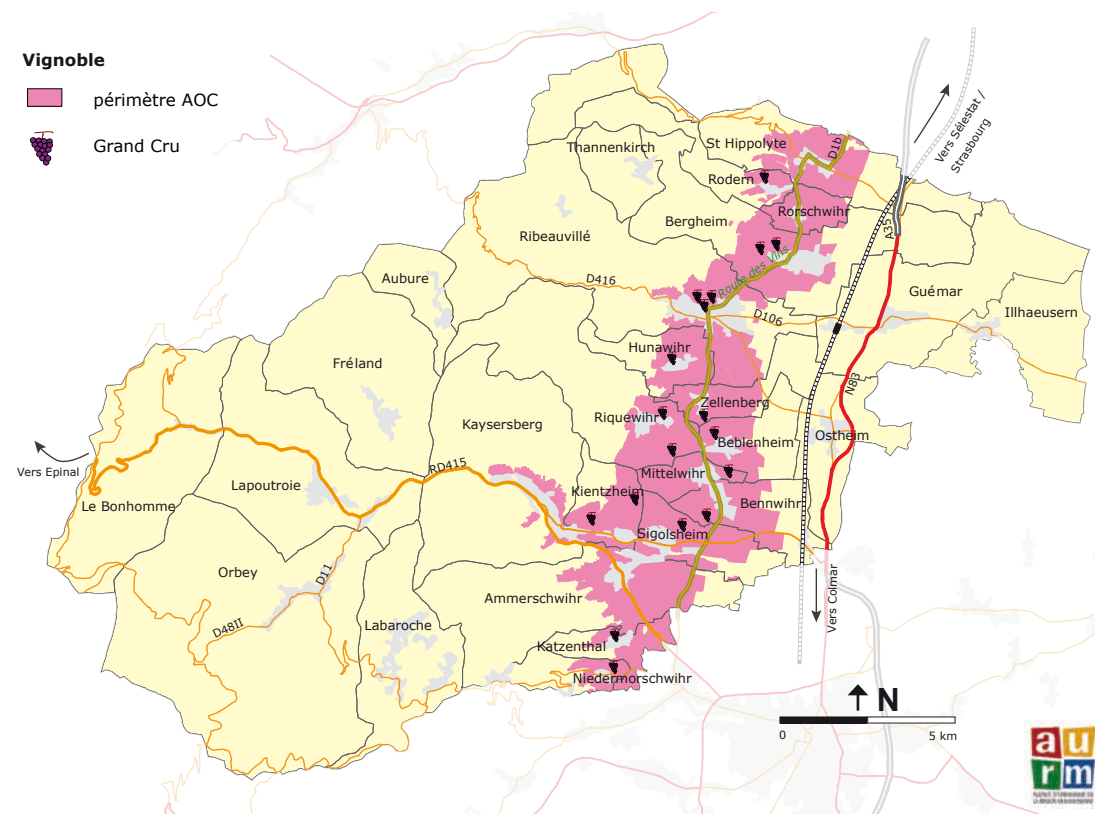
En outre, le secteur d'étude compte 6 des 16 coopératives vinicoles d'Alsace. Elles sont implantées à Beblenheim, Bennwihr, Hunawihr, Kientzheim, Ribeauvillé et Sigolsheim.

Dans le secteur de la viticulture, l'effet de filière est très important sur le périmètre du SCOT. En effet, un certain nombre d'entreprises industrielles ou artisanales, ou de services sont directement liées à la viticulture. Ils interviennent dans des domaines très variés, qu'il s'agisse de machines à vendanger, de fourniture de produits phytosanitaires, de la fourniture de bouteilles, de fabrication de bouchons...

Au-delà des emplois directs dans les différentes exploitations agricoles, la viticulture génère plusieurs centaines d'emplois par effet de filière, auxquels il faut ajouter l'emploi saisonnier de vendangeurs, même si le nombre de ces emplois saisonniers tend à se réduire, au fur et à mesure de la progression de la mécanisation. A noter que depuis 2006, le droit du travail a créé un « contrat vendanges » qui permet à tout salarié (qu'il soit fonctionnaire, ou salarié en congés payés) de bénéficier d'un contrat de travail d'une durée maximale d'un mois pour participer aux vendanges. Ce type de contrat permet en outre pour l'employeur de bénéficier d'exonérations de charges.

La viticulture participe également très largement à l'attractivité touristique de l'Alsace. A ce titre, il convient de relever la participation toujours plus forte (même si elle reste marginale) de touristes (Allemands en majorité, mais aussi Belges et Néerlandais) aux vendanges. Cette tendance reflète la volonté d'ouverture touristique des exploitants viticoles, qui trouvent par ce biais un moyen de promotion du terroir et de leur production.

Périmètres des zones d'Appellation d'Origine Contrôlée



Sources : BD CARTO IGN - INAO
Réalisation : AURM - E-H - 2008

Le poids prépondérant de la viticulture dans l'économie locale ne doit pas occulter les autres branches de l'agriculture, qui revêtent des formes différentes.

L'agriculture de montagne

Elle concerne les communes d'Aubure, Labaroche, Lapoutroie, Le Bonhomme, Fréland, Orbey, Thannenkirch.

Là encore, les données les plus actuelles datent de 2000 (Recensement Général Agricole). Celles-ci mettent en évidence une diminution nette du nombre d'exploitations agricoles (252 en 1988 contre 159 en 2000) parallèlement à une progression des surfaces exploitées (32 ha de superficie agricole utilisée moyenne en 1988 et 46 ha en 2000).

Ces données rejoignent celles issues des GERPLAN, montrent que plus du tiers des exploitations portent sur des surfaces relativement importantes, compte tenu de la topographie et de la nature des sols, plus favorable à l'élevage qu'à la culture (Surface Agricole Moyenne utilisée : environ 42 ha).

Si une très large part des exploitations de montagne est constituée de structures sous forme individuelle, 80 % des exploitations sont gérées par des exploitants à titre exclusif, démontrant ainsi une vitalité certaine de ce secteur d'activité.

Ce secteur est dévolu à l'élevage, essentiellement bovin, pour une transformation laitière de plus de 8 millions de litres de lait.

La vente de lait vers les coopératives laitières ou les laiteries constitue le principal débouché de l'élevage. En effet, sur les 8 millions de litres de lait produits annuellement, plus de 7 millions de litres sont vendus en gros, en coopérative ou laiterie. A peine plus d'une vingtaine d'exploitants vendent directement leur lait. La fabrication de fromages (Munster AOC notamment), et de yaourts, complète ce secteur d'activité.

Parmi les principaux établissements de transformation du lait, on peut en particulier relever :

- La coopérative agricole laitière de la Weiss basée à Lapoutroie (et dépendant de la coopérative agricole laitière de Blâmont en Meurthe et Moselle) qui produit le munster Géromé (reconnu fromage d'appellation d'origine contrôlée) et en particulier le munster Géromé « Val de Weiss »,
- 6 caves d'affinages sont également recensées : trois sont basées à Orbey (Husson Fromage, Guidat, Schuster) et trois sont situées à Lapoutroie (Dodin, Haxaire (Graine au lait) et la CAL de la Weiss –cf ci-dessus-),
- La fromagerie Fischer à Beblenheim.

Ces produits sont vendus soit localement sur les sites de production, soit auprès des commerçants (spécialisés de type « crèmerie » ou dans des petits commerces locaux) du secteur, ou sur les marchés.

La Société d'Intérêt Collectif Agricole (Viande et Montagne) installée à Lapoutroie (zone d'Hachimette) transforme la viande bovine qui est collectée auprès d'une trentaine d'agriculteurs du massif vosgien adhérents (dans les secteurs de Lapoutroie bien sûr, mais aussi Munster, Cernay, Thann, Guebwiller, Masevaux, Rouffach, Villé (67), St-Amarin, Ste-Marie-aux-Mines, Soultz, ainsi que le précisent les statuts), les fait abattre et les transforme et les commercialise ou les restitue à l'agriculteur. L'entreprise a également un magasin de vente sur le site, qui assure également la promotion de produits du terroir.

La diversification des activités, par le développement de la commercialisation directe des produits fermiers, ainsi que grâce à l'accueil à la ferme, apportent des plus-values non négligeables pour ces exploitations.

L'une des difficultés majeures de ce segment de l'agriculture réside dans le développement de l'urbanisation et des infrastructures, qui pèse sur la disponibilité des surfaces de prés de fauche ou de pâturages, ce qui hypothèque la viabilité et la pérennité des exploitations. Cette pression, qui est observée par l'ensemble des agriculteurs, est ressentie plus durement en zone de montagne.

L'agriculture de plaine

Elle est concentrée dans les communes du Ried, essentiellement Ostheim, Guémar et Illhaeusern, à l'est du périmètre d'étude. Comptant 65 exploitations professionnelles en 1988, elle n'en recensait plus que 43 en 2000 pour une superficie agricole utilisée de 3 164 ha.

Si les exploitations agricoles du Ried sont essentiellement tournées vers la céréaliculture (représentant 70 % des surfaces exploitées), la monoculture de maïs tend à se réduire, 80 % des exploitants diversifient leurs productions.

L'analyse des structures des exploitations montre une grande diversité de la taille des exploitations. Toutefois, 42 % des exploitants disposent de surfaces supérieures à 50 ha et 33 % exploitent des surfaces comprises entre 50 ha et 80 ha.

Du fait de la nature des cultures, et surtout de l'importance des investissements en matériel, les deux tiers des exploitations sont structurées en forme sociétaire (et cela est d'autant plus vrai pour les exploitations d'une superficie supérieure à 50 ha).

Le secteur tend également à diversifier la production végétale : ainsi, certains producteurs (environ une quinzaine) sont investis dans des productions végétales hors sol (légumes, fruits, élevage, miel). Pour ce type de production, les surfaces exploitées sont en moyenne plus petites (70 ha, contre 98,4 % en polyculture).

L'élevage intensif occupe une place non négligeable, 4 élevages de poulets, 2 élevages de porcs et 4 élevages de poules pondeuses étant implantés dans le Ried.

Il convient de relever également que, outre les communes mentionnées plus haut, la culture de plaine concerne les communes de vignoble dont le territoire s'étire pour partie sur la plaine. C'est le cas d'Ammerschwyr, de Beblenheim, Bergheim, St-Hippolyte, et Ribeauvillé, où des superficies arables occupent des superficies non négligeables.

Le bois – une filière en développement

Les analyses ci-après sont largement issues d'une étude menée par la « Filière Interprofessionnelle du Bois Alsace –FIBOIS » (Janvier 2007) pour le compte du Conseil Général du Haut-Rhin.

Elles ont été menées à l'échelle des cantons, c'est pourquoi nous reprenons ci-dessous les données pour les cantons de Kaysersberg, de Lapoutroie (qui intègre la commune d'Ingersheim, celle-ci ne faisant pas partie du territoire du SCOT), de Ribeauvillé et celui de Sainte-Marie-aux-Mines dont seule la commune d'Aubure fait partie du périmètre du SCOT.

L'économie de la forêt dans le département est confrontée depuis plusieurs années à de nombreuses difficultés, liées notamment à :

- l'inadéquation entre la ressource et les capacités locales de transformation,
- aux coûts de récolte dus à un relief prononcé,
- à des défaillances d'entreprises de transformation.

Cette situation laisse planer des risques de déclin alors même que le développement économique de cette filière permettrait un maintien de l'emploi rural.

Le patrimoine forestier dans le Haut-Rhin

	Surface totale de la forêt (ha)	En % de l'ensemble du Haut-Rhin	Tonnage disponible pour le bois énergie (TB/an)	En % de l'ensemble du Haut-Rhin
Kaysersberg	5 503	4,0	1 410	2,14
Lapoutroie	6 998	5,1	3 333	5,05
Ribeauvillé	5 919	4,3	1 037	1,57
Commune d'Aubure	309	0,2	nc	nc
TOTAL	18 729	13,6	5 780	8,75
Total Haut-Rhin	137 497	100	66 023	100

La superficie de la forêt du territoire d'étude représente environ 13 % de la superficie départementale, pour un tonnage disponible de près de 9 %.

L'examen des flux issus de la commercialisation du bois met en évidence, à l'échelle de l'ensemble du département, une progression des volumes vendus, acquis notamment par des acheteurs extérieurs au département, essentiellement du Bas-Rhin et des Vosges. Ceci démontre que les **bois des forêts haut-rhinoises sont de moins en moins valorisés sur place.**

Les métiers liés à la filière bois sont diversement représentés à l'échelle du territoire du SCOT. Ainsi, aucune entreprise de transport de bois n'est implantée dans le périmètre d'études.

En revanche, on dénombre 12 entreprises de travaux forestiers :

- 1 au Bonhomme,
- 1 à Fréland,
- 1 à Kaysersberg.
- 2 à Labaroche,
- 1 à Lapoutroie,
- 1 à Ostheim,
- 1 à Orbey,
- 1 à Saint-Hippolyte,
- 2 à Ribeauvillé,
- 1 à Riquewih.

Trois scieries sont implantées dans le périmètre du SCOT : à Bennwihr-Gare, Fréland et Ostheim. A noter une scierie itinérante basée à Saint-Hippolyte.

Sept charpentiers sont recensés, à Bergheim, Illhaeusern, Labaroche, Lapoutroie, Ostheim (2 établissements) et Ribeauvillé.

Le territoire d'étude compte des entreprises de menuiseries, relativement bien réparties géographiquement : à Ammerschwihr, Bennwihr, Bergheim, Fréland, Illhaeusern, Kaysersberg, Lapoutroie, Ostheim, Ribeauvillé, et Saint-Hippolyte.

L'exploitation du bois (qui représente encore un poids non négligeable dans les ressources communales) doit faire face à un certain nombre de contraintes qui ne favorisent pas le développement de cette activité.

Toutefois, certaines actions ont été engagées par la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg en faveur de la filière bois-énergie : chauffage de la piscine, projet de construction d'une plate forme d'exploitation locale (broyage, stockage...).

Quatre chaudières publiques sont actuellement en fonction dans la vallée de Kaysersberg, qui consomment aujourd'hui plus de 4 000 MAP/an de plaquettes de bois. La demande apparaît en croissance puisque plusieurs projets de chaudières publiques sont à l'étude, auxquels s'ajoutent les installations chez les particuliers. L'approvisionnement en bois n'est pas coordonné entre les collectivités et les filières sont souvent provisoires.

Il convient de relever que le département du Haut-Rhin est concerné en particulier dans les secteurs de Kaysersberg-Ribeauvillé (il s'agit des communes du canton du Kaysersberg, sauf Ammerschwihr et Zellenberg, et les communes de Ribeauvillé et d'Aubure), Sainte-Marie-aux-Mines et Colmar par des exonérations fiscales liées à la mise en place d'un Pôle de Compétitivité – Fibres naturelles Grand Est. Ce pôle, qui regroupe des partenaires des filières bois, textile et papier, se positionne dans une stratégie de croissance par l'innovation, en adossement à un pôle scientifique et technologique qui s'organise autour de la science de la fibre. Le pôle de compétitivité « Fibres naturelles Grand Est » a pour objectif le développement d'une industrie nouvelle de la fibre autour de trois axes :

- Susciter des produits nouveaux, « transversaux » entre filières,
- Faciliter l'innovation par les entreprises,
- Elever le niveau des compétences.

Le projet vise le développement d'une industrie nouvelle de la fibre naturelle à travers l'excellence scientifique qui existe dans les régions Lorraine et Alsace, la mobilisation des structures permettant sa valorisation et l'innovation dans les entreprises.

Le morcellement de la forêt privée, qui représente de 12.6 % à 32 % de la surface forestière des 4 cantons concernés par le SCOT peut constituer un handicap important, de même que la surface de bois mitraillés.

En revanche, le développement de la construction en bois et celui, important, du bois énergie, sont des points forts de la filière.

7-2-3 La valorisation des productions

La filière biologique progresse fortement ces dernières années. Les producteurs sont surtout concentrés en montagne (produits très divers, tels que fromages, yaourts, miel, plantes aromatiques et médicinales et viande) et dans le vignoble (vin, fruits, légumes). La filière « bio » concerne une soixantaine de producteurs, et est appelée à se développer, la demande tendant à croître.

D'autres démarches sont engagées par les producteurs afin de valoriser leur production comme le respect du cahier des charges « Bonnes Pratiques Agricoles » développé par les laiteries.

Ces démarches s'inscrivent également dans la volonté de développer des circuits de distribution courts tels que :

- La vente de la production sur place, à la ferme, ou dans les caves viticoles,
- La vente sur les marchés, parallèlement à un développement des marchés de produits du terroir et à une meilleure visibilité des produits bio,
- La vente en tournée,
- La vente de fromages à des affineurs, ainsi qu'à des restaurateurs, ou à des crémiers.
- La vente directe dans des magasins de producteurs à Hachimette/Lapoutroie et à Ribeauvillé.

Toutefois, l'agriculture demeure liée à des politiques agricoles décidées pour une large part à l'échelle européenne, ce qui rend difficile toute démarche prospective dans ce domaine. On peut néanmoins penser que la demande de produits issus d'une agriculture « raisonnée » augmentera à l'avenir.

1- Source : Diagnostic – Charte d'Aménagement et de Développement de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

Les producteurs de la filière bio inscrits à l'OPABA

	<i>Vin</i>	<i>Vaches laitières</i>	<i>Fromage</i>	<i>Fromage chèvres</i>	<i>Viande</i>	<i>Miel et dérivés</i>	<i>Légumes/ fruits</i>	<i>Jus de fruits / fruits</i>	<i>Plantes + divers</i>
Ammerschwyr	8								
Bebenheim	2								
Bennwyr	2								1
Bergheim	4							1	
Hunhawyr	1								
Katzenthal	1					1			
Kaysersberg									
Kientzheim	1								
Mittelwyr	1								
Niedermorschwyr									
Ribeauvillé	3							1	
Riquewyr	1								
Rodern									
Rorschwyr	1								
Saint-Hippolyte	1								
Sigolsheim	1								
Zellenberg	3								
Montagne vosgienne									
Aubure		2	1						
Le Bonhomme						1			
Fréland		1				2			1
Labaroche						1			
Lapoutroie		6	3	2	1			1	
Orbey			1		2				
Thannenkirch									
Plaine du Rhin									
Illhaeusern							1		1
Guémar									
Ostheim									
TOTAL	30	9	5	2	3	5	1	3	3

Sources : OPABA et Agence Bio (Juillet 2008)

Recensement des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) – Source : Direction Départementale des Services Vétérinaires (janvier 2008)

COMMUNE	NOMBRE			TYPE DES ICPE						
	TOT	O	?	TOT	POR	BOV	VOL	IAA	CAN	AUT
AMMERSCHWIHR										
AUBURE	1	1		1	1					
BEBLENHEIM	1	1		1		1				
BENWIHR										
BERGHEIM										
LE BONHOMME										
FRELAND	4	4		4		4				
GUEMAR	2	2		2	1	1				
HUNAWIHR	2	2		2						2
ILLHAEUSERN	1	1		1		1				
KATZENTHAL										
KAYSERSBERG										
KIENTZHEIM										
LABAROCHE	2	2		2		2				
LAPOUTROIE	11	10	1	11		9		2		
MITTELWIHR										
ORBÉY	15	14	1	15		14				1
OSTHEIM	3	3		3	1		1	1		
RIBEAUVILLE	1	1		1		1				
RIQUEWIHR										
RODERN										
RORSCHWIHR										
SAINT HIPPOLYTE										
SIGOLSHEIM										
THANNENKIRCH	1	1		1		1				
ZELLENBERG										
TOTAUX	44	42	2	44	3	34	1	3		3

Edition du 18/01/2008

LEGENDE

O activité relevant de la réglementation ICPE

? activité à vérifier pour confirmer la réglementation ICPE

POR élevage porcin dominant**BOV** élevage bovin dominant**VOL** élevage volailles dominant**IAA** industrie agroalimentaire**CAN** élevage et/ou pension canine**AUT** autres : compostage, établissement ouvert au public, méthanisation, ...

7-2-4 Les productions alimentaires

Malgré l'ancienneté des chiffres issus du recensement général agricole (dont la mise à jour est en cours), plusieurs éléments relatifs à la production agricole à visée « alimentaire » peuvent être relevés.

Dans le secteur de Ribeauvillé (périmètre de la Communauté de Communes)¹, la première occupation du sol reste les céréales (dont un tiers est réservée au maïs grain –destiné essentiellement à l'alimentation animale ou à l'amidonnerie). La vigne constitue le deuxième pilier de l'agriculture du secteur, la surface fourragère restant peu importante et en nette diminution depuis 1979.

Depuis 1979, la culture des céréales (essentiellement le maïs) s'est surtout concentrée dans les secteurs la plaine et du ried, le piémont a continué de s'affirmer dans la culture de la vigne au détriment des cultures céréalières et fourragères qui représentent (hormis le maïs) des surfaces de plus en plus réduites.

En montagne, ce sont les surfaces en herbe qui dominent.

Pour ce qui concerne les productions davantage orientées vers l'alimentation humaine, on relève dans le secteur de la plaine des cultures maraîchères, ainsi que des grands élevages de volailles (315 000 têtes dont 90 % de poules pondeuses), et plus de 5 000 bovins (dont environ 22 % de vaches laitières). A noter également plus de 15 000 ha de terres irriguées (maïs et cultures maraîchères irriguées à forte valeur ajoutée).

En secteur de montagne, on relèvera la grande variété de productions animales, avec une prédominance du lait, des volailles et des moutons.

Dans le Ried, si l'on repère une grande variété d'élevages (bovins, ovins, équins, porcins, lapins, volailles), les cheptels sont en forte diminution.

Dans le secteur de Kaysersberg, certains éléments repérés précédemment sont également observés : depuis 1979, le piémont a continué de s'affirmer dans la culture de la vigne au détriment des cultures céréalières et fourragères (qui occupent, hormis le maïs, des surfaces devenues négligeables), et en montagne, c'est l'herbe qui occupe la quasi-totalité de l'espace agricole.

L'élevage est concentré dans la haute-vallée où les surfaces en herbe sont valorisées par d'importants troupeaux bovins, équins ou ovins.

Le cheptel de 2000 était composé pour près de 4 000 têtes par des bovins, 2 700 volailles, 1 150 ovins, 1 654 poulets, 845 poules pondeuses, les élevages d'équins, de porcins et de lapins (mères) portant sur des cheptels d'environ 200 têtes chacun.

¹ Source : Diagnostic – Charte d'Aménagement et de Développement de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

A l'échelle de l'ensemble du territoire du SCOT, un recensement des producteurs de fruits et légumes, en agriculture traditionnelle ou en bio, montre une plus forte concentration de ces exploitations à Sigolsheim, Bennwihr et Illhaeusern.

La production de pommes à Sigolsheim (Pom'land), Ammerschwihr (La Pommeraie), Bennwihr (Pom Alsace), Bergheim (Ferme Rolli – production bio) est fortement représentée.

Des producteurs de fruits et légumes (y compris primeurs) sont implantés à Bennwihr, Illhaeusern, Sigolsheim, Orbey, Lapoutroie. Des productions arboricoles (outre celles déjà mentionnées) se trouvent à Bennwihr, Sigolsheim, Ammerschwihr), un producteur d'asperges est implanté à Sigolsheim.

L'ensemble représente une part relativement réduite de la production agricole, mais tend à répondre à une demande de plus en plus forte des consommateurs, qui peuvent dans une large mesure, acheter directement auprès des producteurs.

Deux structures de vente directe de plusieurs producteurs sont présentes sur le territoire l'une à Lapoutroie/Hachimette, l'autre à Ribeauvillé.

A noter qu'une étude sur le circuit court en agriculture menée par la chambre d'agriculture avec le concours financier du Conseil Général est en cours de réalisation. Elle a notamment pour objectif de mieux appréhender les filières agricoles en lien avec la production alimentaire. Les conclusions de cette étude permettront utilement d'alimenter les réflexions ultérieures.

Questionnement / enjeux

Le fort potentiel touristique

Le développement touristique à l'aune d'une politique commune et cohérente sur tout le territoire

L'évolution des structures agricoles

Les effets de filières

La pression foncière exercée sur les terres agricoles (extensions urbaines, projets d'infrastructures)

7-3 Un secteur favorable à l'emploi

7-3-1 Le chômage : une situation plutôt privilégiée

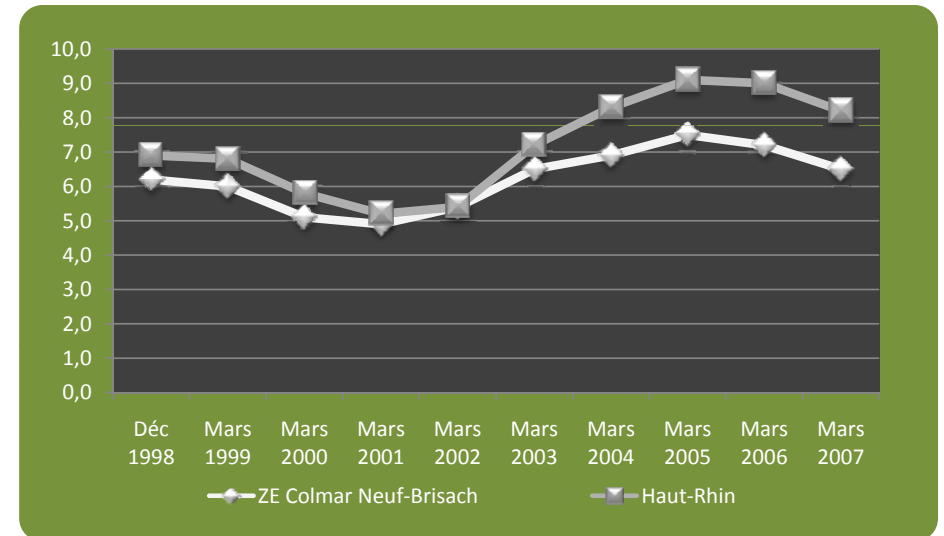
Le périmètre du SCOT fait partie de la zone d'emploi de Colmar Neuf-Brisach. Ainsi que le montre le schéma ci-contre, le périmètre d'étude se trouve dans un contexte plutôt favorable. En effet, si la courbe globale suit celle de l'ensemble du Haut-Rhin, on constate que depuis mars 2004, l'écart entre les moyennes départementales et les moyennes de la zone d'emploi s'est creusé. De plus, la Z.E. de Colmar Neuf-Brisach présente le taux de chômage le plus bas du département.

Toutefois, à l'échelle du SCOT, le nombre de demandeurs d'emplois a progressé de 21.8 % entre 1999 et 2006. Les progressions les plus significatives concernent :

- Les demandeurs à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an (progression de 41 %),
- Les moins de 25 ans (+ 35 %),
- Les demandeurs de plus de 50 ans (+ 29 %),
- Les demandeurs à la recherche d'un emploi depuis moins de 3 mois (+ 22 %),
- Les cadres (+ 20 %).

A l'inverse, les chômeurs étrangers ainsi que les personnes à la recherche de leur premier emploi ont vu leurs effectifs diminuer (respectivement de 30 % et de 7 %).

Evolution comparée du taux de chômage



Source: INSEE - Chômage au sens du Bureau International du Travail - Données corrigées des variations saisonnières

7-3-2 Une progression de l'emploi tertiaire

L'analyse de l'évolution de l'emploi salarié privé¹ depuis dix ans est révélatrice de la part toujours croissante du secteur tertiaire dans l'économie du territoire, mais plus généralement de l'emploi au niveau national.

Toutefois, en 1995, la part des salariés de l'industrie était majoritaire (3 042 emplois contre 2 312 pour le tertiaire), alors qu'en 2005 le rapport s'est inversé.

Le secteur industriel a ainsi perdu près de 8 % de ses effectifs salariés entre 1995 et 2000, cette perte s'étant accentuée entre 2000 et 2005 pour se porter à - 14 %. Dans le même temps, les effectifs salariés du tertiaire ont progressé de 2.3 % entre 1995 et 2000, et de 7.2 % entre 2000 et 2005. Ces données intègrent les emplois salariés liés aux activités touristiques. Ces dernières doivent toutefois être pondérées par la part relativement importante des établissements d'une seule personne, qui ne sont pas systématiquement recensés par l'ASSEDIC, puisqu'il ne s'agit pas toujours d'emplois salariés.

Cependant, le volume global de l'emploi privé a diminué de plus de 400 emplois, soit une perte de près de 8 % en dix ans.

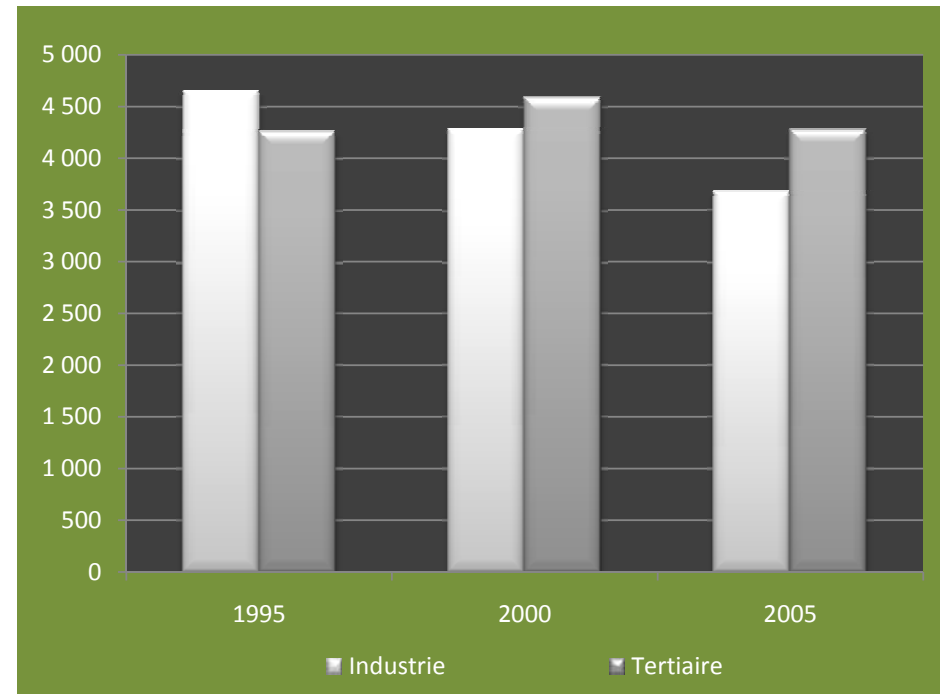
Aujourd'hui, les effectifs du tertiaire privé sont légèrement supérieurs à ceux de l'industrie.

Cependant, les chiffres agrégés masquent des disparités territoriales parfois fortes: l'industrie et les services présentent des effectifs presque identiques dans les cantons de Ribeauvillé et de Lapoutroie, alors que le tertiaire est nettement mieux représenté à Kaysersberg².

1- Sources : Base UNISTAT – ASSEDIC, données communales agglomérées. Ces chiffres excluent les emplois de la fonction publique d'Etat, ainsi que ceux des agents titulaires des collectivités territoriales.

2- Ingersheim n'est pas inclus dans ces chiffres pour le canton de Kaysersberg.

Evolution de l'emploi privé par secteur d'activité

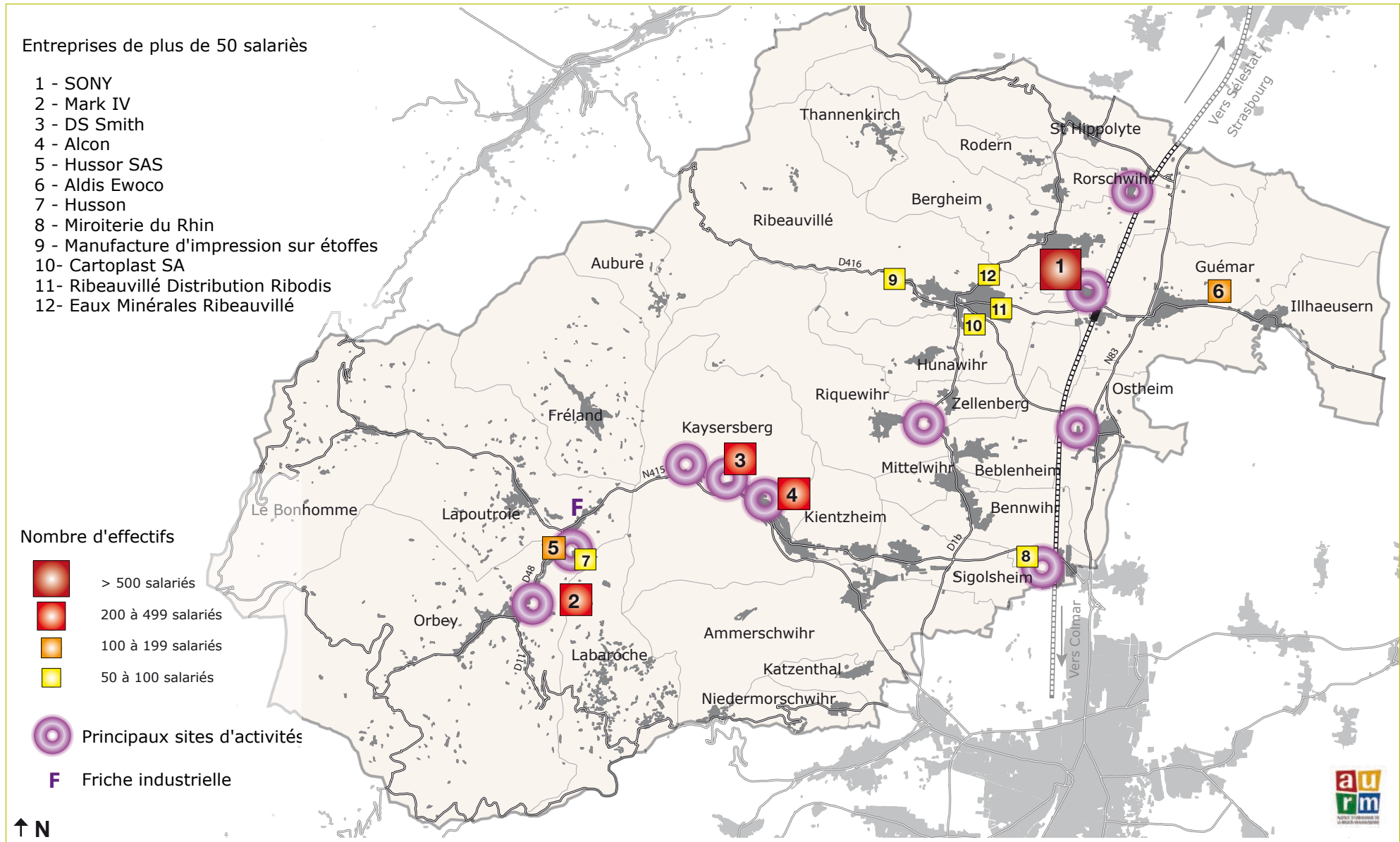


L'emploi privé par secteur d'activité en 2005

	Industrie	Tertiaire	Total
Canton de Kaysersberg	1 401	1 788	3 189
Canton de Lapoutroie	895	906	1 801
Canton de Ribeauvillé	1 519	1 568	3 087
Commune d'Aubure	-	184	184
Total	3 815	4 446	8 261

Sources : ASSEDIC - Base Unistat

Répartition des entreprises de plus de 50 salariés et des zones d'activités



Sources : BD CARTO IGN, Fichier Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar et du Centre Alsace - Juillet 2007 - Schéma directeur de 1998
 Réalisation : AURM - C.H - 2008

Dans le canton de Ribeauvillé, le secteur des services est dominé par le commerce, alors que pour le reste du territoire, ce sont les services aux particuliers et le secteur de l'éducation et de la santé qui concentrent les emplois privés¹.

Ce sont ces trois secteurs qui ont par ailleurs enregistré les progressions les plus significatives depuis 10 ans.

L'emploi industriel repose sur 3 entreprises qui comptent des effectifs supérieurs à 400 personnes : SONY à Ribeauvillé, Mark IV à Orbey et DS Smith à Kaysersberg.

Ces trois entreprises concentrent 44 % de l'emploi industriel du périmètre du SCOT. Toutefois, l'avenir de SONY reste préoccupant, la suppression de plus de 200 emplois étant programmée à très court terme.

Il convient également de relever que ces entreprises, par leur production déconnectée des autres secteurs économiques du territoire (tourisme, viticulture, artisanat et petite industrie), sont totalement indépendantes et ne créent pas de liens susceptibles de fragiliser le tissu économique en cas de difficultés conjoncturelles ou structurelles.

Les emplois publics constituent une part non négligeable de l'emploi du territoire. Ainsi, les relevés réalisés fin 2007 à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg montrent que les secteurs sanitaire, social et administratif (hors éducation) emploient près de 950 personnes.

1- Les emplois évoqués ci-dessus se rapportent aux statistiques UNISAT (ASSEDIC) de l'emploi privé.

7-3-3 L'artisanat

Ce secteur est très présent sur le territoire, tant en nombre d'établissements, qu'en termes d'emplois occupés. La Chambre des Métiers a ainsi recensé 584 établissements sur le périmètre du SCOT, dont 317 dans la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé et 267 dans celle de la Vallée de Kaysersberg¹.

Les entreprises artisanales se concentrent pour une large part dans le bâtiment, puis, de façon égale dans les services (coiffeurs, garagistes) et dans la production (essentiellement le travail des métaux), l'alimentation représentant une proportion plus faible.

La répartition des effectifs selon le secteur varie nettement : à Kaysersberg, c'est le secteur de l'alimentation qui emploie le plus d'effectifs, alors qu'à Ribeauvillé, c'est surtout l'artisanat de production qui occupe le plus d'actifs. D'une façon générale, on remarquera que les effectifs moyens sont plus importants à Ribeauvillé qu'à Kaysersberg, Ribeauvillé concentrant par ailleurs 27 % des entreprises artisanales de la Communauté de Communes.

Seul un cinquième des chefs d'entreprises ont 55 ans et +, ce qui contribue à préserver le dynamisme de ce secteur.

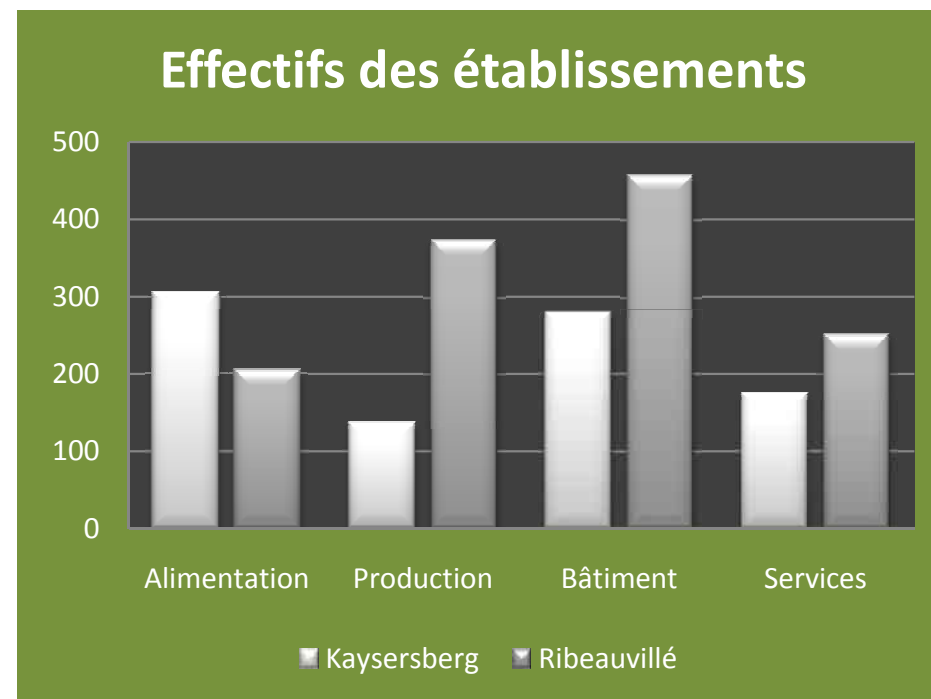
Les évolutions enregistrées entre 2002 et 2007² mettent en évidence :

- La progression des artisanats de production et de service (solde moyen respectivement de 1.8 et 1.9),
- La stabilité des établissements du bâtiment,
- La diminution des établissements alimentaires (-0.4),
- L'ensemble du secteur artisanal enregistrant des gains moyens de 4.3 établissements.

Hormis de rares entreprises implantées dans des zones à vocation économique, l'artisanat est majoritairement implanté dans le tissu urbain, ce qui peut poser des problèmes lorsque des besoins d'agrandissement se font jour, alors que l'entreprise ne dispose pas des réserves foncières nécessaires.

1- Chiffres arrêtés au 1-01-2007

2- Basées sur la moyenne des immatriculations et radiations observées sur 5 ans (Source : Chambre des Métiers d'Alsace - 1-01-2007)



Nombre moyen d'actifs par établissement (par communauté de communes)

	Kaysersberg	Ribeauvillé
Alimentation	6,6	4,3
Production	2,1	5,3
Bâtiment	3,0	3,6
Services	2,9	3,4
	3,4	4,1

7-3-4 Le commerce

Le commerce, présent dans la majorité des communes du périmètre du SCOT, présente des caractéristiques différentes selon les territoires, tant en nombre qu'en typologie.

Le secteur de Ribeauvillé compte ainsi un nombre plus important de commerces (environ 170 activités commerciales à l'échelle de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé) que celui de Kaysersberg (qui en dénombre environ 150, à l'échelle de la Communauté de Communes).

L'offre commerciale dans certaines communes rurales reste axée vers la «proximité» par exemple les bureaux de tabac, ou les salons de coiffure.

L'offre en commerces alimentaires reste importante et encore bien présente dans les communes soutenues par l'activité touristique, qui contribue souvent à leur maintien.

On constate cependant que dans certains secteurs à forte dominante touristique, les commerces alimentaires, qui assuraient un service de proximité pour les habitants, se transforment en magasins saisonniers à vocation touristique.

L'analyse de la répartition territoriale des commerces montre que dans le secteur de Ribeauvillé, les restaurants représentent près de 60 % des commerces alimentaires alors que dans la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg, leur part est d'environ 30 %.

L'offre en commerces non alimentaires est surtout concentrée à Ribeauvillé, Kaysersberg et Orbey.

Concernant Ribeauvillé, il faut relever que la fonction commerciale de la ville reste assez importante, malgré la proximité de Colmar. Elle est basée sur le dynamisme touristique.

On assiste ces dernières années à une volonté de préserver le tissu commercial et de service de base, en créant des espaces regroupant à la fois commerces et services (à Hunawihr ou à Guémar par exemple). De plus, des opérations de redynamisation ont été menées sur le territoire des deux Communautés de Communes.

- L'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (O.R.A.C) de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé dont l'objectif était d'encourager les travaux d'amélioration et de modernisation du local de vente et des conditions d'accueil de la clientèle. Elle s'adressait à des entreprises assurant des services de proximité du secteur alimentaire, de l'équipement de la personne et de la maison. Cette opération, d'une durée de 3 ans, a pris fin le 31-12-2008.

Commerces Multiservices à Hunawihr



- L'Opération Collective de Modernisation du Commerce et de l'Artisanat (OCM) de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg a pour objectif d'aider à la rénovation ou à l'amélioration des locaux professionnels, à la modernisation des entreprises ou de l'outil de production, à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et à la sécurisation des entreprises. Les aides s'adressent aux commerces et services ayant une clientèle essentiellement locale. Cette opération est en cours jusqu'au 31-12-2009.

Les commerces affiliés au régime d'assurance chômage (c'est-à-dire employant du personnel) fournissaient un total de 1 243 emplois répartis dans 217 commerces en 2007, contre 1 376 emplois répartis dans 209 commerces en 1998, soit une progression de près de 4 % du nombre d'établissements commerciaux employant du personnel, parallèlement à une diminution de 9.7 % des effectifs salariés totaux durant la même période.

Au-delà de l'offre commerciale existant dans le périmètre du SCOT, il convient de relever qu'en limite du territoire d'étude, les habitants ont tendance à fréquenter les surfaces commerciales de Colmar, Sélestat ou des Vosges (Plainfaing, St-Dié). L'attractivité des commerces vosgiens réside surtout dans leurs plages d'ouverture plus favorables : ouverture le dimanche matin, ou certains jours fériés en Alsace (Vendredi Saint, 26 décembre) et non chômés ailleurs. Ces flux restent toutefois marginaux à l'échelle de l'ensemble du territoire du SCOT.

7- 4 Les sites à vocation économique

Les zones et espaces d'installations des entreprises sont relativement nombreux sur l'ensemble du territoire.

On dénombre ainsi :

- 5 zones à vocation intercommunale (Fréland, Kaysersberg-Hinteralspach, Bas d'Orbey, Hachimette La Croix d'Orbey et la zone du Muehlbach),
- Une dizaine de zones communales.

Cependant, certaines activités d'importance sont implantées en dehors de ces zones. C'est particulièrement le cas dans la vallée de Kaysersberg (DS Smith par exemple), où lorsque ces zones existent, elles sont aujourd'hui entièrement surbâties.

De fait, la question des possibilités d'évolution des entreprises enserrées dans le tissu bâti environnant ou ne disposant pas de réserves foncières est posée.

Dans le secteur de Ribeauvillé en revanche, des disponibilités existent. C'est en particulier le cas dans la zone du Muehlbach (à Ribeauvillé Gare), où des réserves autour de Sony peuvent être mobilisées.

Les documents d'urbanisme actuellement en vigueur montrent une répartition des zones à vocation économique immédiatement utilisables (zones UE des P.O.S. et des P.L.U.) d'une superficie totale d'environ 211 ha, les sites aux dimensions les plus importantes étant majoritairement implantés en secteur de piémont ou de plaine, alors que les secteurs de taille plus réduite se retrouvent en montagne (Kaysersberg, Lapoutroie ou Orbey par exemple).

Les surfaces actuellement dévolues aux extensions à vocation économique (zones NA ou AU à vocation économique) sont de 103 ha. Les réserves les plus importantes sont situées à Bennwihr (65 ha), Ribeauvillé - Guémar - zone de Muehlbach - (25 ha), Ostheim (près de 18 ha), et Bergheim (8 ha).

La localisation de ces zones et la diversité des emprises concernées amène à s'interroger sur leur pérennisation à long terme, au regard notamment des évolutions économiques, et des sensibilités.

Une autre source d'interrogation est celle liée à la faible densité d'emplois des zones d'activités. En effet, L'analyse des effectifs des entreprises recensées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar met nettement en évidence la très forte proportion de petites entreprises dans le tissu local, que ces établissements

soient implantés dans le milieu bâti urbain traditionnel ou dans les zones à vocation économique.

Ainsi par exemple, la zone de Bennwihr-Gare, qui compte 46 établissements recensés par la CCI pour 378 emplois, soit une moyenne de 8.7 employé par entreprise. Sur 46 entreprises, 17 ne comptent qu'une ou 2 personnes. La zone de Bennwihr-Gare n'est pas un cas isolé sur le territoire, dans la mesure où les zones d'activités comportent souvent des activités artisanales ou de petite industrie (Riquewihr, Ribeauvillé...).

Le croisement des données relatives aux effectifs des entreprises (sources : CCI Septembre 2007) avec la superficie des zones à vocation économique met en évidence la faible densité d'emplois dans les zones que l'on pourrait qualifier de « récentes ».

En effet, dans les zones de Bennwihr-Gare ou de Riquewihr, la densité constatée est respectivement de 8 et de 12 emplois par hectare.

La zone industrielle du Muehlbach est à analyser à deux niveaux : le site Sony (qui occupe près de 37 ha) affiche une densité de 34 emplois à l'ha, ratio qui est de 53 emplois/ha, si l'on ne tient pas compte de la « réserve foncière » aujourd'hui libre de toute construction, représentant environ 8 ha. En revanche, la zone d'activité contigüe au site de Sony ne compte que 6 emplois/ha.

Dans des secteurs plus contraints, on relève une densité bien plus importante. C'est le cas notamment à Kaysersberg : 94 emplois/ha pour Alcon, 20 emplois/ha pour DS Smith. La zone d'activités quant à elle présente une densité nettement inférieure (10 emplois/ha). La situation est similaire à Orbey, où le site Mark IV, lui aussi fortement contraint, affiche une densité de 48 emplois à l'ha.

La densité d'emplois est bien plus forte dans les emprises de l'ancienne industrie traditionnelle, aujourd'hui reconvertis.

La question qui est alors posée est celle des motivations des entreprises d'intégrer une zone à vocation économique. Plusieurs réponses peuvent être données : absence de foncier disponible à l'intérieur des bourgs, impossibilité de construire des bâtiments fonctionnels dans les bourgs (problématique de paysage urbain), gênes et risques occasionnés aux riverains (flux de circulation, bruits ou autres nuisances, risques liés à la nature de l'activité).

De fait, il n'y a pas nécessairement de lien entre l'implantation d'une entreprise dans une zone d'activités et l'importance de ses effectifs. De plus, dans la vallée de Kaysersberg, les superficies des zones d'activités ont été pour partie déterminées par les besoins des entreprises (Mark IV par exemple) et par les impératifs d'accès et topographiques.

Le périmètre du SCOT ne compte que très peu de friches. On recense un ancien hôtel à St Hippolyte (en bordure d'ancienne RN 83) qui tombe en ruines. Par ailleurs, les sites non utilisés ne sont pas pour autant disponibles puisqu'ils appartiennent toujours à l'entreprise ou à des propriétaires privés. Les possibilités d'action publique sont de ce fait très fortement limitées.

Dans d'autres secteurs, tels que dans la vallée de Kaysersberg, c'est la nature des bâtiments, la taille des terrains ainsi que des difficultés d'accès qui peuvent être mis en avant.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Centre Alsace dispose d'une « bourse aux locaux vacants ». L'analyse des données mises en ligne sur son site montre que ce sont les entrepôts et les locaux de grande superficie qui sont aujourd'hui disponibles. Toutefois, leur localisation dans le tissu urbain, ou leur configuration répondant à des impératifs spécifiques à certains types d'entreprises font que ces bâtiments sont mis à la location ou à la vente depuis une période qui peut parfois atteindre un an.

Près de 20 000 m² de bâtiments étaient disponibles en juin 2008 (toutefois ces données sont à utiliser avec prudence, leur mise à jour n'étant pas systématiquement assurée).

Les communes de Kaysersberg et d'Ostheim, ainsi que la zone d'activité de Bennwihr-Gare sont les secteurs où les superficies disponibles sont les plus importantes.

Questionnement / enjeux

Les évolutions de l'activité industrielle

Quels besoins en foncier?

L'évolution des services et de l'artisanat, moins consommateurs d'espaces

L'évolution du tissu commercial

<u>Locaux disponibles</u> (publiés sur le site Internet de la CCI Centre Alsace - juin 2008)							
	Locaux	Ateliers	Bureaux	Entrepôts	Magasins	Restaurants	Total
Surfaces disponibles en m ²	7 633	75	1 569	10 300	196	180	19 953
En % du total	38,3	0,4	7,9	51,6	1,0	0,9	100

Synthèse des enjeux

Thème	Les faiblesses	Les points forts
Démographie	<input type="checkbox"/> La répartition de la population par âge montre la tendance au vieillissement de la population.	<input type="checkbox"/> Le territoire est attractif.
Enjeux : L'équilibre démographique - Veiller à l'équilibre global de la pyramide des âges - Répondre aux besoins des populations, notamment ceux liés à l'allongement de la durée de vie		
Services	<input type="checkbox"/> L'insuffisance de structures d'accueil pour les personnes en grande dépendance. <input type="checkbox"/> Des services de soins de proximité trop peu développés. <input type="checkbox"/> Des structures d'accueil pour la petite enfance en adéquation avec les évolutions démographiques ? <input type="checkbox"/> Des commerces de proximité moins nombreux. <input type="checkbox"/> Des filières d'enseignement spécialisées qui obligent les jeunes à quitter le territoire.	<input type="checkbox"/> Un niveau de services qui s'est globalement renforcé, notamment pour l'accueil des jeunes enfants. <input type="checkbox"/> Une bonne couverture du territoire dans le domaine de l'accueil des personnes âgées en maison de retraite. <input type="checkbox"/> Une bonne complémentarité des équipements. <input type="checkbox"/> Des équipements « phares » dans le territoire (Station du Lac Blanc, Golf, piscines) ayant un rayonnement très large.
Enjeux : Le renforcement des services - Favoriser le maintien dans les lieux des populations âgées et vieillissantes - Développer les services et commerces de proximité - Améliorer l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication pour réduire les inégalités territoriales, tant sociales qu'économiques		

Consommation d'espace	<input type="checkbox"/> Un territoire très dépendant de la voiture. <input type="checkbox"/> Opérations de renouvellement ou en extension peu intégrées au contexte local. <input type="checkbox"/> Extensions urbaines aux formes banales sans identité.	<input type="checkbox"/> Progression d'opérations plus denses moins consommatrices d'espaces soit par les formes d'habitat utilisées soit par renouvellement urbain. <input type="checkbox"/> Réutilisation de certaines friches.
<p>Enjeux : Le développement urbain ménageant les espaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir une politique de développement urbain anticipant ses implications foncières - Développer des typologies d'habitat plus sobres en fonciers et plus respectueuses du cadre de vie et des paysages «typés» - Rationaliser les extensions de zones d'activités consommatrices d'espace pour une densité emplois/hectare souvent faible - Favoriser la réhabilitation de bâtiments anciens et des friches bâties <p>Enjeux environnementaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Redonner une cohérence au paysage de plaine sous-vosgienne - Préserver les espaces de plaine exempts de signes urbains - Éviter la banalisation des sites viticoles par les nouvelles constructions - Préserver et conforter le noyau de biodiversité vosgien - Préserver les potentialités du Ried de l'III liées au débordement de la rivière - Assurer la perméabilité du territoire aux flux biologiques 		
Habitat	<input type="checkbox"/> Un taux de vacance des logements en hausse. <input type="checkbox"/> La taille des logements reste grande. <input type="checkbox"/> L'offre locative et l'offre locative sociale sont insuffisantes.	<input type="checkbox"/> Parc de logement en évolution constante tant pour logements collectifs que pour constructions neuves individuelles. <input type="checkbox"/> Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat sur certaines communes. <input type="checkbox"/> Opérations de renouvellement urbain sur certaines friches et parc vacant représentant un potentiel intéressant de développement résidentiel.
<p>Enjeux : La diversité d'une offre d'habitat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux besoins futurs en logements par une palette d'offre d'habitat - Favoriser l'accès au logement pour les plus jeunes, les personnes âgées et les ménages modestes <ul style="list-style-type: none"> > Faut-il privilégier la mixité sociale et urbaine dans les programmes de constructions neuves ? > A quelle échelle spatiale et temporelle se pense la mixité ? - Obtenir une plus large répartition de l'offre locative privée et sociale 		

Transports et déplacements	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Trafic en transit important sur les principales infrastructures routières. <input type="checkbox"/> Offre en transports en commun très peu développée en semaine et quasiment inexistante le week-end. <input type="checkbox"/> Réseau d'itinéraires cyclables discontinu et à vocation ludique ou touristique. <input type="checkbox"/> Forte variabilité du trafic routier, notamment en été pour la route des vins. <input type="checkbox"/> Forte variabilité de l'occupation des aires de stationnement selon les périodes de l'année. <input type="checkbox"/> Dépendance avec les projets d'infrastructure situés sur d'autres territoires : rail + routier. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Un territoire desservi par des infrastructures de transports importantes, d'une part situées à la périphérie du périmètre SCOT (voie ferrée et RN 83) , d'autre part traversant d'Ouest et Est (RD 415). <input type="checkbox"/> Présence de la principale route touristique alsacienne : Route des Vins. <input type="checkbox"/> Offre de transport touristique avec la navette des crêtes. <input type="checkbox"/> Proximité avec les gares TGV de Colmar, Strasbourg et de Saint-Dié.
-----------------------------------	---	---

Enjeux :
La pertinence d'un réseau de déplacements autour de la pluri-modalité

- Proposer des alternatives réalistes aux déplacements en voiture :

> Rendre compétitifs les transports en commun et les circulations douces par rapport à la voiture

- Développer des itinéraires cyclables sécurisés dans une optique plus fonctionnelle que touristique

- Maintenir des relations plurielles avec Colmar et Strasbourg en préservant les possibilités d'accès à la liaison nord-sud (RN83) du territoire (éviter des reports de trafic sur la Route des Vins)

Economie		
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Offre ne répondant pas toujours aux exigences actuelles surtout en terme de confort <input type="checkbox"/> L'adaptation aux pratiques touristiques actuelles (plus grande mobilité, recherche de séjours moins onéreux, séjours de plus en plus courts). 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Diversité des milieux naturels et diversité de paysages <input type="checkbox"/> Une image forte d'identité du territoire toujours axée autour de la viticulture, de la montagne, et de la découverte du patrimoine architectural et culturel <input type="checkbox"/> Richesse du patrimoine architectural <input type="checkbox"/> Gastronomie <input type="checkbox"/> Une augmentation de l'offre touristique <input type="checkbox"/> Développement de l'offre « tourisme vert »

Agriculture	<input type="checkbox"/> Une concentration des exploitations, surtout dans le Piémont. <input type="checkbox"/> Le fort morcellement des terres. <input type="checkbox"/> La pression foncière et la concurrence avec l'immobilier.	<input type="checkbox"/> L'agriculture est fortement présente dans l'activité économique globale. <input type="checkbox"/> Une image économique largement dominée par la viticulture <input type="checkbox"/> La pluri-activité des exploitants contribue à maintenir un nombre important d'exploitants. <input type="checkbox"/> Des activités de diversification qui se développent (Hébergement, restauration).
Autres activités	<input type="checkbox"/> Fragilité du socle industriel régional qui touche également le territoire. <input type="checkbox"/> Les zones d'activités économiques ne concentrent pas plus d'emplois que le tissu bâti mixte.	<input type="checkbox"/> Secteurs d'activités diversifiés pour les grandes entreprises. <input type="checkbox"/> Tissu économique reposant sur de très nombreuses petites et moyennes entreprises.

Enjeux :**La consolidation de l'économie diversifiée**

- Rapprocher emploi et habitat, réduire les mobilités résidentielles et professionnelles à l'intérieur du territoire du SCOT et avec le pôle de Colmar
- Un potentiel de services à la personne à développer
- Développer la mixité des fonctions dans le tissu urbain existant : habitat, services et activités économiques
- Développer une politique touristique commune et cohérente sur tout le territoire
- Maintenir des activités agricoles et donc du foncier agricole
- Adapter l'offre foncière au regard des besoins d'espaces et des objectifs de modération foncière
- Permettre le développement des entreprises existantes dans le tissu urbain pour assurer la mixité des fonctions

Enjeux globaux environnementaux :

- Eau : Préserver la nappe elle-rhénane tant en qualité qu'en quantité
 - Préserver les eaux superficielles des pollutions liées aux eaux pluviales
 - Sécuriser l'alimentation des communes de montagne en période sèche
 - Conservier un débit suffisant dans les cours d'eau descendant des Vosges
- Climat : Garantir le confort climatique sans climatisation lors d'été caniculaires
 - Protéger les puits de carbone (boisements)
- Energie : Valoriser les énergies renouvelables - géothermie profonde , bois énergie, centrale hydro-électrique, solaire
 - Privilégier une organisation territoriale qui réduise les besoins de transport motorisé
 - Favoriser un habitat économe en énergie

Conclusion

L'objectif de cohérence du SCOT exige de synthétiser les enjeux identifiés à travers le diagnostic et quelques chiffres clés.

Données	Période prise en compte	
Population	1999- 2006	+ 3,6 % (taux d'évolution sur la période)
Ménages	1999- 2006	+ 6 %
Emploi	1990-1999	8,15 % (croissance sur la période)
Résidences principales	1999- 2005	+ 7 %
Consommation foncière	1995 - 2000	+ 2,88 %

Ces quelques chiffres illustrent la dynamique croissante du territoire à un rythme peu différent mais en deçà des moyennes départementale et régionale.

Le développement du territoire doit s'accompagner d'un bon état environnemental, d'une bonne harmonie entre des localisations d'habitats, de l'emploi et des réseaux de déplacements ainsi qu'une disponibilité de logements accessibles à tous.

L'enjeu général auquel devra faire face le Schéma de cohérence territoriale est de répondre de manière cohérente aux défis suivants :

1- Renforcer les pôles que sont Kaysersberg, Ribeauvillé et Orbey

L'armature urbaine est structurée par les trois villes plus importantes que sont Orbey, Kaysersberg et Ribeauvillé: renforcer ces pôles en prenant en compte la dépendance du territoire vis à vis de l'influence de l'agglomération colmarienne.

2- Prendre en compte l'allongement de la durée de vie, des mutations des modes de vie et des structures familiales

Le territoire n'échappe pas aux tendances lourdes nationales : Vieillesse de la population, évolution des modes de vie et des structures familiales.

Les enjeux de l'habitat découlent directement de cet enjeu démographique et devra s'accorder avec les principes de préservation des espaces agricoles et naturels.

A travers le calcul du point mort (résultat de la somme de trois indicateurs : Renouvellement + Desserrement + Variation des logements vacants et des résidences secondaires), il est déterminé le nombre de logements correspondant aux besoins de la population en place.

Si la commune a construit davantage que son point mort, les constructions supplémentaires auront servi à accueillir de nouveaux ménages.

Au contraire, si la commune construit moins, on supposera que les décohabitants n'auront pas pu trouver de logement sur place et qu'ils ont soit quitté le territoire pour se loger soit renoncer à la décohabitation (jeunes restant chez leurs parents. Un solde négatif peut ainsi être révélateur de tensions sur le marché local de l'habitat.

Entre 1990 et 1999, les communes du SCOT ont globalement répondu à la demande. Les objectifs du point mort sont largement dépassés (+ 90%) et le territoire se développe en accueillant de nouvelles populations. Cependant, on observe que la dynamique est variable d'une ville à l'autre et, si l'on observe un dynamisme important sur Labaroche, Orbey et Ribeauvillé, les communes de Kaysersberg, Kientzheim et Niedermorschwihr ne sont pas en mesure sur la période 1990-1999, de conserver leur population par manque de construction.

Le desserrement des ménages est en partie responsable de cet état de fait.

- Comment bien loger la population actuelle ?
- Quelles perspectives d'accueil de nouvelles populations ?
- Quels seront les objectifs en matière de logements à l'horizon du SCOT ?
- Dans quelles conditions ? moins de consommation d'espace, plus de diversité, plus de mixité ? avec quels services à proximité ?

Ces défis devront se conjuguer avec le défi de l'**environnement** qui pourrait se résumer au **ménagement des ressources et des espaces**.

3- Encourager la pluri-modalité des déplacements

L'augmentation de l'usage de la voiture provoque une relative saturation des axes routiers, mais surtout une augmentation de la pollution sonore, atmosphérique et des risques pour la santé.

Sachant qu'actuellement les personnes privilégient leur lieu de résidence en fonction soit du cadre de vie soit du prix du marché immobilier, les distances parcourues pour se rendre à leur travail se rallongent.

Comment encourager l'intermodalité (voiture + train ou bus) et garantir une mobilité moins coûteuse et plus respectueuse du cadre et de la qualité de vie des habitants du territoire ?

Développer la pluri-modalité nécessite des réflexions à l'échelle régionale que ce soit pour les grandes infrastructures routières que pour et surtout le développement d'une offre de service de transports en commun plus importante, plus adaptée au territoire et à ses logiques de déplacements.

4- Rapprocher emploi et habitat

Le territoire tire parti d'une économie assez diversifiée où l'agriculture, la viticulture et le tourisme exercent un poids non négligeable.

Les richesses qui y sont créées proviennent de l'accueil d'entreprises sur des espaces dédiés mais aussi de la consommation des résidents et des touristes.

Comment tirer bénéfice de l'attractivité résidentielle et touristique du territoire et rapprocher emploi et habitat ?

Annexes

- **Glossaire**
- **Note de la Direction Départementale de l'Équipement sur la diffusion des logements sociaux**
- **Zoom sur les principales zones d'activités**

Glossaire

BDOCS : Banque de Données d'Occupation des Sols - résultat du croisement de plusieurs sources : données satellitaires, photos aériennes, carte IGN, plans de villes et vérification sur le terrain.

Densification : Processus d'accroissement du Coefficient d'Occupation des Sols par urbanisation de la surface non bâtie et/ou par augmentation, par surélévation du nombre d'étages des édifices existants, notamment lors d'une reconstruction.

Densité : Rapport théorique entre un indicateur statistique (nombre d'habitants, d'emplois, d'entreprises, de mètres carrés de plancher...) et l'espace occupé (logement, surface de terrain brute ou nette, surface de terrain cessible ou autres indicateurs de superficie à différentes échelles géographiques (Vincent Fouchier, 1997).

Desserrement des ménages : Phénomène lié aux jeunes quittant le domicile parental et aux séparations des couples générant une recomposition des familles (personnes seules, familles monoparentales ou au contraire recomposées). Cette décohabitation génère une inflation de la demande de logements.

Equipements collectifs : ensemble des installations, des réseaux et des bâtiments qui permettent d'assurer à la population résidente et aux Etats les services collectifs dont ils ont besoin.

Espace public : Espace «incarné morphologiquement par la rue ou, plus spécifiquement encore, par la place publique» (Berque). La notion s'étend aux routes et chemins ; l'espace public est par essence un espace ouvert à tous publics, autorisant leur droit de regard et d'expérience sur leur patrimoine paysager commun.

Étalement urbain : l'étalement urbain est une expression désignant le phénomène de développement des surfaces urbanisées en périphérie des grandes villes. Cet étalement, qui est lié au développement démographique des agglomérations, se fait avec une densité du bâti d'autant plus faible que l'on s'éloigne du cœur des villes. La faible densité est due au caractère pavillonnaire de cette urbanisation, la surface occupée par un foyer (maison + jardin privatif) étant plus importante que celle d'un appartement en immeuble, ainsi qu'à l'importance des espaces naturels conservés dans les communes concernées.

Extension urbaine : développement d'une agglomération ou d'un noyau d'urbanisation déjà existant. Plus précisément, dans le cadre du SCOT Montagne Vignoble et Ried,

est considérée comme extension urbaine toute opération d'aménagement impliquant une consommation des espaces agricoles et naturels.

Friche : espace bâti ou non bâti, délaissé et libre d'usage, pouvant faire l'objet d'un aménagement afin de retrouver une nouvelle destination.

Intermodalité : Connexion de plusieurs modes de transport permettant leur utilisation au cours d'un même déplacement.

Logements sociaux : La définition du logement social n'est pas véritablement normée même si quelques clarifications ont été rendues nécessaires pour l'application de diverses dispositions légales ou réglementaires, telles que l'obligation faite aux communes urbaines d'atteindre un taux de 20% de « logements locatifs sociaux » sur leur territoire.

Du point de vue juridique, l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains du 14 décembre 2000 délimite précisément le champ du logement social :

- les logements locatifs appartenant aux organismes d'HLM (à l'exception des logements intermédiaires construits après 1977 et non conventionnés) ;
- les autres logements locatifs conventionnés dont l'accès est soumis à un plafond de ressources, appartenant notamment à des personnes physiques ayant bénéficié des aides de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat ou à des investisseurs ayant construits à l'aide des prêts locatifs sociaux (PLS) mis en place en 2000.
- les logements locatifs appartenant à une liste limitative d'établissements publics et sociétés d'économie mixte (départements d'Outre-Mer, houillères de bassin, Entreprise minière et chimique, etc...)
- les logements et lits des logements-foyers et résidences sociales, ainsi que les places des centres d'hébergement et de réinsertion sociale.

Logement vacant : un logement est vacant lorsqu'il n'est utilisé, tout ou partie de l'année, ni comme résidence principale, ni comme résidence secondaire pour des séjours temporaires.

Loi SRU : Loi du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains ; Cette loi redéfinit les politiques urbaines dans le sens d'un aménagement plus cohérent, assurant une plus grande mixité sociale. Il intègre les notions de développement durable, de solidarité, particulièrement en matière d'habitat, de démocratie et de décentralisation. Elle institue de nouveaux documents d'urbanisme (SCoT, PLU) qui introduisent la notion de projet.

Modes de déplacements doux : regroupe l'ensemble des moyens non polluants de se déplacer (marche à pied, vélos notamment).

Pluri-modalité : existence de différents modes de transport dans une agglomération sans qu'ils soient forcément utilisés lors d'un même déplacement.

Point mort : une valeur théorique qui permet de quantifier le nombre de logements à construire pour maintenir la population sur un territoire.

Pôle urbain : communes considérées comme structurantes et influentes pour l'organisation et le fonctionnement du territoire du SCOT Montagne Vignoble et Ried. Ils se caractérisent notamment par leur densité et leur mixité d'emplois, de logements et de services, ce qui favorise les pratiques de proximité, les déplacements à pied, en vélo ou par les transports en commun.

Périmètres de captage d'eau : ces périmètres, rendus obligatoires par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, sont destinés à la protection des points de captage d'eau distribuée aux usagers. Les périmètres visant à protéger les captages des dégradations sont au nombre de trois :

Le périmètre de protection immédiat : il vise à éliminer tout risque de contamination directe de l'eau captée et correspond à la parcelle où est implanté l'ouvrage. Il est acquis par le propriétaire du captage et doit être clôturé. Toute activité y est interdite.

Le périmètre de protection rapprochée : il a pour but de protéger le captage vis-à-vis des migrations souterraines de substances polluantes. Sa surface est déterminée par les caractéristiques de l'aquifère. Les activités pouvant nuire à la qualité des eaux sont interdites.

Le périmètre de protection éloignée : ce dernier périmètre n'a pas de caractère obligatoire. Sa superficie est très variable et correspond à la zone d'alimentation du point d'eau. Les activités peuvent être réglementées compte tenu de la nature des terrains et de l'éloignement du point de prélèvement.

PLU - Plan Local d'Urbanisme - a remplacé le Plan d'Occupation des Sols depuis la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (2000) pour assurer la planification spatiale au plan local.

Population : la population établie à partir des données recueillies lors de l'enquête de recensement de 2004, de 2005 ou de 2006 correspond à la population dont la résidence habituelle se situe dans la commune. Elle est comparable à la population sans doubles comptes de 1999. Toutefois, de légères différences de définitions existent. Par exemple, les élèves ou étudiants majeurs vivant en internat, lycée agricole, école militaire ne sont plus comptés dans le logement de leurs parents mais dans la communauté dans laquelle ils résident.

Reconversion : réorganisation et réutilisation d'un espace urbain, de friches industrielles, de berges, de carrière, de décharges..

Renouvellement urbain : Le renouvellement urbain est une forme d'évolution de la ville.

Par un phénomène de re-densification, la ville évolue sur elle-même et sa croissance se fait sur le tissu urbain préexistant. Le renouvellement urbain est un outil de contrôle de l'étalement urbain excessif.

Réseau de transport : ensemble des infrastructures et des moyens d'organisation des transports. Il comporte le réseau routier utilisé par les véhicules automobiles (y compris de marchandises), les véhicules à deux roues, les autocars, et les réseaux ferrés (chemin de fer, métropolitain, tramway en site propre), parfois des réseaux particuliers (funiculaires, téléphériques).

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale - est un document de planification spatiale composé d'un rapport de présentation, d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable et d'un Document d'Orientations Générales. Le rapport de présentation comprend notamment le diagnostic, l'état initial de l'environnement, une évaluation environnementale du projet et les justifications des choix retenus. Le SCOT définit les orientations destinées à encadrer et harmoniser les documents de planification locale et les politiques publiques.

Diffusion du logement locatif social

Avis de Direction Départementale de l'Équipement daté du 9 octobre 2008

Concernant la diffusion de l'habitat social, celle-ci devait s'organiser prioritairement à l'intérieur des périmètres suivants :

- Orbey / Lapoutroie
- Kaysersberg / Ammerschwihr
- Ribeauvillé / Bergheim
- Guémar / Ostheim
- Riquewihr

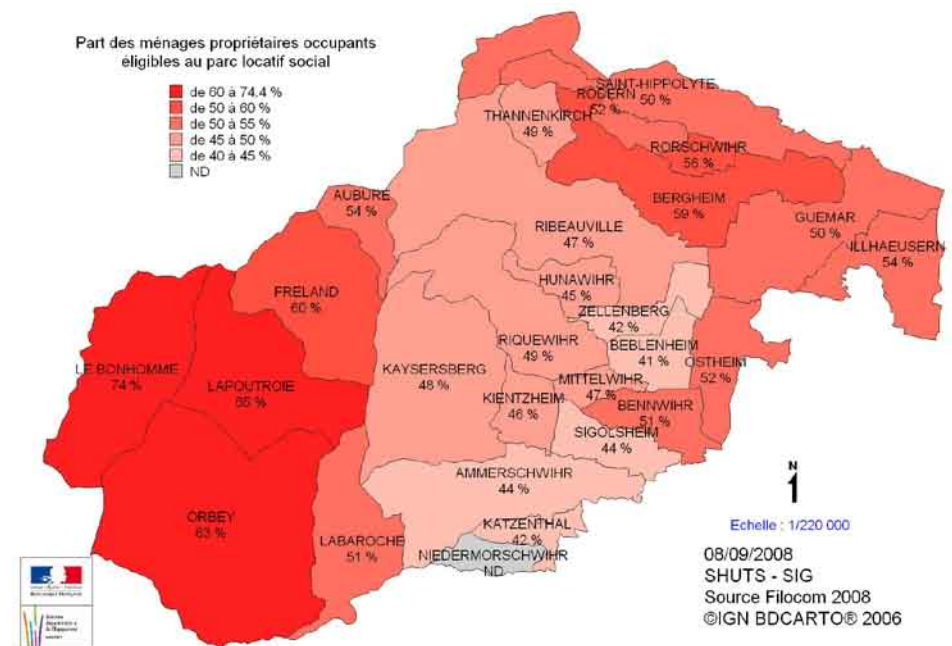
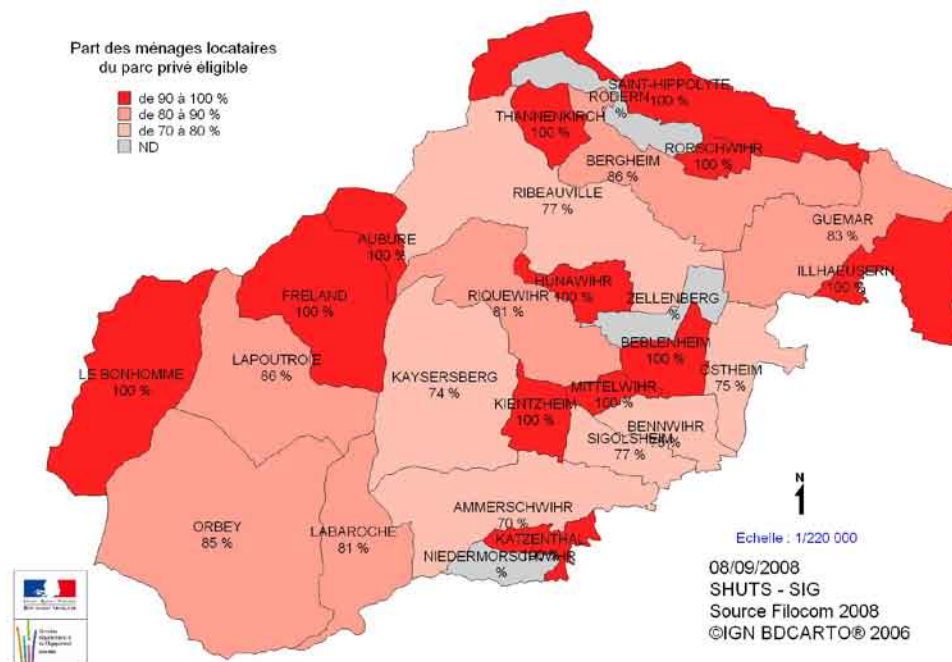
rappeler que malgré l'augmentation de l'offre locative sociale, la croissance du parc de résidences principales « impose » un rythme plus élevé de développement de l'offre sociale. La faiblesse de l'offre sur le territoire du SCOT, les logements locatifs sociaux représentant 5 % du parc de résidences principales, peut conduire certains ménages à reporter leurs choix de logement sur le parc privé via l'accession ou la location privée comme le montrent les cartes ci-dessous. Ce transfert vers le parc privé n'est pas anodin en cas de fragilisation économique des ménages (perte d'un emploi ...).

Périmètre	Evolution du nombre de LLS(1) 1999/2005	Part de LLS dans les RP(2) 2005	Evolution de la part de LLS dans les RP 1999/2005
Orbey - Lapoutroie	+ 7	3,2 %	+ 0,2 %
Kaysersberg - Ammerschwihr	+ 73	9 %	+ 3,2 %
Ribeauvillé - Bergheim	+ 12	13,2 %	0
Riquewihr	0	4 %	- 0,6 %
Guémar - Ostheim	+ 17	4,4 %	- 0,1 %
Périmètre de diffusion	+ 109	7,9 %	+ 0,9 %
Hors périmètre de diffusion	+ 16	1,2 %	+ 0,2 %
Aire du SCOT	+ 125	5,16 %	0,56 %

(1) logements locatifs sociaux (2) résidences principales

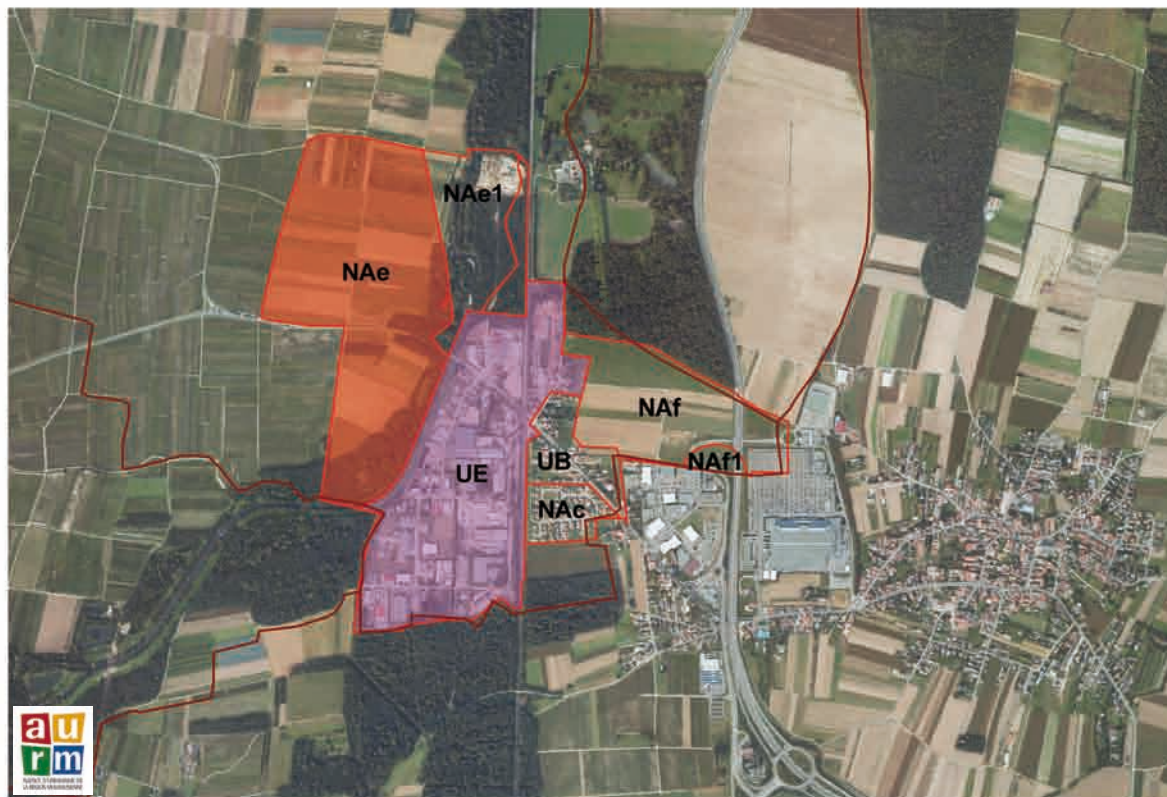
En terme d'évolution de l'offre locative sociale, on constate que l'offre quantitative s'est effectivement développée dans les poches prévues : on compte 16 logements construits dans 3 communes hors des périmètres de diffusion (Labaroche, Le Bonhomme, Niedermorschwihr) contre 109 dans les périmètres de diffusion.

Toutefois, il importe d'attirer l'attention sur le fait que cette augmentation quantitative reste insuffisante au regard de l'évolution de la part de logements locatifs sociaux dans le parc de résidences principales. Dans les zones de diffusion, la part de logement sociaux est passé de 7 % à 7,9 % seul le périmètre formé par Kaysersberg et Ammerschwihr a connu une variation positive significative. Il est nécessaire de



Zoom sur les principales zones d'activités

BENNWIHR-GARE






Sources : BD SCAN 25 IGN ; BD POS/PLU ; BD ORTHO IGN
Réalisation : AURM, A.B, avril 2009

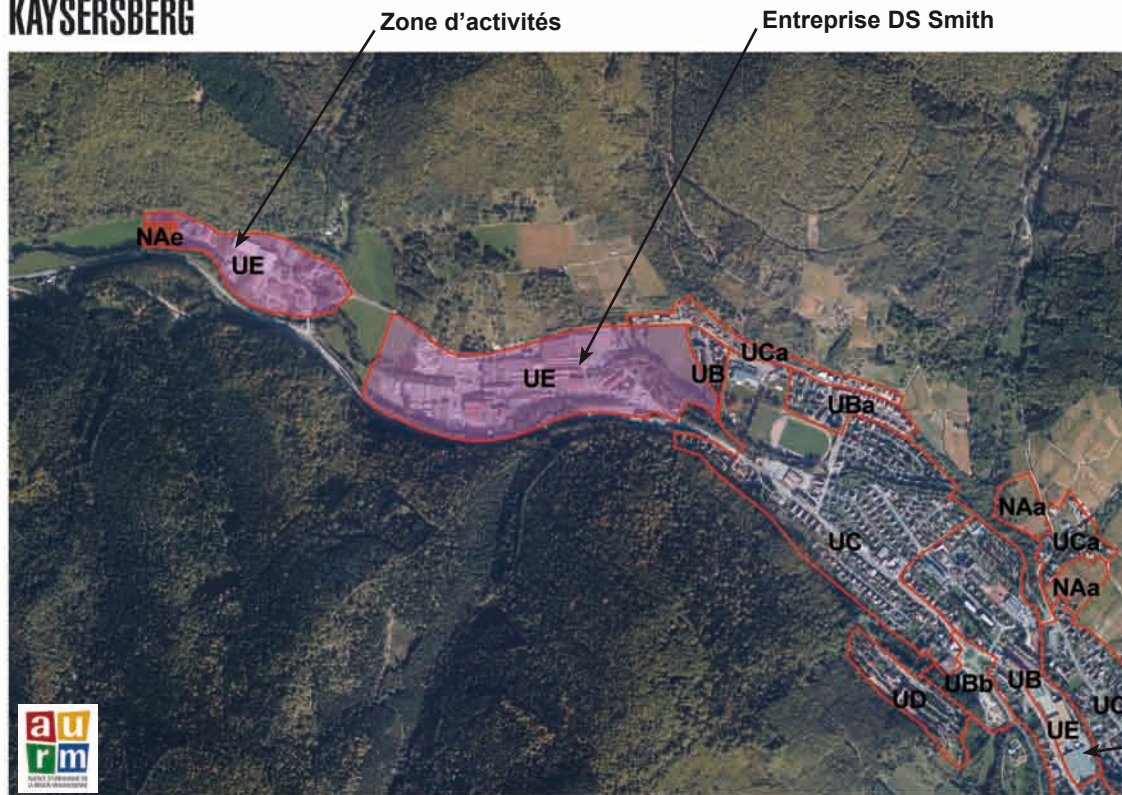
Surface UE : 47,08 ha
Nombre d'emplois : 378 (source CCI septembre 2007)

Densité : 8 emplois/hectare

Quasiment aucune surface disponible en zone UE.

-  Zonage UE
-  Zonage NAe
-  Zonage NA

KAYSERSBERG



Surface UE : 29, 21 ha dont 2,44 ha pour l'entreprise Alcon et 20 ha pour DS Smith

Nombre d'emplois (source CCI septembre 2007) :
DS Smith : 400

Densité : 20 emplois/hectare

Alcon : 230

Densité : 94 emplois/hectare

Z.A. : 67

Densité : 10 emplois/hectare

Peu d'espaces disponibles dans la Z.A.

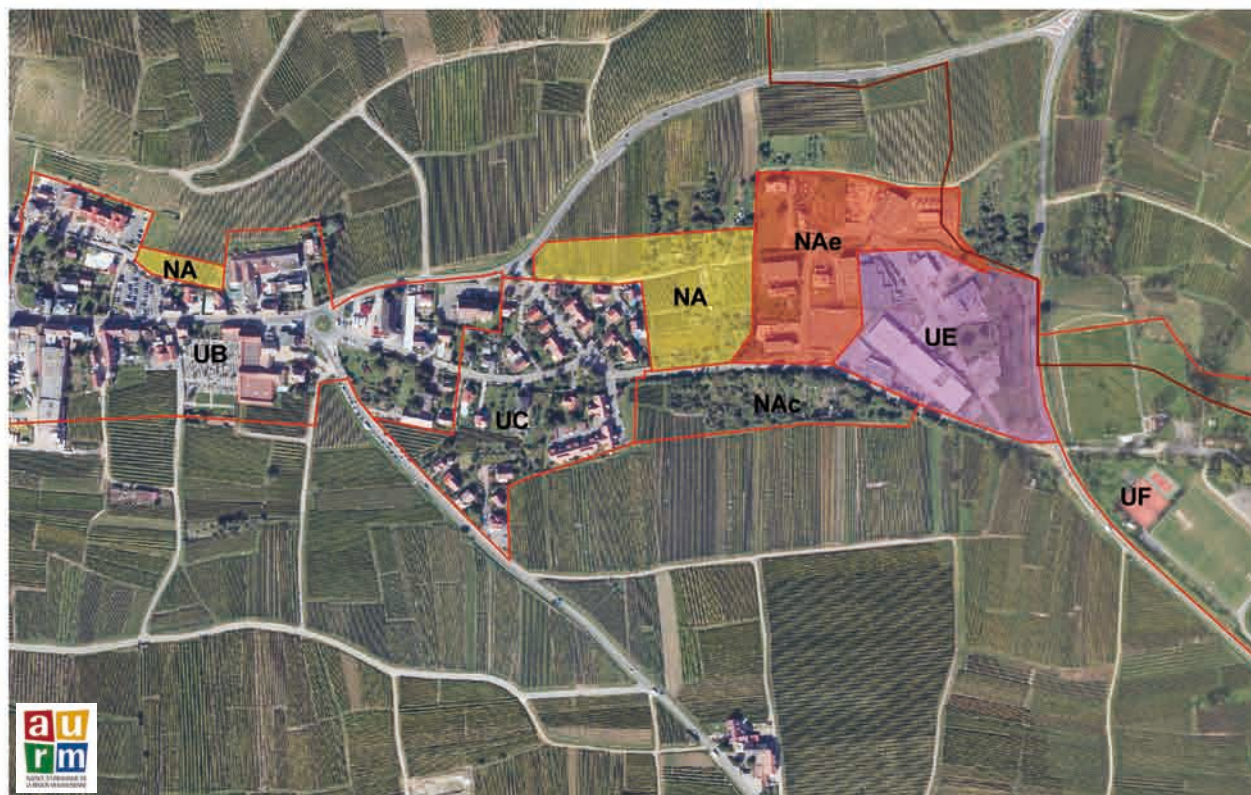
- Zonage UE
- Zonage NAe
- Zonage NA

Entreprise Alcon

Sources : BD SCAN 25 IGN ; BD POS/PLU ; BD ORTHO IGN
Réalisation : AURM, A.B, avril 2009



RIQUEWIHR



Surface UE : 2,82 ha
Surface NAe : 2,65 ha

Nombre d'emplois (source CCI septembre 2007) : 65

Densité : 12 emplois/hectare

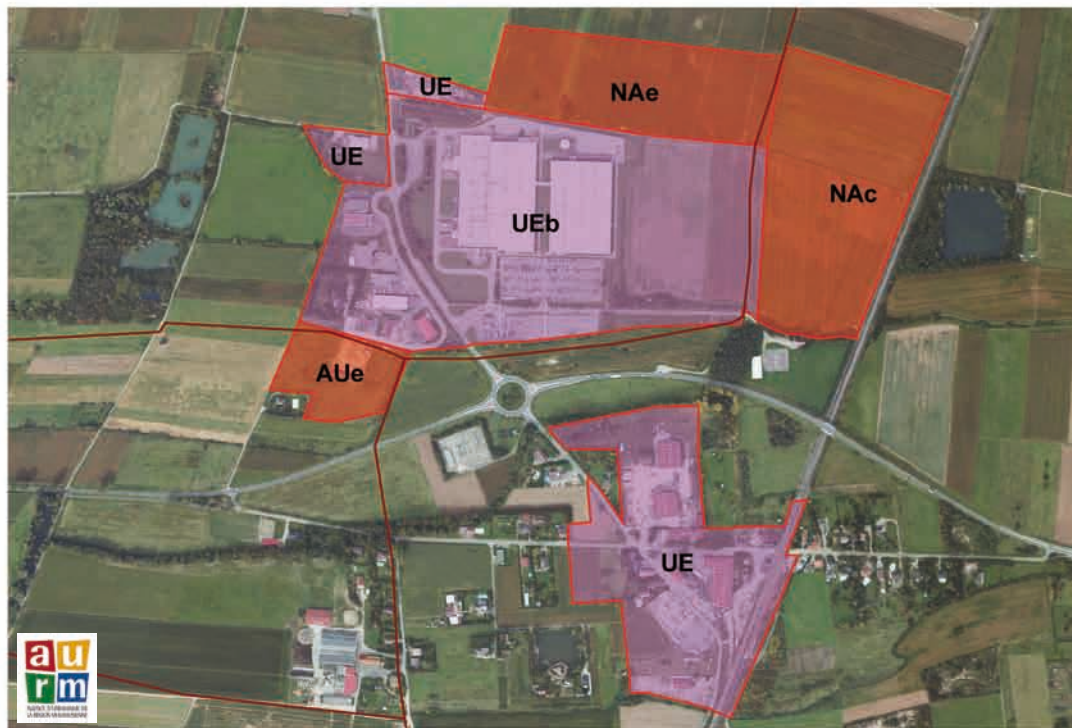
Aucun espace disponible sur cette zone d'activités.



Sources : BD SCAN 25 IGN ; BD POS/PLU ; BD ORTHO IGN
Réalisation : AURM, A.B, avril 2009



ZI de MUELBACH



Sources : BD SCAN 25 IGN ; BD POS/PLU ; BD ORTHO IGN
Réalisation : AURM, A.B, avril 2009

Surface UE et UEb : 36,76 ha dont 24, 61 pour Sony

Nombre d'emplois (source CCI septembre 2007) :
Sony : 850

Densité : 34 emplois/hectare

Zone d'activités : 70

Densité : 6 emplois/hectare

Restent quelques espaces disponibles dont une surface importante sur la parcelle de Sony (plus ou moins un tiers).

- Zonage UE
- Zonage NAe
- Zonage NA

ORBÉY






Sources : BD SCAN 25 IGN ; BD POS/PLU ; BD ORTHO IGN
Réalisation : AURM, A.B, avril 2009

Surface UE : 9,43 ha dont la moitié pour Mark IV

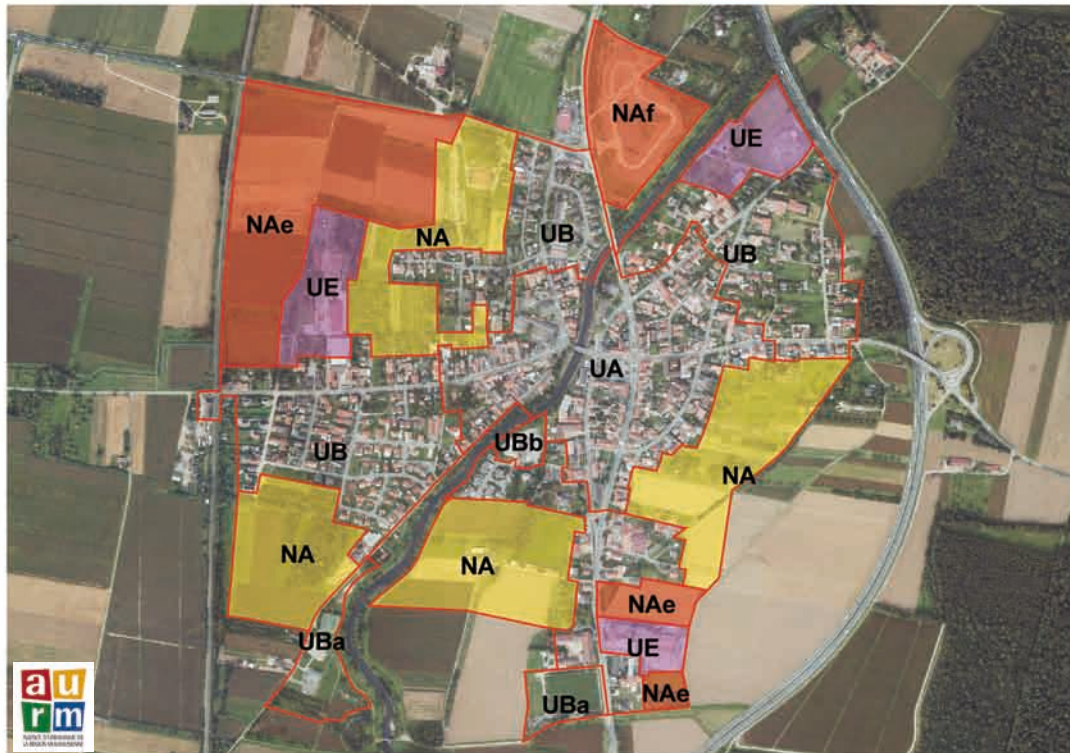
Nombre d'emplois (source CCI septembre 2007) :
460 dont 450 pour Mark IV

Densité : 48 emplois/hectare

En 2008, toutes les parcelles sont occupées.

-  Zonage UE
-  Zonage NAe
-  Zonage NA

OSTHEIM



Sources : BD SCAN 25 IGN ; BD POS/PLU ; BD ORTHO IGN
Réalisation : AURM, A.B, avril 2009



Surfaces UE : 8 ha

Nombre d'emplois (source CCI septembre 2007) :

87 dans les entreprises localisées dans ces zones UE réparties sur la commune.

Densité : 10 emplois/hectare

Une zone artisanale de 4 ha (NAf) est viabilisée sur permettant d'accueillir d'autres entreprises, alors que les superficies des zones UE sont presque toutes utilisées.

- Zonage UE
- Zonage NAe
- Zonage NA